

A nouveau la ville ?

Un débat sur le retour de l'urbain

Sous la direction de
Sandro Cattacin et Agi Földhàzi

Sociograph N°12 / 2011



**UNIVERSITÉ
DE GENÈVE**

**FACULTÉ DES SCIENCES
ÉCONOMIQUES ET SOCIALES**

Département de sociologie

Dans la même collection :

Sociograph - Sociological Research

Sociograph n°1, 2007, *Monitoring misanthropy and rightwing extremist attitudes in Switzerland, An explorative study*, Sandro Cattacin, Brigitta Gerber, Massimo Sardi, Robert Wegener

Sociograph n°2, 2007, *Marché du sexe et violences à Genève*, Àgi Földhàzi, Milena Chimienti

Sociograph n°3, 2007, *Évaluation de la loi sur l'intégration des étrangers du Canton de Genève*, Sandro Cattacin, Milena Chimienti, Thomas Kessler, Minh-Son Nguyen et Isabelle Renschler

Sociograph n°4, 2008, *La socio et après? Enquête sur les trajectoires professionnelles et de formation auprès des licencié-e-s en sociologie de l'Université de Genève entre 1995 et 2005*, Stefano Losa et Mélanie Battistini, avec Gaëlle Aeby, Miriam Odoni, Emilie Rosenstein, Sophie Touchais, Manon Wettstein

Sociograph n°5a, 2009, *Marché du sexe en Suisse. Etat des connaissances, best practices et recommandations, Volet 1 – Revue de la littérature*, Géraldine Bugnon, Milena Chimienti avec la coll. de Laure Chiquet

Sociograph n°5b, 2009, *Der Sexmarkt in der Schweiz. Kenntnisstand, Best Practices und Empfehlungen, Teil 1 – Literaturübersicht*, Géraldine Bugnon, Milena Chimienti unter Mitarbeit von Laure Chiquet

Sociograph n°6a, 2009, *Marché du sexe en Suisse. Etat des connaissances, best practices et recommandations, Volet 2 – Cadre légal*, Géraldine Bugnon, Milena Chimienti, Laure Chiquet

Sociograph n°6b, 2009, *Der Sexmarkt in der Schweiz. Kenntnisstand, Best Practices und Empfehlungen, Teil 2 – Rechtsrahmen*, Géraldine Bugnon, Milena Chimienti, Laure Chiquet

Sociograph n°7, 2009, *Marché du sexe en Suisse. Etat des connaissances, best practices et recommandations, Volet 3 – Mapping, contrôle et promotion de la santé dans le marché du sexe en Suisse*, Géraldine Bugnon, Milena Chimienti, Laure Chiquet avec la coll. de Jakob Eberhard

Sociograph n°8, 2009, *"Nous, on soigne rien sauf des machines". Le pouvoir insoupçonné des aides-soignants en Anesthésie*. Sous la direction de Mathilde Bourrier. Aristoteles Aguilar, Mathilde Bourrier, Ekaterina Dimitrova, Solène Gouilhers, Marius Lachavanne, Mélinée Schindler, Marc Venturin.

Sociograph n°9, 2011, *The legacy of the theory of high reliability organizations: an ethnographic endeavor*. Mathilde Bourrier.

Sociograph n°10, 2011, *Unitarism, pluralism, radicalism ... and the rest ?* Conor Cradden.

Sociograph n°11, 2011, *Evaluation du projet-pilote Detention, Enjeux, instruments et impacts de l'intervention de la Croix-Rouge Suisse dans les centres de détention administrative*. Nathalie Kakpo, Laure Kaeser et Sandro Cattacin

A nouveau la ville ?

Un débat sur le retour de l'urbain

Sous la direction de
Sandro Cattacin et Agi Földhàzi

Sociograph n°12 / 2011

Citation conseillée : Sandro Cattacin et Agi Földhàzi (2011). *A nouveau la ville ? Un débat sur le retour de l'urbain*. Sociograph - Sociological Research. Study No 12 of the Department of sociology. Geneva: University of Geneva.

ISBN : 2-940386-20-X978-2-940386-20-8

Table des matières

Présentation du recueil	5
Première Partie : La ville est morte – vive la ville !	7
La fin de la ville européenne ? <i>Harmut Häussermann</i>	9
Territorialités contemporaines <i>Yves Chalas</i>	25
Deuxième Partie: Les communautés dans la ville – regards croisés sur l’organisation urbaine	39
La refondation de l’urbain et du social dans le Maghreb d’aujourd’hui <i>Frej Stambouli</i>	41
Pourquoi pas des ghettos ? La ville des migrations <i>Sandro Cattacin</i>	53
Géographies du marché du sexe : entre dynamiques urbaines, économiques et politiques <i>Milena Chimienti et Àgi Földhàzi</i>	71
Troisième partie : Pour un renouvellement de la sociologie urbaine	85
La métropolisation. Pour une nouvelle sociologie urbaine <i>Michel Bassand</i>	87
Brève esquisse d’une anthropologie urbaine de la société contemporaine <i>Jacques Donzelot</i>	103
Les auteurs	108

Présentation du recueil

Ce livre est né d'un cycle de conférences destinées aux étudiant(e)s comme au grand public, centré sur le thème des métamorphoses de la ville et organisé par le Département de sociologie de l'Université de Genève. « Différences, unité et urbanité », tel était le titre de ce forum de recherche, dont chaque intervention venait étayer le programme de ce qui était aussi un cours-séminaire. La ville est un thème sociologique par excellence. Ce milieu géographique et social, importante réunion organique de constructions, est en mutation permanente, au rythme des technologies et des groupes humains. Constituée de divers tissus sociaux, la ville met en jeu des équilibres en sursis, plus ou moins précaires, selon les contextes. L'apport sociologique à la connaissance de l'urbanité permet de prévenir la désagrégation ou l'anomie, met en lumière les enjeux actuels des villes et dévoile des axes pour l'urbanisme de demain. Selon les régions, les moyens, les cultures, la ville d'aujourd'hui n'affronte pas les mêmes défis. Un panel d'invités aux parcours divers a caractérisé le cycle d'interventions que nous présentons ici.

Dans la première partie, nous présentons deux positions contradictoires qui discutent de la fin (Yves Chalas) et du renouveau de la ville (Hartmut Häussermann). Ils posent le décor. Dans la deuxième partie, nous discutons de villes improbables : les villes maghrébines (Frej Stambouli), les villes des ghettos (Sandro Cattacin) et la ville de la prostitution (Milena Chimienti et Agnès Földhàzi). Ces textes montrent l'importance d'avoir un autre regard sur la ville : celui de la complexité sociale qui souvent est oublié devant la complexité économique de la ville. La troisième partie se concentre sur le regard analytique à développer pour comprendre la ville : Michel Bassand plaide pour un renouvellement de la sociologie urbaine et Jacques Donzelot pour une approche anthropologique à la ville.

Merci à Erik Verkoyen et Valdemar Ferreira pour le travail rédactionnel et le soutien à la traduction¹.

Mai, 2011, Sandro Cattacin, Agi Földhàzi

¹ Le texte de Hartmut Häussermann est basé sur un manuscrit en anglais et a été traduit par Erik Verkoooyen. Les autres textes ont été relus et partiellement traduits par Valdemar Ferreira.

Première Partie :
La ville est morte - vive la ville !

La fin de la ville européenne ?

Harmut Häussermann

Pour l'analyse sociologique, une ville est avant tout une unité géographique, non pas un « objet théorique » – c'était là du moins la conclusion d'une profonde évaluation critique des concepts sociologiques qui prévalent en matière d'étude des phénomènes urbains (Saunders 1981). Dans la théorie urbaine, les tentatives de créer une théorie de « l'urbain » ou de la structure urbaine sont abondantes. Elles ont toutes échoué en fin de compte, car elles sont tombées dans le dilemme de l'abstraction, à la recherche de caractéristiques communes aux villes en général, et en les concevant d'office comme des formations universelles. La plus importante approche dans cette tradition a été l'« Ecole de Chicago », mais d'autres approches généralistes se sont répandues, essentiellement à travers des spécialistes américains. Désormais, nous avons une situation où les concepts de l'analyse urbaine sont dominés par les approches développées aux Etats-Unis – en dépit du fait incontestable que la réalité sociale et spatiale des villes européennes est bien éloignée de ce qu'on peut lire dans cette littérature. Je discuterai tout d'abord dans cet article quelques problèmes des approches universelles ou abstraites du développement urbain. J'exposerai ensuite les grandes lignes de la construction théorique « ville européenne », avant de conclure avec la présentation de quelques doutes quant à l'utilisation de ce concept aujourd'hui.

L'analyse de Max Weber concernant la « ville occidentale », publiée tout d'abord dans les années 1920 (voir Weber 2000), est aujourd'hui considérée d'obsolète par les études urbaines contemporaines, étant donné que la ville médiévale autonome n'existe plus. Dans la recherche urbaine, deux courants analytiques se sont montrés critiques tout au long du 20^e siècle, empêchant une prise en considération des particularités géographiques : l'approche socio-écologique (Ecole de Chicago) et l'approche marxiste. Même la plus récente création d'un nouveau « type de ville », le concept de « ville globale », est conceptualisé en tant que catégorie universelle. Mais il y a de nouvelles tentatives afin de revitaliser la notion, respectivement la catégorie, de « ville européenne » - je les discuterai à la fin de l'article.

La première analyse sociologique de la « métropole » provient de Georg Simmel (1903), qui avait vécu à Berlin au tournant du 19^e vers le 20^e siècle. Robert Park, un des fondateurs de l'Ecole de Chicago, avait assisté à des conférences de Simmel à Berlin (cf. Lindner 1990) et Louis Wirth, pour son fameux article sur « The Urban Way of Life », a beaucoup emprunté à

Simmel, au sens propre - sans même le mentionner. Dans un bref aperçu sur l'histoire de la théorie sociologique urbaine (pour une discussion plus approfondie cf. Häussermann/Siebel 2004) j'essayerai d'expliquer pourquoi la notion de « ville européenne » est de nouveau discutée aujourd'hui.

Simmel

Avec son essai « The Metropolis and Mental Life » (1903), Georg Simmel est devenu le premier « sociologue urbain ». Il s'intéressait à la culture des grandes villes et aux effets liés à l'espace. La grande ville représentait pour lui l'espace de la modernité – une idée bien compréhensible si l'on pense aux différences sociales et culturelles très marquées entre l'espace urbain et l'espace rural dans les pays industrialisés à cette époque-là.

Résumé très sommairement, Simmel développe deux concepts :

- a) Il affirme que les relations sociales sont particulières (fonctionnelles, segmentées) dans les grandes villes ; que la vie urbaine permet l'individualisation et que le fait de vivre dans de grandes villes a des effets sur le comportement (distance avec les autres habitants urbains) et sur les mentalités (une certaine froideur, arrogance, etc.). La ville déracine, mais c'est également là où nous pouvons nous affranchir du contrôle social et des liens traditionnels. La grande ville a marqué la transition de la communauté à la société.
- b) Pour Simmel, la ville est l'espace de l'« économie monétaire » (« *Geldwirtschaft* »), où les relations sociales et les échanges deviennent de plus en plus impersonnels. La division du travail et la compétition en cours dans un espace limité produisent la différenciation économique et culturelle, la spécialisation et l'innovation.

Les deux concepts sont liés à l'hétérogénéité des acteurs et à la densité spatiale des interactions – on bénéficie de sa différence dans le contexte urbain, contrairement aux espaces ruraux où l'adaptation à l'homogénéité de la communauté locale est exigée. L'Urbain est irrévocablement lié à l'économie monétaire, c'est-à-dire à la modernisation – le capitalisme représentait la modernité. La « modernité » était limitée aux grandes villes au début du 20^e siècle.

Simmel a ouvert la voie à l'idée que les trois dimensions de « l'Urbain » (hétérogénéité, densité et dimension/grandeur/taille) forment une catégorie universelle pour « la Ville » - comme l'a développé plus tard Louis Wirth. Aux yeux de Simmel, il n'y avait rien de spécifiquement européen dans l'émergence de l'urbanisme moderne.

L'École de Chicago

L'École de Chicago était très liée aux idées de base de Simmel, elle les a généralisées et réifiées : la définition de « l'urbain » se référait simultanément à l'hétérogénéité, à la densité et à la grandeur d'un lieu, laissant de côté la condition de base de l'« économie monétaire ». Cette définition réductrice donnée par Wirth était conçue comme universelle : culture, relations sociales et structures spatiales, toutes les villes devaient être similaires.

L'adaptation de la théorie écologique de l'École de Chicago a transformé l'« économie monétaire » de Simmel en un phénomène « naturel » : la compétition et la « lutte » étaient pour eux les principales forces dynamiques du développement urbain. La dynamique urbaine était conçue comme la lutte entre les groupes constituant les unités sociales de base de la ville. La ségrégation des groupes – ethniques, nationaux, raciaux, sociaux, etc. – était conçue comme la formation de « zones naturelles ». La ville était alors perçue comme « un mosaïque de petits mondes », comme un patchwork équilibré de communautés accueillant la vie individuelle. Dans cette perspective, les communautés urbaines s'occupaient du contrôle social, l'individualisation était perçue comme un danger, un risque de désintégration – et non pas comme une forme d'émancipation, comme l'avait conçu Simmel.

L'approche de l'École de Chicago est devenue le paradigme dominant dans la recherche urbaine dans les années 1940 et 1950. Avec ce paradigme, l'idée de la convergence entre les structures spatiales et les développements socio-économiques de toutes les grandes villes est devenue populaire. La politique pouvait être totalement négligée puisque l'approche écologique expliquait la structure urbaine, surtout par les soi-disant forces naturelles. C'était un fondement parfait pour la thèse de la convergence entre les villes de l'Est et les villes occidentales, entre les États-Unis et l'Europe, entre les villes du Premier et du Tiers-monde. La structure socio-spatiale d'une ville était théorisée comme le produit de changements démographiques et technologiques. Les théories de l'École de Chicago ont déjà été largement critiquées dans une perspective marxiste (cf. par ex. Castells 1977, Gottdiener/Feagin 1988). Au début des années 1970, Brian Berry (1973), géographe, avait déjà essayé d'introduire les différences culturelles dans l'analyse du développement urbain, en faisant la distinction entre différentes voies de l'urbanisation dans diverses parties du monde. Pour cette raison, il a été furieusement attaqué par David Harvey (1975), car Harvey voyait toute ville, qu'elle fût du premier ou

du tiers-monde, enfermée dans un système mondial où chacune pouvait s'insérer.

Le marxisme

L'approche de Chicago a été contestée à la fin des années 1960 par un regain d'intérêt pour les théories marxistes et leurs concepts analytiques. Parallèlement, en Allemagne et en Autriche, en France et en Italie, au Royaume-Uni et aux Etats-Unis, dans toutes les disciplines scientifiques sociales, les concepts marxistes ont un peu partout été repris, et, dans les études urbaines, on reprochait à l'approche écologique d'être dépourvue de perspective politique et historique. Les politiques urbaines dans le contexte de l'approche politico-économique, ont surtout été analysées comme étant le produit de tendances économiques. La structure du pouvoir était déterminée par le système économique capitaliste. Ainsi, un nouveau modèle universel du développement urbain avait été créée avec la « nouvelle sociologie urbaine », basé cette fois sur l'analyse économique, valable uniquement pour les sociétés capitalistes et, souvent, pas très éloigné de la théorie écologique. La théorie marxiste est une approche pour analyser les structures (les sociétés) capitalistes. Il était donc clair depuis le début que les villes socialistes ne pouvaient pas être analysées avec ces instruments analytiques – en fait, peu d'attention a été accordée aux villes des pays soi-disant socialistes. Les villes socialistes n'ont eu aucun rôle dans la « nouvelle sociologie urbaine ». Dans la perspective marxiste, la ville est toujours conçue comme le lieu de la consommation collective – et la lutte pour de bonnes infrastructures était vue comme une facette de la lutte de classes, qui avait son centre dans la sphère de production.

L'école régulationniste représente le développement récent du matérialisme historique. La politique et l'économie sont analysées ensemble à travers le concept de fordisme, ce qui peut être traduit comme un compromis historique entre le capital, l'Etat et le travail au service d'une politique de croissance. Ce concept théorique a permis d'introduire la perspective politique et d'analyser les politiques et les transformations au niveau local comme des actions de l'Etat local. L'analyse politico-économique a offert la possibilité de distinguer villes et pays développés de ceux « sous-développés », et de focaliser davantage sur le pouvoir politique dans l'analyse urbaine (Walton 1993).

Cette théorie n'a pas été conçue comme universelle, comme l'avait été l'approche écologique. Mais, pour le monde capitaliste, elle émanait fondamentalement de trames similaires de développement urbain ou de structures urbaines – dépendant du degré de développement économique.

Un certain déterminisme ou fonctionnalisme économique pouvaient souvent être observé dans la littérature de la « nouvelle sociologie urbaine ».

La ville globale

Le concept contemporain de « ville globale » – basée sur l'idée d'une « ville mondiale » et développée il y a environ 20 ans par Friedman et Wolf (1982) – a marqué considérablement les études urbaines. L'expression « ville globale » - inventée par Saskia Sassen (1991) – est devenue populaire, étant de plus en plus utilisée comme un concept qui devrait nous aider à comprendre les changements urbains liés à la mondialisation de la culture et de l'économie. Le message fondamental était le suivant : la mondialisation de l'économie crée un nouveau type de ville, la ville globale, qui sert de terrain de référence aux activités économiques globales, de nœud dans le réseau global, de lieu de contrôle des flux globaux. Il s'agit fondamentalement d'une catégorisation économique et géographique. Mais la « ville globale » implique certaines conséquences sociales: elle doit être caractérisée par une concentration d'instances de service de haut niveau, par la fragmentation spatiale et par la polarisation sociale. C'est une « ville double » : divisée entre un petit monde d'activités globalement liées d'un côté et, de l'autre, un nombre croissant de travailleurs très mal payés – proches de l'esclavage – chargés de suppléer aux besoins de la nouvelle élite du secteur tertiaire.

L'idée que la « ville globale » serait un type urbain universel – indépendamment du contexte national – a suscité de sérieuses critiques. Ces critiques affirment qu'il n'existe pas de lien direct entre le Global et le Local et que les conséquences sociales, que Sassen a énoncées comme étant typiques des villes globales, soit ne sont pas présentes partout, soit qu'il s'agit de conséquences de processus qui ne sont pas nécessairement liés à ce type de ville. Prétéceille et Hamnet ont démontré qu'à Paris ou à Londres – deux des soi-disant villes globales – la polarisation des revenus n'a pas eu lieu. Plutôt qu'une polarisation, ils constatent une différence croissante au niveau des salaires : une forte augmentation des hauts salaires d'une classe professionnelle très qualifiée et une augmentation plus faible du niveau des revenus des professions moins bien payées, mais une augmentation quand même. Tous les groupes de revenus des deux villes présentent un mouvement croissant, c'est-à-dire tous les employés ont des revenus plus élevés qu'auparavant. Les pauvres et les groupes à faible revenu semblent mieux protégés, contrairement à la thèse de la ville globale.

Le modèle de la ville globale était New York. Or, New York est peut-être la seule ville qui corresponde à ce concept.

Les villes qui fonctionnent comme des nœuds dans les réseaux globaux ne constituent pas un nouveau type en ce qui concerne la structure sociale, elles sont plutôt différentes, en fonction du contexte national, des traditions locales et de leur position comme unité politique ou de sujet politique (cf. Lehto 2000). Il semble que ce n'est pas par hasard que l'on retrouve ces différences entre New York d'un côté et Paris ou Londres de l'autre. Cela nous amène à l'idée d'une tradition européenne spécifique, le modèle de la « ville européenne ».

Max Weber et la ville européenne

L'idée de définir la ville européenne en la comparant par exemple à la ville orientale a été développée par Max Weber. Weber n'était pas un théoricien de l'urbain, mais il s'intéressait au fait de savoir pourquoi c'est dans les villes européennes qu'est né le capitalisme à l'époque médiévale – alors qu'on n'observait pas un tel développement dans les villes d'autres continents. Afin d'expliquer cette différence, l'auteur a souligné l'importance de quatre caractéristiques en particulier :

- la fonction de marché avec une politique de commerce autonome ;
- législation et juridiction autonomes ;
- le caractère d'association qu'avait la ville – il ne s'agissait pas uniquement d'un lieu, mais d'une unité sociale ;
- autonomie politique, auto-administration et auto-détermination.

Un statut de citoyen spécial (« *Bürgerstand* ») était la caractéristique de la ville au sens politique du terme, comme s'exprimait Max Weber (2000). Cela n'avait jamais été le cas en Chine, en Inde ou au Japon. Les habitants des villes européennes, ou du moins des villes européennes centrales, constituaient une unité formelle, une fraternité par assermentation (« *schwurgemeinschaftliche Verbrüderung* »), une conjuration. La fraternité avait un rôle de protection de la propriété ; seulement les propriétaires fonciers faisaient partie de cette fraternité. Ils représentaient les intérêts des citoyens. Leur association était d'abord temporaire, devenant par la suite une organisation permanente. Le grand succès de l'économie urbaine était intimement lié à l'autogouvernement et à l'autonomie des villes qui exigeaient des citoyens de s'impliquer dans les affaires locales.

Dans le concept de Max Weber, la ville n'est pas une structure physique, mais une association politique. Il ne s'occupe pas des conséquences

sur l'espace, mais des conséquences d'une institution politique et sociale distincte, dont le cœur était la citoyenneté et la société civile urbaine. La ville est conçue comme une société distincte, de la même manière qu'un Etat. C'est là sans doute le fondement du fait que l'Europe possède la plus forte polarité entre la ville et la campagne. Jusqu'au début de la modernité, la frontière entre le monde urbain et le monde rural était marquée par des murs, des murs qui représentaient la frontière entre deux sociétés bien distinctes. Un phénomène qu'on retrouvait donc particulièrement en Europe.

Ces caractéristiques des villes - par lesquelles elles se distinguaient fortement de la campagne féodale environnante, à l'intérieur desquelles le dynamisme économique et politique pouvait se développer - ont servi de fondement de la modernité occidentale. Dans la ville, l'individu était libre de la servitude qui privait la majorité de la population rurale d'une existence d'être humain responsable. Le simple fait d'appartenir à la population urbaine impliquait une énorme mobilité sociale ascendante par rapport à la population rurale. Les villes étaient le lieu de l'innovation sociale et culturelle. Ce progrès de la civilisation a fait des villes européennes un symbole de modernisation, tant qu'ils pouvaient agir comme une corporation d'acteurs autonomes. Avec l'incorporation des villes autonomes dans les Etats territoriaux, qui avait eu lieu sous l'absolutisme, elles ont perdu leur statut légal particulier et les citoyens des villes sont devenus des citoyens des Etats. Cependant, les villes sont restées au centre des innovations culturelles et économiques.

La fin des villes comme des unités autonomes a marqué le début du déclin de l'importance de l'analyse de Max Weber. À partir de là les villes étaient liées à l'économie et à la société nationales, elles ne représentaient plus une société à part. Ainsi, le modèle de la ville européenne perdait en pertinence. Il reste toutefois d'éminents indices de différence entre les villes européennes et celles d'ailleurs : la structure physique est distincte, de même que le système politique ou la cohérence sociale. Est-ce qu'un modèle de « la ville européenne » est encore pertinent?

La ville européenne aujourd'hui

a. L'organisation sociale de la Ville européenne

Le citoyen est aujourd'hui un sujet mythique dans le débat sur l'avenir urbain, parce qu'il a eu un rôle crucial dans le développement de la culture

urbaine européenne. Ses énergies économiques et politiques sont toujours vues comme des éléments très importants du capital social des villes. Le rôle historique du citoyen est pensé de la manière suivante: le propriétaire d'immobilier urbain était aussi celui qui occupait les locaux. Au rez-de-chaussée les magasins et aux étages supérieurs les bureaux et les appartements. Cela formait une unité sociale et économique sur une petite parcelle de terrain. Le succès économique et l'intégration sociale étaient étroitement liés à la parcelle de terrain dans la ville. Mais l'industrialisation marque le début d'une transformation fondamentale de la structure et de l'organisation sociales citadines. Avec l'industrialisation, un grand nivellement semblait s'être abattu sur la ville – c'était la fin de la ville bourgeoise. Mais on distingue encore bien le profil de la ville européenne en comparaison aux Etats-Unis, où la formation et la croissance des villes n'ont commencé qu'avec l'industrialisation.

b. L'organisation sociale de la ville américaine

La ville américaine était le lieu de la modernité radicale et son développement, spatial et social, a subi les diktats du marché. L'usage du terrain n'obéissait qu'à la stricte demande des investisseurs privés et sa valeur n'était déterminée que par le marché. Le développement, faiblement régulé, a entraîné une ségrégation aiguë de différents groupes de population, en fonction des revenus, du statut ou de l'appartenance ethnique. La performance des quartiers est en grande partie dépendante des cycles économiques. Les traditions locales, les préoccupations sociales ou le respect d'une culture urbaine donnée ne pèsent pas lourd. Le centre de la ville n'a pas de statut identitaire, il n'est que le « *central business district* » (CBD), où la culture et le logement n'ont guère de rôle à jouer². Dans la ville américaine, les immeubles locatifs appartiennent généralement à des propriétaires qui habitent en dehors de la ville, pour qui « la ville » n'a pas d'intérêt social, mais essentiellement – voire uniquement – un intérêt purement lucratif. Le problème du « propriétaire absent » est très bien connu comme étant la cause du déclin des quartiers du centre.

² Cela a changé dans une certaine mesure au cours de la période post-moderne, quand la culture est elle-même devenue au fur et à mesure un produit et un objet commercial.

c. L'héritage de la ville européenne aux 19^e et 20^e siècles

En Europe, déjà pendant la deuxième moitié du 19^e siècle – soutenus par de remarquables parties de la bourgeoisie éclairée – une large opposition avait été formée contre un développement urbain dominé par la loi du marché, qui était alors vu comme responsable des profondes contradictions sociales et des conditions de vie inhumaines des classes défavorisées urbaines. Même le rapport sur Manchester de Friedrich Engel peut être vu comme une partie des préoccupations bourgeoises concernant les effets anti-sociaux de l'environnement urbain. Alors qu'à travers l'introduction des principes libéraux avec les révolutions bourgeoises dans le développement urbain et dans l'offre de logements et, tandis que les parlements locaux étaient dominés par une majorité institutionnalisée de propriétaires fonciers, dans les villes européennes un régime urbain fut établi, contraignant les intérêts économiques particuliers à trouver des compromis avec les responsabilités sociales et les intérêts de la ville dans sa globalité (ils ont donné de bons exemples au niveau des politiques de santé, de la lente amélioration du logement, et au niveau des initiatives luttant contre la pauvreté, en se préoccupant au moins des pauvres). Cela peut être vu comme la création d'un régime urbain qui s'est senti responsable pour « la ville » dans tous les pays européens.

Alors, le modèle d'une « modernité modérée » (Kaelbe 2000) a été créé, basé sur la forte influence de l'administration publique sur le développement urbain, un modèle qui peut être caractérisé par :

- La propriété publique de la terre a été accumulée, ce qui a permis aux villes d'avoir un rôle important dans la prise de décisions concernant les modalités d'usage de l'espace urbain, et de leur donner l'opportunité de planifier la structure de l'espace urbain dans une perspective de long terme.
- Après les premières expériences négatives avec les propriétaires privés, les infrastructures d'approvisionnement de l'eau et de l'énergie, de même que le système de transports ont été organisées en tant qu'affaires publiques. Ce « socialisme municipal » était efficace et a créé des profits pour le budget public, conférant aux villes des infrastructures souvent parfaites.
- Parallèlement à cette influence croissante sur le développement urbain à travers des activités économiques, les instruments légaux de planification de la structure physique ont été mis en place. Depuis le dernier tiers du 19^e siècle, les gouvernements locaux ont gagné une influence croissante sur le modèle spatial des espaces urbains. Les lois sur le

contrôle de l'usage de la terre et des modèles de développement ont été créées au niveau local, et la régulation de la construction et des usages est devenue plus forte au 20^e siècle, quand l'État prit le relais, unifiant les régulations juridiques du développement urbain.

- En même temps, dans la plupart des États européens, on a assisté au développement d'un État-providence qui a permis de faire face à la pauvreté des masses dans les villes, et un nombre croissant d'habitants était protégé face au danger de perdre le logement pour des raisons économiques. Dans tous les États où l'industrialisation avait démarré, où les masses prolétaires étaient attirées par l'expansion rapide des villes, des approches des différentes formes de « logements sociaux » ont été développées. On a donc commencé avec la création d'un secteur d'offre de logement, où la qualité des logements n'était pas directement dépendante du pouvoir économique des locataires. Des pas dans le sens d'une « démarchandisation » du logement ont été faits dans les villes et les États européens industrialisés, contrairement aux États-Unis (Harloe 1995). On a ainsi évité dans les villes européennes les bidonvilles et les ghettos tellement typiques des villes américaines. Aux États-Unis, les premières manifestations syndicales, décrites par Friedrich Engels, ont pu être canalisées par l'efficacité croissante des politiques sociales locales et nationales depuis la fin du 19^e siècle. De même, les programmes de rénovation urbaine financés par l'État ont permis une rénovation des quartiers urbains à forte densité démographique, d'une qualité physique insuffisante, où habitait une population défavorisée. Malgré les conséquences sociales des programmes de rénovation urbaine (le relogement de la classe ouvrière et autres démunis), il n'y a jamais eu de doute que « la ville » dans l'ensemble avait pour vocation de se sentir responsable des conditions de vie dans ses quartiers défavorisés et que ces quartiers-là ne devaient pas être déterminés par une simple restructuration capitaliste.

Suite à ces développements historiques, l'influence publique sur le développement urbain et la perception de la ville comme une identité collective sont encore aujourd'hui au centre du modèle de Ville européenne. Ce qui devient d'autant plus clair si l'on compare par exemple la structure et le développement des quartiers marginalisés des villes américaines avec celles européennes (voir Wacquant 1996). Cela veut dire qu'il existe des différences notables dans le développement global des villes (voir Strom 2001, 224-239), tout comme dans le degré d'intégration sociale. Les systèmes d'État providence (Esping-Andersen 1990), de même que les politiques urbaines respectives qui les accompagnent, dénotent des différences majeures entre les villes qui ne constituent qu'un cadre pour les

échanges commerciaux et celles qui détiennent un plus grand contrôle sur leur développement spatial et social (Lehto 2000).

L'américanisation et les alternatives

Alors que l'organisation sociale de la ville européenne ne joue pas un rôle important dans les débats contemporains sur le développement urbain en Europe, l'image et la structure physique de la ville européenne connaissent, elles, une renaissance (cf. Siebel 2004). Avec le déclin du logement social dans la plupart des Etats européens et avec les restrictions financières des municipalités, l'influence des décisions publiques concernant l'organisation socio-spatiale des villes a connu une baisse considérable. La privatisation du logement, la vente de terrains publics, la privatisation des entreprises publiques, la « marchandisation » des services sociaux et publics, partout nous pouvons constater ces politiques. Il y a une tendance à la dissolution de la ville en tant que bien public.

L'« américanisation » de la ville européenne semble être en route, ce qui entraînerait une organisation des villes encore davantage soumise aux lois du marché. En même temps, le « Nouvel urbanisme », nostalgique en réalité, veut propager une image de la ville européenne comme étant d'orientation postmoderne, sans la moindre analogie sociale ou culturelle avec son modèle traditionnel. Cette « redécouverte » de la ville européenne n'est qu'une contrefaçon (Siebel 2004).

Cependant, on trouve aussi des sociologues pour annoncer un nouvel avenir pour le modèle de la « Ville européenne », s'appuyant aussi bien sur Max Weber que sur les traditions propres aux villes européennes et leurs particularités historiques et géographiques. Arnaldo Bagnasco et Patrick Le Galès (2000) défendent avec force une nouvelle conception de la ville européenne et de nouvelles perspectives analytiques, bien distinctes de celles de la sociologie urbaine américaine. L'argument central de cette thèse est que le déclin de l'importance des Etats-nations (en conséquence de la globalisation et de la construction européenne) entraîne un « vide du pouvoir » qui ouvre de nouvelles perspectives pour une action à l'échelle locale ou régionale. L'affirmation que « les villes sont devenues des acteurs politiques et économiques en Europe » (p. 5) pourrait résumer leur « point de vue analytique ». « Les villes deviennent clairement de nouveau des acteurs, (...) elles créent leurs propres identités. (...) Les villes demeurent des niveaux constitutifs de l'organisation sociale et politique. (...) Les villes (...) constituent des acteurs distincts, des unités séparées » (p. 6). Les au-

teurs énoncent un « nouveau climat de doute et d'incertitude pour les autorités supérieures : (ce qui constitue) un nouvel interlude historique (... et) l'espace de manœuvre des villes s'accroît » (p. 7) – et de surcroît : « le modèle classique de la ville médiévale européenne fait mieux que survivre; il se porte bien. » (p. 10). « Il ne s'agit certes pas du modèle de la ville médiévale intégrée de Max Weber, mais elle compte (...) la ville a du sens » (p. 15). Ils sont en faveur d'une renaissance du régionalisme, c'est-à-dire la « résistance des sociétés traditionnelles contre la pénétration du marché » (p. 17). Cette idée a été mieux développée dans un ouvrage plus récent de Le Galès (2002).

L'idée principale de cette nouvelle conception est : a) le système urbain européen est différent de son homologue américain (plus de villes de taille moyenne, moins de métropoles), b) que l'appréhension d'une culture urbaine interminable, et c) que villes demeurent fortement régulées.

Fondamentalement, nous partageons cette vision, mais certaines questions restent ouvertes : quelle est la base d'une identité locale ou d'un développement de la ville en tant que sujet social ou politique ? Une partie de la réponse devrait résider dans la manière dont l'impact de la globalisation sur le tissu urbain est perçue : divise-t-elle la ville, amène-t-elle une séparation entre des parties globalement liées de la ville et ses réseaux locaux, en les rendant dépendantes et marginalisées? Ou est-ce qu'il y a une relation étroite entre réseaux locaux et réseaux globaux – indispensable à une action globale, les acteurs globaux devant forcément être intégrés dans les cultures et réseaux locaux? Si ce deuxième point se vérifie, il reste la question de savoir dans quelle mesure cela constituerait la base pour la formation d'un sujet politique incontournable avec une capacité de redistribution. Alors que les conditions pour une action à l'échelon local ne cessent de s'améliorer – à travers l'internationalisation des relations économiques, mais aussi de par le pouvoir énorme accumulé par les acteurs internationaux au cours des deux dernières décennies – on peut constater une disparité notable des réponses locales à cette évolution.

Ce qui distingue la ville européenne de la réalité urbaine des Etats-Unis, outre les différences historiques, ce sont ses stratégies plus cohérentes de développement, la construction publique d'infrastructures et son identité si bien préservée. La configuration, la culture, les pratiques politiques et les conditions de vie dans les villes européennes sont autant de facteurs qui légitiment l'exigence d'une nouvelle orientation dans la théorie urbaine, susceptible de prendre toutes ces différences en considération.

Conclusion

La ville européenne est une création des propriétaires fonciers qui constituaient parallèlement les forces vives, économiques et culturelles, du développement urbain. Ils se voyaient comme une classe sociale à part, capable d'agir en vertu de leur autonomie politique. Elle a dominé les villes et représentait comme une force révolutionnaire en défendant son autonomie. C'était là la contribution majeure de la ville européenne pour le développement de la civilisation moderne.

Avec le processus de démocratisation à la fin du 19^e et au début du 20^e siècle, le rôle dominant fut repris par l'Etat, respectivement les administrateurs locaux élus. Ils représentaient ce qui est appelé en allemand « *Gemeinwohl* » ou le « bien commun », pas seulement les intérêts particuliers d'une classe sociale donnée, mais l'intérêt commun d'une ville moderne imaginée.

La professionnalisation de la planification urbaine et le concept de « la ville moderne » pendant le 20^e siècle ont très souvent conduit à la destruction de l'héritage historique des villes européennes. L'opposition contre cette destruction est d'abord venue de ce qui restait de la bourgeoisie traditionnelle, représentée aujourd'hui par une classe bourgeoise en diminution et par les nouvelles classes moyennes, porteuses d'un nouveau goût en matière de vie urbaine.

De nos jours, l'opposition contre le modèle du marché semble plus faible que jamais. Le soutien politique aux institutions collectives est menacé par l'individualisation et l'hégémonie néolibérale. L'idée de régénération ou de revitalisation de la ville européenne est basée sur la notion d'une vive identité régionale ou locale, dépensant son énergie pour lutter contre les forces uniformisatrices de la mondialisation. Que cette démarche ne soit pas désespérément idéaliste ou naïve ne saurait être démentie que par la réalité du rôle interventionniste traditionnel des autorités locales dans l'histoire urbaine. Cette idée peut-elle être revitalisée? Cet espoir est l'héritage de la ville européenne.

Bibliographie

- Bagnasco, Arnaldo et Patrick Le Galès (2000). "European societies and collective actors?", dans Bagnasco, Arnaldo et Patrick Le Galès (éd.). *Cities in Contemporary Europe*. Cambridge: Cambridge University Press, pp. 1-32.
- Berry, Brian (1973). *The Human Consequences of Urbanisation*. London, New York: St. Martin's Press.

-
- Castells, Manuel (1977). "Is there an Urban Sociology?". Pickvance, Chris (éd.). *Urban Sociology: Critical Essays*. London: Tavistock Publications, pp. 147-173.
- Esping-Andersen, Gøsta (1990). *The Three Worlds of Welfare Capitalism*. Princeton, NJ: Princeton University Press.
- Friedmann, John et Goetz Wolff (1982). "World city formation: an agenda for research and action". *International Journal of Urban and Regional Research* 6(3): 311-343.
- Friedrichs, Jürgen (éd.) (1978). *Stadtentwicklungen in kapitalistischen und sozialistischen Ländern*. Reinbek: Rowohlt.
- Gottdiener, Mark (1994). *The New Urban Sociology*. New York: McGraw-Hill.
- Gottdiener, Mark et Joe R. Feagin (1988). "The paradigm shift in urban sociology", *Urban Affairs Quarterly* 24(2): 163-187.
- Hamnett, Chris (2003). *Unequal City. London in the Global Arena*. London: Routledge.
- Harloe, Michael (1995). *The People's Home? Social Rented Housing in Europe & America*. Oxford: Blackwell.
- Harvey, David (1975). "Review of Berry, The Human Consequences of Urbanisation", *Annals of the Association of American Geographers* 65(1): 99-103.
- Häussermann, Hartmut (2001). "Die europäische Stadt", *Leviathan* 29(2): 237-255.
- Häussermann, Hartmut et Walter Siebel (2004). *Stadtsoziologie. Eine Einführung*. Frankfurt M.: Campus.
- Kaelble, Hartmut (2000). "La ville européenne au XXe siècle", *Revue Economique* 51(2): 385-400.
- Le Galès, Patrick (2002). *European Cities*. Oxford: University Press.
- Lehto, Juhani (2000). "Different cities in different welfare states", Bagnasco, Arnaldo et Patrick Le Galès (éd.). *Cities in Contemporary Europe*. Cambridge: Cambridge University Press, pp. 112-130.
- Lindner, Rolf (1990). *Die Entdeckung der Stadtkultur: Soziologie aus der Erfahrung der Reportage*. Frankfurt M.: Suhrkamp.
- Prétéceille, Edmond (2000). "Segregation, class and politics in large cities", Bagnasco, Arnaldo et Patrick Le Galès (éd.). *Cities in Contemporary Europe*. Cambridge: Cambridge University Press, pp. 74-97.
- Rifkin, Jeremy (2004). *Der Europäische Traum: Die Vision einer leisen Supermacht*. Frankfurt M.: Campus.
- Sassen, Sakia (1991). *The Global City. New York, London, Tokyo*. Princeton, N.J.: Princeton University Press.
- Saunders, Peter (1981, 2e éd.). *Social Theory and the Urban Question*. London: Unwin Hyman.
- Siebel, Walter (éd.) (2004). *Die europäische Stadt*. Frankfurt M.: Suhrkamp.
- Simmel, Georg (1995 [1903]). „Die Großstädte und das Geistesleben“, Rammstedt, Otthein (éd.) *Georg Simmel Gesamtausgabe*, Bd. 7: Aufsätze und Abhandlungen 1901-1908. Frankfurt M.: Suhrkamp, pp. 116-131.
- Strom, Elizabeth A. (2001). *Building the New Berlin. The Politics of Urban Development in Germany's Capital City*. Lanham: Lexington Books.
- Walton, John (1993). "Urban sociology: the contribution and limits of political economy", *Annual Review of Sociology* 19: 301-320.

-
- Waquant, Loïc (1996). "Red Belt, Black Belt: Racial Division, Class Inequality and the state in the French Urban Periphery and the American Ghetto", Mingione, Enzo (éd.), *Urban Poverty and the Underclass*. Oxford: Blackwell, pp. 234-274.
- Weber, Max (2000 [1921]): *Wirtschaft und Gesellschaft*, Teilband 5: Die Stadt. Studienausgabe der Max-Weber-Gesamtausgabe, Band I/22-5. Tübingen: Mohr.

Territorialités contemporaines

Yves Chalas

Si les politiques publiques entendent maintenir la cohésion urbaine et prévenir l'explosion, tant sociale que spatiale, encore faut-il qu'elles s'avisent des nouvelles données de l'urbain. La compréhension de la condition urbaine contemporaine constitue un préalable nécessaire à tout projet et à toute réflexion prospective.

La ville s'étend, la ville triomphe. Mais de quelle ville s'agit-il ? Certainement pas de la ville telle qu'elle a survécu jusqu'aux « Trente glorieuses », c'est-à-dire la ville dont les figures principales relevaient de l'unité formelle architecturale, de la contiguïté du bâti, de la densité, de la minéralité, de la vie de quartier, ainsi que du centre-ville, unique et puissamment attractif. Cette ville d'hier – qui s'établissait également sur les figures issues des oppositions bien tranchées entre ville et campagne, ville et nature, centre et périphérie – est en train de disparaître, au point que nombre d'observateurs ont cru voir dans cette disparition la fin de toute possibilité de ville (Choay 1994). Mais, c'était là confondre la fin d'une certaine ville, datée historiquement et limitée culturellement, avec la fin de la ville tout court. Les villes évoluent et ce n'est pas nouveau. Quand un type de ville se meurt, c'est que déjà un autre type de ville s'épanouit. Il n'est que de le reconnaître. Nous sommes toujours urbains, de plus en plus urbains même, mais nous sommes urbains autrement (Ascher 1995). L'urbanité « autre » du XXI^{ème} siècle se décline elle aussi en un certain nombre de figures majeures que sont la ville-mobile, la ville-territoire, la ville-nature, la ville polycentrique, la ville au choix, la ville-vide, la ville à temps continu (Chalas 2000). Ce sont ces nouvelles figures propres à la ville contemporaine qui prennent le relais des anciennes figures de la ville d'hier sur le plan très concret des pratiques habitantes quotidiennes.

Nous ne traiterons pas ici les causes des mutations urbaines contemporaines, qui ont donné lieu à de nombreux ouvrages, tous aussi utiles que connus. Parmi ces causes, on le sait, la mondialisation économique (Sassen 1996 ; Veltz 1996) et l'essor des nouvelles technologies de l'information et de la communication (Castells 1996 ; Musso 1998 ; Boulier 1999) occupent une place de premier rang. Nous ne traiterons pas non plus des conséquences sociales des mutations urbaines contemporaines, qui elles aussi ont été l'objet d'une production innombrable de recherches et d'ouvrages, notamment sous les vocables de nouvelle question sociale (Castel 1995) ou de sécession urbaine (Jaillet 1999 ; Donzelot 2006).

Nous situerons et limiterons notre contribution à l'approche des mutations urbaines contemporaines sur le plan morphologique. En d'autres termes, notre propos ressortit à ce type d'analyse que l'on pourrait appeler : la caractérisation morphologique de l'urbanisation contemporaine.

L'observation de la forme urbaine sous l'angle de son organisation et de sa structuration – que constitue l'approche morphologique de la nouvelle question urbaine – présente un double avantage. D'une part, cette approche reste particulièrement révélatrice et illustrative des caractéristiques spécifiques – et même inédites historiquement tant elles rompent avec le passé – de nos territorialités contemporaines. D'autre part, il est possible de dresser le tableau synoptique, sous forme d'une liste résumée – non exhaustive, mais essentielle – de ces caractéristiques territoriales contemporaines.

Quinze caractéristiques essentielles et spécifiques à nos territorialités contemporaines pourraient être ainsi retenues.

Première caractéristique : l'agrégation urbaine

L'une des premières caractéristiques – la plus manifeste, sans doute – des territorialités contemporaines reste, sur le plan morphologique, l'association organique de plusieurs villes entre elles, petites et grandes, qui autrefois pouvaient prétendre exister séparément, alors même qu'elles pouvaient être proches, et qui aujourd'hui n'existent qu'unies ou dépendantes les unes des autres, alors même qu'elles peuvent être relativement éloignées entre elles.

Deuxième caractéristique : la mobilité fondatrice

Une telle agrégation urbaine à la grande échelle du territoire n'est possible que grâce au développement conjoint des transports rapides, non seulement dans tous les secteurs de l'activité économique, mais, plus encore, dans l'ensemble des dimensions de la vie urbaine. C'est parce que les biens, les informations et les personnes peuvent circuler rapidement sur de plus vastes portions de territoires que les villes se connectent et s'interpénètrent de plus en plus. De sorte que toute territorialité urbaine contemporaine est non seulement une territorialité étendue, mais également et surtout une territorialité mobile. La mobilité est devenue dans les sociétés contemporaines et en rupture avec les sociétés modernes, celles de la deuxième moitié du XX^{ème} siècle à peine, ce qui désormais nous lie aux lieux et nous lie les uns aux autres. Une inversion remarquable donc : contrairement à ce qui prévalait hier, la fixité aujourd'hui – à demeure, au quartier et même dans son emploi – est un facteur d'exclusion, alors que la

mobilité inclut et intègre. Le droit à la ville est devenu le droit à la mobilité. De fait, prioritairement technique qu'elle était dans la ville d'hier, la mobilité est devenue un fait prioritairement culturel. Avec les territorialités contemporaines, s'est inventée la réalité nouvelle de la ville-mobile (Chalas 1997), dans laquelle ville et mobilité ne peuvent plus être pensées séparément, mais dans un rapport d'union inextricable. En témoignent ces lieux urbains d'un nouveau genre que l'on nomme maintenant « lieux de transit » (Bellanger et Marzloff 1996) et que le service de recherche de la RATP (réseaux de transports en commun parisiens) appelait initialement du néologisme barbare, mais très significatif : « transports-espaces » ou « espaces-transports » (Amar 1993) pour expliquer l'indissociable intrication contemporaine entre espace et flux, ville et mobilité, que constituent désormais les gares, les aéroports ou aéro-gares et les grandes stations de métro dans lesquels le transport n'est qu'un aspect parmi d'autres de la fonctionnalité comme de l'agrément de ces lieux. Loin d'être des non-lieux (Auge 1992), ces gares de toutes sortes ont intégré la ville en leur sein avec leurs services, leur animation, leur attractivité, leurs espaces publics, mais aussi leurs passants, leurs consommateurs et leurs flâneurs non voyageurs. Si hier, la problématique des gares de chemin de fer notamment était celle de « la gare en ville », c'est-à-dire de l'implantation ou du maintien de la gare au centre de la ville, la problématique contemporaine de la gare est celle de « la ville en gare » (Joseph 1999), en d'autres termes, celle de l'entrée de la ville sous tous ces aspects au cœur même des gares.

Troisième caractéristique : le polycentrisme réticulaire

De ces deux premières caractéristiques des territorialités contemporaines découle, sur le plan morphologique, une troisième caractéristique, celle du polycentrisme ; le polycentrisme que constitue précisément l'agrégation de plusieurs villes, petites et grandes, entre elles dans un système urbain et interurbain de transports rapides multimodaux des biens, des informations et des personnes. Il faut cependant bien noter que le polycentrisme en tant que tel n'est pas une nouveauté. Toute ville, dans le passé, même lointain, était plus ou moins polycentrique. Ce qui change aujourd'hui, c'est la nature du polycentrisme. Les centralités du polycentrisme contemporain sont reliées entre elles selon une logique réticulaire, c'est-à-dire en réseau, et non plus aréolaire (Dupuy 1992). La logique aréolaire appartenait au polycentrisme de la ville d'hier ; polycentrisme dit cristallin (en référence au modèle élaboré par l'urbaniste Christaller en 1933) qui supposait un centre principal unique et des centres se-

condaires, de plus en plus secondaires au fur et à mesure que l'on s'éloignait du centre principal. La logique réticulaire contemporaine, si elle ne supprime pas les centres secondaires, relativise cependant l'importance du centre principal ancien et surtout, le plus souvent, multiplie les centres principaux, anciens ou nouveaux, et où que soient situés ces centres, au cœur ou sur les bords géographiques des étendues urbaines.

Quatrième caractéristique : le paradoxe de la centralité

Les territorialités contemporaines présentent de la sorte, en rapport direct avec leur polycentrisme réticulaire, un paradoxe de la centralité, lequel peut s'énoncer comme suit : alors que les centre-villes historiques s'affaiblissent (Melissos 1998) – parce qu'ils perdent de leur importance, se relativisent, deviennent des centres parmi d'autres centres –, jamais cependant la centralité ne s'était aussi bien portée. Un tel paradoxe s'explique par le fait que des centres, parfois de très importants, apparaissent en nombre dans la périphérie urbaine et que, en conséquence, ce sont les fonctions même de la centralité qui se diffusent (Secchi 2004) et se développent hors de la ville-centre traditionnelle. D'ailleurs, avec cette excentration ou exurbanisation de la centralité, c'est la notion de banlieue – associée dans le sens commun à la banlieue-dortoir monofonctionnelle et loin de toute centralité de quelque nature que ce soit – qui est en perte d'usage parce qu'en perte de réel, ne collant plus aux faits, et qui est de plus en plus remplacée par celle de périurbain, plus appropriée pour signifier la multiplication en périphérie, même lointaine, d'équipements pluri-fonctionnels de centralité.

Cinquième caractéristique : la disjonction entre centre-ville et centralité

Le paradoxe de la centralité nous oblige en toute logique à penser la disjonction entre centre-ville et centralité. Alors que dans la ville d'hier, y compris moderne, le centre-ville historique et géographique constituait à lui seul toute la centralité – ou presque – et que se superposaient et se confondaient en conséquence centre-ville et centralité, ceci n'est plus le cas aujourd'hui. Dans nos territorialités contemporaines, les fonctions de centralité sont remplies par bien d'autres lieux et équipements que ceux que l'on trouve traditionnellement dans les centres-villes anciens. Le périurbain est même devenu le terrain principal de l'extension des fonctions de centralité.

Sixième caractéristique : la tripartition fonctionnelle de la centralité

Mais quelles sont précisément les fonctions constitutives de la centralité contemporaine ? Quelles sont les fonctions sans lesquelles il ne peut y avoir de centralité possible, en périphérie comme dans la ville dite ville centre ? Ces fonctions qui définissent la centralité contemporaine, toute centralité contemporaine, sont au nombre de trois : l'attractivité, la sociabilité anonyme de masse ou de foule, la mixité sociale.

Une centralité, où qu'elle se situe, se doit d'abord d'être dotée d'une ou de plusieurs activités, quelles qu'elles soient (travail, loisirs, consommation, culture ...), qui attirent, soit par nécessité, soit par désir, des urbains de toute part, y compris de très loin dans l'agglomération.

En outre, le nombre de ces urbains ainsi attirés doit être suffisamment important pour pouvoir engendrer une vie sociale fondée sur l'anonymat qui est aujourd'hui perçue comme une valeur ou, pour le moins, comme une donnée urbaine positive (Sansot 1980 ; Pétonnet 1994). Deux écueils menacent l'existence d'une centralité en tant que telle : la désertification en termes de fréquentation, c'est-à-dire le manque manifeste d'une population nombreuse, et la convivialité si ce terme est synonyme de pression collective forte, d'interaction sociale obligée, non choisie et non gérée par chacun en toute indépendance. Les urbains n'attendent pas des centralités qu'elles soient des lieux de chaleur conviviale au sens où priment l'interconnaissance et la reconnaissance. Les urbains aujourd'hui n'en demandent pas tant aux centralités. Ils veulent que les centralités soient avant tout des lieux d'accueil spécifiques d'hommes et de femmes rassemblés en masse ou en foule, car un tel rassemblement est garant de ce qui fonde l'urbanité contemporaine et même l'amour (Sennet 1979) de l'urbanité contemporaine, à savoir : le secret de chacun (Simmel 1984), le droit à l'indifférence plus que le droit à la différence (Joseph 1984), l'étrangeté mutuelle des passants (Quéré et Brezge 1993), la précarité et la superficialité des rapports sociaux, les liens faibles, la rencontre potentielle avec son compagnon de vice ou de talent (Park 1984), la découverte de l'inconnu, l'apprentissage de l'incertain.

Enfin, l'importance d'une centralité contemporaine s'évalue à l'étendue de sa mixité sociale. Si peu admise aujourd'hui par les habitants dans le domaine de l'habitat, c'est-à-dire du logement, du quartier, du lotissement, si mal réalisée peut-être aussi par les politiques urbaines dans ce domaine, la mixité sociale marque cependant positivement les centralités aux yeux de tout habitant. L'intérêt d'une centralité c'est le brassage des populations venues d'horizons différents que l'on contemple et auquel également on participe. Une centralité ne doit présenter aucune barrière de quelque ordre que ce soit, social, symbolique ou physique, susceptible de repous-

ser une catégorie d'usagers. Riches, pauvres, vieux, jeunes, enfants, handicapés, touristes, étrangers, tout le monde doit pouvoir trouver sa place dans une centralité digne de ce nom. Plus un centre est riche de la diversité humaine et plus il est apprécié et représentatif du phénomène de centralité urbaine contemporaine.

Septième caractéristique : la diversité des centralités

Le polycentrisme réticulaire des territorialités contemporaines est constitué d'un ensemble très diversifié de centralités (CERTU 1999). Plus précisément, quatre types de centralités, toutes fondées sur la tripartition fonctionnelle mentionnée plus haut, composent ce polycentrisme réticulaire contemporain.

Les centres-villes anciens et patrimoniaux relèvent du premier type de centralité. Les vieux centres urbains – pour ne plus être uniques et pour avoir perdu une bonne part de leur prestige et de leur importance au profit des centralités nouvelles et multiples qui se développent en périphérie – ne se sont pas pour autant transformés en « *downtown* » appauvris et délaissés sur le modèle de la ville l'américaine, contrairement à ce que beaucoup de prévisionnistes catastrophistes et autres théoriciens de la fin de la ville annonçaient au début des années 90.

Le deuxième type de centralité est représenté par les centres des bourgs et des villages qui sont devenus pleinement urbains dans un système métropolitain ou d'agglomération urbaine étendue, suite à l'exode urbain des classes moyennes notamment qui se sont massivement installées dans la périphérie rurale à la recherche de la campagne et du calme (Hervieu et Viard 1996), tout en restant urbains, tant dans leurs emplois que dans leurs modes de consommation ou leurs comportements (Kaiser 1998).

Les centralités des ex-banlieues des premières couronnes autour des villes centres constituent le troisième type de centralité. Ces ex-banlieues, toutes vouées à l'usine et au logement populaire durant les Trente glorieuses, se sont dotées à partir des années 80, en France par exemple, de centres-villes dont elles étaient dépourvues.

Enfin, ce qu'il a été convenu d'appeler par l'oxymore très révélateur de centralités périphériques définissent le quatrième type de centralités propres à nos territorialités contemporaines. L'expression de centralités périphériques désigne les équipements variés, tant dans leurs natures, leurs formes ou leurs esthétiques, qui s'amassent aux entrées de villes, au nombre desquels notamment les centres commerciaux (Péron 2004), dont l'analyse démontre – à l'encontre une fois de plus des approches en termes de non-lieux – qu'ils remplissent eux aussi et contre toute attente les fonc-

tions essentielles qui sont celles de toute centralité urbaine (Desse 2002). Les centres verts, les centres de loisirs, les équipements culturels ou les plates-formes multimodales de transports entre autres, peuvent également jouer le rôle de centralités périphériques.

Huitième caractéristique : la ville au choix

La diversité des centralités du polycentrisme réticulaire favorise la pratique habitante de la ville au choix, tout autant qu'en retour cette pratique habitante de la ville au choix renforce le polycentrisme réticulaire des territorialités contemporaines.

La ville au choix est l'aboutissement d'une dynamique selon laquelle les habitants construisent leurs réseaux de sociabilité, font leurs achats exceptionnels, tout comme ceux relevant des besoins quotidiens en nourriture, utilisent les services d'une institution, d'un médecin ou d'une banque, passent leurs loisirs, journaliers ou hebdomadaires etc., où bon leur semble, très près ou très loin de chez eux, dans les petites centralités de leur commune ou, bien au-delà, dans les centres anciens des grandes villes de leur bassin de vie. Préférer telle grande surface commerciale pour sa poissonnerie ou son rayon des vins, telle autre pour sa galerie marchande et ses boutiques de vêtements, éviter l'épicerie au pied de son immeuble à cause des prix trop élevés, aller chercher son pain parce qu'il semble meilleur dans un autre quartier que le sien, se rendre chez un dentiste à l'autre bout de l'agglomération parce qu'il a bonne réputation ou encore voir de moins en moins ses voisins et passer plus de temps loin de chez soi dans un bourg pour pratiquer son sport favori ou fréquenter ses amis qui y habitent, au point, parfois, de se croire soi-même un habitant de ce bourg, c'est vivre la ville au choix.

La ville au choix est ainsi la ville à la carte, c'est-à-dire la ville qui ne s'impose pas tel un menu unique et collectif à prendre ou à laisser intégralement, sans variations personnelles possibles. La ville au choix est la ville personnalisée ou la personnalisation de la ville, la ville sur mesure ou la ville que chacun confectionne à sa mesure, pour soi, selon ses désirs et ses besoins. La ville au choix est la ville des individus (Claval 1981 ; Bourdin 2005). La ville au choix est non seulement la ville par excellence des pratiques habitantes, mais elle est également une production de l'individualisme habitant qui traduit l'individualisation croissante des modes de vie dans nos sociétés contemporaines (Kaufmann 2001).

Neuvième caractéristique : la fin du dualisme centre/périphérie

Le polycentrisme réticulaire qui structure les territorialités contemporaines invalide le vieux dualisme centre/périphérie. Comme le confirment l'existence de centralités parfois importantes en périphérie et la pratique habitante de la ville au choix, le réticulaire est réfractaire non seulement au centralisme d'un centre unique, mais également à l'organisation hiérarchisée entre les centres.

Dixième caractéristique : une forme urbaine au contour flou et au centre de gravité introuvable

Dans ce polycentrisme réticulaire où s'estompe le dualisme centre/périphérie, c'est aussi le périmètre du territoire métropolitain qui devient difficile à délimiter avec précision et le centre lui-même de l'ensemble urbain devient également difficilement identifiable. Bref, le territoire urbain contemporain est une forme au contour flou et au centre de gravité introuvable.

Onzième caractéristique : le paysage urbain comme ensemble hétéroclite

Le paysage urbain contemporain ne se présente pas seulement comme l'association de plusieurs villes-centres anciennes qui dessinent un nouveau polycentrisme. Le paysage urbain contemporain se présente plus complètement comme un enchevêtrement de villes-centres anciennes donc, mais aussi de bourgs et de villages devenus urbains, de zones agricoles et de zones naturelles, de zones industrielles, de zones commerciales, de zones d'habitat individuel périurbain, d'infrastructures routières et autoroutières etc., qui forment un ensemble, certes hétéroclite, mais un ensemble quand même, dont les composantes sont inséparables et qui sont d'ailleurs pratiquées, perçues et vécues comme tel par les habitants. La dynamique territoriale contemporaine nous oblige ainsi à embrasser sous un même regard, c'est-à-dire à penser ensemble, l'urbain, le périurbain et le rural qui ne sont pas simplement juxtaposés, contigus, mais qui s'interpénètrent l'un l'autre, parfois au détriment l'un de l'autre, parfois en se confortant l'un l'autre.

Douzième caractéristique : la double dynamique d'urbanisation de la nature et de rurbanisation de la ville

De la logique hétéroclite qui préside à la constitution de l'ensemble urbain contemporain découle l'invalidation (après l'invalidation du vieux dualisme centre/périphérie) de cet autre vieux dualisme moderniste qui oppose le rural et l'urbain, la ville et la campagne, la nature et la ville. Dans la structuration de l'ensemble urbain contemporain, les campagnes deviennent urbaines (Donnadieu 1998), le rural et l'agriculture deviennent urbains, même la nature elle-même devient urbaine. C'est là la dynamique bien connue, d'urbanisation du rural et de la nature, inhérente à nos territorialités contemporaines. Cependant cette dynamique première connaît son double inversé, tout aussi efficace et prégnant, bien que moins connu : la dynamique de ruralisation de l'urbain. En effet, de par son extension même, la ville contemporaine englobe des pans entiers de nature agricole ou sauvage (souvent protégés d'ailleurs) qui dès lors deviennent des morceaux de ville, parfois même des centralités urbaines vertes nouvelles surgissant au cœur de métropoles. Et c'est en ce sens que l'on peut parler d'une dynamique de ruralisation de la ville ou de l'urbain. La nature et l'agriculture resurgissent au cœur des paysages urbains, comme elles resurgissent au cœur des débats d'ordre politique sur l'organisation de la cité.

Treizième caractéristique : la nature comme nouvelle monumentalité urbaine

La nature dans un ensemble urbain contemporain acquiert le statut nouveau, et même historiquement inédit, de nouvelle monumentalité urbaine (Corajoud 2004). En effet, dans le chaos organisationnel, fonctionnel, esthétique, que représente la plupart du temps le périurbain, la présence de zones naturelles, agricoles ou non-agricoles, apparaissent comme de nouvelles centralités, avons-nous dit, mais aussi, faut-il ajouter, comme des repères pour les habitants et même, pour les habitants toujours, comme des lieux de mémoire d'un passé territorial révolu. Centralité, repère, mémoire : nous avons là la définition même du monument. La nature en tant que centralité, repère et mémoire dans un territoire contemporain, c'est la nature en tant que nouvelle monumentalité urbaine. Nous étions habitués à ce que la monumentalité urbaine soit minérale et centrale. Il faudra désormais se faire à l'idée que la monumentalité peut être également végétale et périurbaine.

Quatorzième caractéristique : les vides structurants

Les territorialités contemporaines font émerger la nature en tant que nouvelle monumentalité urbaine, comme elles font émerger également une nouvelle réalité urbaine : celle des vides structurants. Qu'est-ce que cela signifie ? Que la présence centrale, et parfois monumentale donc, de la nature dans la ville constitue également des espaces vides, c'est-à-dire des espaces non-bâti, centraux et urbains. Et, à partir du moment où ces espaces non-bâti se mettent à façonner et à orienter les espaces bâtis et les infrastructures routières autour d'eux (Beauchard 1996), et ce d'autant plus qu'ils sont protégés, ils deviennent des vides structurants. Les vides dans un ensemble urbain contemporain ne sont plus, comme dans la ville d'hier, des espaces seconds, sans qualité, des résidus qui n'apparaissent qu'une fois les pleins construits. Les vides dans un ensemble urbain contemporain peuvent être en mesure de devancer et de déterminer les pleins. Nous étions habitués aux équipements structurants. Il va falloir se faire également au concept et à la réalité des vides structurants.

Quinzième et dernière caractéristique : la non-séparation entre ville et non-ville

Dans les ensembles territoriaux nouveaux de nos sociétés contemporaines, ensembles polycentriques et hétérogènes dans lesquels s'abîment les vieux dualismes centre/périphérie et rural/urbain, nous sommes partout dans de l'urbain. Dans les centres anciens, comme dans le périurbain ou dans les campagnes, nous sommes dans de l'urbain, tant sur le plan des modes de vie que sur le plan des formes construites et des équipements. Les mutations territoriales contemporaines, fait sans doute inédit dans l'histoire humaine, signent l'avènement d'une société massivement et intégralement urbaine (Mendras 1985). Là où il y a territoire, il y a de l'urbain, plus ou moins de l'urbain, mais suffisamment pour que l'on ressent et que l'on observe à l'œuvre cette logique historiquement inédite de coextensivité de la ville et du territoire. De sorte que les mutations territoriales contemporaines consistent aussi et surtout en une production de ce que l'on peut appeler les villes-territoires (Corboz 1990). La ville-territoire se définit par le fait vécu et attesté selon lequel l'on peut être urbain aujourd'hui tout en ne vivant plus en ville, mais à la campagne par exemple ou dans un coin perdu dans la nature. Autre formule relevant des pratiques habitantes : la ville-territoire peut se définir également par le fait que le lieu de la ville, ce n'est plus seulement la ville aujourd'hui, mais

ce peut être tout point du territoire, au même titre (ou presque) que les centres anciens.

Et c'est bien ce que signifient les termes de métropole et de métropolisation (Bassand 1997) qui sont très fréquemment utilisés eux aussi pour caractériser nos territorialités contemporaines. Si l'on se réfère à l'étymologie, la métropole signifie, d'une part, que l'urbain est devenu la mesure (la méτρο) de toute chose, toute activité, toute pratique, tout paysage ; d'autre part, que l'urbain nourrit, que l'urbain est la matrice (la méτρο/mater ; la ville-mère) de toute chose, de toute activité, de toute pratique, de tout paysage.

La ville-territoire suppose l'existence d'habitants qui deviennent des néo-ruraux, des néo-urbains également, mais aussi et surtout des territoriants (Munoz 2004) qui vivent, pratiquent et éprouvent chaque jour, à travers leurs déplacements notamment, la coextensivité de la ville et du territoire et le fait que l'urbain soit devenu la mesure et la ressource de toute chose, de toute activité, de tout paysage.

La ville-territoire promue par les mutations territoriales contemporaines est, elle aussi, de ce fait, à l'origine d'une double invalidation : invalidation du dualisme entre ville et territoire, bien sûr, mais invalidation également du dualisme ville/non-ville.

Pour conclure, s'il ne fallait retenir qu'une seule caractéristique de nos territorialités contemporaines, ce serait celle de la non-séparation entre ville et non-ville, à partir du moment où la ville est partout dans les centres, mais aussi dans la nature et dans les vides.

Bibliographie

- Amar, Georges (1993). "Reconstituer un complexe d'échanges urbains", dans Chalas, Yves et Geneviève Dubois-Taine (éd.). *La ville émergente*. La Tour d'Aigues: Editions de l'Aube.
- Ascher, François (1995). *Métapolis ou l'avenir des villes*. Paris: Odile Jacob.
- Auge, Marc (1992). *Non-lieux*. Paris: La librairie du siècle.
- Bassand, Michel (1997). *Métropolisation et inégalités sociales*. Lausanne: Presses polytechniques universitaires romandes.
- Beauchard, Jacques (1996). *La ville-pays. Une alternative à la métropolisation*. La Tour d'Aigues: Editions de l'Aube.
- Bellanger, François et Bruno Marzloff (1996). *Transit. Les lieux et les temps de la mobilité*. La Tour d'Aigues: Editions de l'Aube.
- Boullier, Dominique (1999). *L'urbanité numérique. Essai sur la troisième ville en 2010*. Paris: L'Harmattan.
- Bourdin, Alain (2005). *La métropole des individus*. La Tour d'Aigues: Editions de l'Aube.

-
- Castel, Robert (1995). *Les métamorphoses de la question sociale*. Paris: Fayard.
- Castells, Manuel (1996). *La société en réseaux*. Paris: Fayard.
- Chalas, Yves et Dubois-Taine Geneviève (1997). *La ville émergente*. La Tour d'Aigues: Editions de l'Aube.
- Chalas, Yves (2000). *Villes contemporaines*. Paris: Cercle d'Art.
- Choay, Françoise (1994). « Le règne de l'urbain et la mort de la ville », *La ville, art et architecture*. Paris: Centre Georges Pompidou.
- Claval, Paul (1981). *La logique des villes. Essai d'urbanologie*. Paris: Litec.
- Corajoud, Michel (2004). « La nature comme nouvelle monumentalité urbaine » dans Chalas, Yves, (éd.), *La ville-nature contemporaine. Quelle réalité, quel projet ?*, Deuxièmes Rencontres Internationales de Recherche en Urbanisme de Grenoble, 5 et 6 février.
- Corboz, Andre (1990). «Vers la ville-territoire », *Ergänzungen*. Berne, Stuttgart: Paul Haupt.
- Desse, René-Paul (2002). « Les centres commerciaux français, futurs pôles de loisirs? », *Flux* 50.
- Donnadieu, Pierre (1998). *Campagnes urbaines*. Arles: Actes Sud.
- Donzelot, Jacques (2006). *Quand la ville se défait. Quelle politique face à la crise des banlieues?*, Paris: Seuil.
- Dupuy, Gabriel (1992). *L'urbanisme des réseaux*. Paris: Armand Colin.
- Hervieu, Bertrand et Jean Viard (1996). *Au bonheur des campagnes (et des provinces)*. Marseille: Editions de l'Aube.
- Jaillet, Marie-Christine (1999). "Peut-on parler de sécession urbaine à propos des villes européennes?", *Esprit* 258: 145-167.
- Joseph, Isaac (1984). *Le passant considérable. Essai sur la dispersion de l'espace public*. Paris: Méridiens.
- Joseph, Isaac (1999). *Villes en gares*. La Tour d'Aigues: Editions de l'Aube.
- Kayser, Bernard et al. (1998). *Pour une ruralité choisie*. La Tour d'Aigues: Editions de l'Aube.
- Kaufmann, Jean-Claude (2001). *Ego. Pour une sociologie de l'individu*. Paris: Nathan.
- Mendras, Henri (1985). *La fin des paysans*. Arles: Actes Sud.
- Munoz, Francesc (2004). « La ville multipliée, métropole des territoriants » dans Chalas, Yves (éd.), *L'imaginaire aménageur en mutation*. Paris: L'Harmattan.
- Musso, Pierre (éd.) (1998). *Communiquer demain*. La Tour d'Aigues: Editions de l'Aube.
- Park, Robert E. (1984). « La ville comme laboratoire social » dans Grafmeyer, Yves et Isaac Joseph (éd.), *L'Ecole de Chicago*. Paris: Aubier-Res-Champ Urbain.
- Peron, René (2004). *Les boîtes : les grandes surfaces dans la ville*. Nantes: L'Atalante.
- Pettonnet, Colette (1994). « L'anonymat urbain », dans Ghorra-Gobin, Cynthia (éd.), *Penser la ville de demain. Qu'est-ce qui institue la ville ?*. Paris: L'Harmattan.
- Quéré, Louis et Daniel Brezge (1993). « L'étrangeté mutuelle des passants. Le mode de coexistence du public urbain », *Les Annales de la Recherche Urbaine* 57-58.
- Sansot, Pierre (1980). « Anonymat et espace urbain », *Les Annales de la Recherche Urbaine* 7.

-
- Sassen Saskia (1996). *La ville globale*. Paris: Descartes et Cie.
- Secchi, Bernardo (2004). *Première leçon d'urbanisme*. Marseille: Editions Parenthèses.
- Sennet, Richard (1979). *Les tyrannies de l'intimité*. Paris: Seuil.
- Simmel, Georg (1984). « Métropoles et mentalités » et « Digression sur l'étranger » dans Grafmeyer, Yves et Isaac Joseph (éd.), *L'Ecole de Chicago*. Paris: Aubier-Res-Champ Urbain.
- Veltz, Pierre (1996). *Mondialisation, villes et territoires. L'économie d'archipel*. Paris: PUF.

**Deuxième Partie: Les communautés dans la ville –
regards croisés sur l'organisation urbaine**

La refondation de l'urbain et du social dans le Maghreb d'aujourd'hui

Frej Stambouli

Notre propos est de montrer – à travers une analyse relativement détaillée de l'habitat populaire dans les grands villes du Maghreb moderne – combien les sociétés maghrébines, via un processus d'hyperurbanisation accéléré, se sont profondément transformées au cours des cinq dernières décennies et combien il est difficile de capter le sens de ces transformations, ainsi que la portée de leurs virtualités, pour le devenir de cette région du monde.

Cette difficulté vient du fait que nous opérons sur une aire de civilisation qui se distingue de celle que représente le modèle occidental sur lequel nous disposons d'un savoir avancé – et ceci par au moins deux faits essentiels :

- Le Maghreb s'insère dans une formation sociale spécifique, brillamment analysée par Ibn Khaldoun, et dont la relation structurelle ville-campagne est à l'opposé du modèle occidental médiéval. Rarement la ville a pu se construire comme unité autonome de la tribu (Cheddadi 2006).
- Le moment colonial fut historiquement décisif du fait qu'il a réussi à inverser la relation ville-tribu au profit de la cité. De plus, dans le sillage d'une nouvelle économie capitaliste, la colonisation devait lamener les soubassements des différentes sociétés maghrébines en imposant une dépossession terrienne colossale qui a porté sur plus de 5 millions d'hectares. Et c'est à partir de ce moment (1930) que se déclenche un exode rural massif qui induit à son tour un processus d'urbanisation pléthorique qui va constituer pour nous la toile de fond pour l'analyse et la compréhension de l'objet principal de cette communication, à savoir l'habitat populaire.

Ce processus d'urbanisation émergent devait s'étaler dans le temps et n'a jamais pu être jugulé. De 1930 à 1950 la population urbaine a doublé au Maghreb et a atteint 30% de la population totale. C'est le début de l'apparition des bidonvilles, habitat rudimentaire constitué par ces « ceintures de misère » si souvent décrites (Stambouli 1972).

Avec la coupure historique de la décolonisation, loin de se ralentir, l'urbanisation a fait un bond en avant spectaculaire sous l'effet conjugué d'au moins cinq facteurs essentiels :

- Des réformes agraires successives ;

- Une construction nationale avide de compétences venues des villages et des petites villes ;
- Une politique d'éducation pour le grand nombre ;
- Une politique industrielle héritée et qui se renforce ;
- Une croissance démographique galopante.

Dès lors, les chiffres sont fort éloquent, le Maghreb a plus que quintuplé sa population en un siècle. Au cours des cinq dernières décennies (période que nous allons privilégier dans ce travail) sa population totale a plus que triplé, tandis que le rapport population rurale/population urbaine a été tout simplement inversé³ (Naciri 1986 et Sid-Ahmed 2006). Les principales villes telles que Casablanca, Alger ou Tunis sont littéralement prises d'assaut, aussi bien par un exode rural impétueux et irréversible que par un courant intra-urbain incessant. Leur population atteint des records et les surfaces urbanisées s'étirent démesurément vers de nouvelles et lointaines périphéries⁴. De proche en proche, une urbanisation aussi violente, en un laps de temps aussi court, a fini par bouleverser les racines du tissu social, ébranler les fondations et la composition des sociétés urbaines, brouiller la symbolique et l'éthique de l'agencement sophistiqué de l'espace urbain classique. De proche en proche, c'est tout le paysage culturel et idéologique qui est atteint de confusion, tant nous peinons à ce jour à en décoder la nouvelle identité et le devenir.

En ce qui nous concerne ici, une nouvelle écologie néo-citadine s'est ainsi sédimentée et qui a vite pris la forme d'une mosaïque infinie d'habitat populaire diversifié, véritable trame de base dont la ville maghrébine actuelle est en train d'être tissée. Mais, avant de vous présenter un échantillon d'un tel habitat, je voudrais ouvrir une parenthèse de méthodologie pour légitimer le titre de cet article.

³ Voir à cet égard: Naciri 1987, Sid-Ahmed, Souiah 2005, Kateb 2004 et Chabbi 1981.

⁴ Casablanca est passée de 2,6 millions d'habitants en 1985 à 3,2 en 2005. Une conurbation en cours de formation qui s'étire jusqu'à Kenitra formerait une mégapole de 6 millions à l'horizon 2010. Alger est passée de 1,8 millions en 1980 à 2,5 millions en 2005. Tunis qui avait une population de 560,000 habitants à l'indépendance (1956) dépasse 2 millions aujourd'hui. La population totale du Maghreb central (Maroc, Algérie, Tunisie) compte 75 millions en 2007 et doit atteindre 95 en 2025. Cet ensemble géographique au sud de l'Europe s'étend sur 3,25 millions de km², soit un territoire 3 fois plus grand que la France, l'Espagne et l'Italie réunis. Par pays la population se répartit ainsi : Maroc, 32 millions ; Algérie, 33 millions ; Tunisie 10 millions.

Un détour méthodologique

Pourquoi ce besoin de refonder le social et l'urbain dans une région du monde comme le Maghreb ? Cette démarche nous a paru nécessaire pour toutes sortes de raisons.

D'abord parce qu'il s'agit d'un cas d'espèce qui en tous points se distingue du modèle occidental qui nous est familier et ceci à la fois par la nature de sa formation sociale et historique, ainsi que par la trajectoire de son devenir moderne (destin colonial et précarité de la formation capitaliste) ;

Ensuite, parce que les sciences sociales font face – encore une fois – à une crise de paradigmes et à un questionnement au sujet de l'épistémologie dominante. D'ailleurs, c'est en réaction à un tel malaise que s'est construit, à partir des années 1950, un corps de savoirs, qualifié de « tiers-mondiste », qui aujourd'hui n'arrive plus à cadrer avec les problèmes actuels. Et pourtant, la remontée des fondamentalismes remet en question l'idéologie de la modernité. Certes, nous assistons à des réorientations et à des amendements prometteurs. Néanmoins, le processus de mondialisation qui marque notre époque précipite la diversité des civilisations, les revitalise souvent à son insu et, du coup, on assiste à un éclatement des savoirs et à une fragilisation du champ épistémologique dominant. Une telle situation de malaise dans l'acte de connaître et dans le sens à donner à nos actions, favorise parfois et paradoxalement la résistance et le repli sur soi, lorsqu'elle ne précipite pas le « non savoir » ainsi que « l'impensable et l'impensé » qui « va de soi » (Bourdieu 1976, Arkoun 2006).

C'est donc ce sentiment de malaise épistémologique et d'insatisfaction relative de nos outils d'analyse les plus familiers qui nous poussent à la vigilance et à l'obligation d'essayer de refonder le statut des sociétés que nous analysons.

Une archéologie de l'habitat populaire urbain au Maghreb

La ville contemporaine dans le monde arabo-musulman occupe une position critique dans l'analyse et la compréhension des transformations en cours dans cette région du monde. Et ceci pour une triple raison :

- La ville est un lieu d'articulation dépendant entre le système mondial et le reste de la société.
- La ville se présente comme un système spécifique qui fonctionne selon une logique interne dont nous démontrerons plus tard les mécanismes les plus chargés de sens.
- La ville enfin est devenue la clef de voûte des sociétés musulmanes actuelles, le théâtre privilégié de leurs transformations. Celles-ci connais-

sent un moment d'hyperurbanisation sans précédent dans leur histoire et qui se fait sans développement consistant et concomitant, ce qui du coup précipite des mouvements sociaux souvent violents où se joue leur devenir. Nous avons pensé que l'analyse de l'habitat urbain populaire constitue une entrée privilégiée pour comprendre les enjeux actuels et dont la ville maghrébine constitue le champ par excellence.

Une espèce d'exercice archéologique de dévoilement va nous permettre de suivre tout à la fois les étapes, les modalités, les formes et les conséquences parfois imprévisibles de la sédimentation de quartiers d'habitat populaire dans les grandes villes d'Afrique du Nord.

D'abord, les années 1960 sont caractérisées par la « prise de la ville coloniale » (ville neuve) et l'élimination de sa symbolique dominatrice⁵. C'est aussi le moment où les populations fraîchement déversées par l'exode rural ont trouvé refuge à la fois dans la vieille médina, dans ses faubourgs adjacents, mais aussi dans les bidonvilles alentour. Ces derniers commençaient à poser problème pour les jeunes Etats indépendants à l'aube du raffermissement de leur souveraineté. Ils devaient être nettoyés, ravalés et, au besoin, éradiqués. Ils étaient jugés insalubres. En vertu de l'hygiène urbaine, ils devraient disparaître, d'autant que certains d'entre eux n'étaient pas loin des « beaux quartiers ». Ce fut la période des bulldozers ou de l'érection de hautes murailles pour les soustraire au regard.

Par contraste, à partir du début de la décennie suivante (1970), le boom du logement populaire des larges masses néo-citadines fut littéralement explosif et devait induire une expansion spatiale sans précédent. Ce fut à la fois la réfraction d'une croissance démographique exceptionnelle, la conséquence d'un système de besoins et d'aspirations irrésistibles au fur et à mesure que des classes d'âge plus jeunes arrivaient sur le marché du logement.

Des lotissements clandestins surgissent partout comme des champignons, s'étendant au loin, très loin des centres (dans un rayon de 20 km à partir du centre ville) sur des terrains de plaine fertiles, à la périphérie urbaine. Des lots de terrain occupés à la hâte par des populations venues des quartiers et faubourgs surpeuplés. Un habitat dit spontané et illégal, dépourvu de services essentiels (eau, égouts, électricité) s'y installent durablement. Entre 1975 et 1985, ce type d'habitat devait abriter près des trois quarts de la migration intra-urbaine. Il s'agit le plus souvent d'une population formée de manouvres, d'ouvriers et même parfois de travailleurs journaliers (60%). Mais il y a là aussi

⁵ Fanon: 1979 et Abu-Lughod donnent une description hallucinante du caractère dominateur de la ville coloniale.

des cadres moyens, des petits fonctionnaires ou employés (15%) et même des gens issus des catégories aisées.⁶

Du coup, en trois décennies (1970-2000), un nombre spectaculaire de quartiers d'habitat modeste, de gens de tous métiers et de toutes origines, se sont constitués de la sorte, au fil d'épreuves multiples qui ont conduit à la légalisation d'un grand nombre d'entre eux (obtention de titre de propriété du terrain), via une dynamique dite de réhabilitation (accès à l'eau courante, aux égouts et à l'électricité), rendue possible grâce à des mouvements sociaux parfois violents, mais aussi à la capacité qu'ont les populations de manipuler les institutions locales des partis politiques ou des institutions gouvernementales et de leur faire jouer un rôle d'« intermédiation » entre elles et le pouvoir.⁷

Cette dynamique d'intégration à la ville devient plus combative et plus ambitieuse de génération en génération. Une forte proportion des habitants de ces quartiers émergents est née dans les années 1960 et 1970. L'habitat dit précaire ne revêt pas les mêmes significations pour cette génération et pour celle de leurs parents, d'origine souvent tribale ou bédouine. Le « droit à la ville » signifiait pour ces derniers d'y acquérir une stabilité en accédant à la propriété, même les pieds dans la boue. Par contre, l'intégration urbaine des générations nées en ville passe par l'acquisition d'un logement dans un quartier aménagé et équipé. Souvent les habitants ont d'ailleurs intériorisé l'image négative de l'habitat non réglementaire en reprenant à leur compte la terminologie officielle de quartiers anarchiques (Ahya Fawdhawiya), avec l'inévitable connotation de quartiers malsains, dangereux et ingouvernables.

Pour les principaux acteurs publics, animés d'un volontarisme moderniste, la lutte contre l'habitat « insalubre », signe d'« arriération et d'indignité » visait à « moderniser » la ville, à l'unifier et à créer un « ordre urbain de progrès ». Seulement, ce volontarisme affiché n'a pas toujours les moyens de sa concrétisation. Et c'est là que les frustrations s'enclenchent et que les revanches sont prises sur les promesses non tenues (Navez-Bouchanine 2002 et 2003). C'est même de

⁶ Voir Stambouli 1996, Iraki 2006 et Naciri 1987 qui nous dit : « Il s'agit d'un habitat non réglementaire monté en des temps records, et occupé par des catégories de populations de bas revenus issus de petits métiers indépendants (marchands ambulants, soukiers, charretiers...) de chômeurs et de quelques éléments des couches moyennes les plus démunies (petits commerçants fixes, chauffeurs de taxi informels, retraités militaires, personnel subalterne d'administration) ».

⁷ Dans les mots de Foucault (1994 : 187) : « La société, écrivait Michel Foucault, est un archipel de pouvoirs différenciés. Les situations de domination politique n'évacuent pas cette complexité. D'où l'intérêt de chercher à établir selon quelles modalités des groupes sociaux « vulnérables » peuvent imposer parfois leur existence et faire plier l'institution politique ». Voir aussi Berry-Chikhaoui 1997.

telles volte-face qui sont à l'origine de l'expansion toujours recommencée des lotissements clandestins qui s'étirent à la périphérie des métropoles neuves comme Casablanca, Alger ou Tunis.

Aussi bien les strates modestes des classes moyennes que les couches populaires défavorisées rusent toujours avec le réel, arrivent parfois à contourner les difficultés et, en exerçant des techniques de pression par « le bas », finissent par accéder à un lot de terrain clandestin, tandis que d'autres forcent la légalisation de leur propriété par le fait accompli (Legros 2003).

C'est que le processus d'urbanisation en cours induit une interaction forte entre le social et le spatial, qui se traduit par une visibilité éclatante qui fait que la vie en ville réfracte les conditions de vie des autres. Si on ajoute à cela l'accès des masses à une information qui a sauté toutes les échelles du local au mondial en un laps de temps abrupt, on comprend désormais combien le « droit à la ville » via l'accès au logement est devenu un enjeu majeur pour le faisceau des forces sociales montantes (Ghorra-Gobin 2001).

Moment difficile, car plus les besoins et les aspirations en matière de logement populaire explosent, plus les politiques d'habitat deviennent plus restrictives, surtout à partir du milieu des années 1990, sous l'effet conjugué de la diminution des aides de la Banque Mondiale et du désengagement étatique lié au tournant néolibéral ; et plus la crise du logement s'intensifie. Du coup, la pression des revendications augmente, le contrôle des villes devient prioritaire pour les gouvernements et les perspectives d'avenir risquent de devenir plus imprévisibles.⁸

C'est à ce moment précis (les années 1990 et 2000) que les mécanismes de contrôle des villes frondeuses se resserrent et se diversifient et que le « droit à la ville » via un logement « décent » devient problématique. Tout ou presque a été essayé. Eradication des « zones d'ombre », « bulldozérisation » de tout ou partie de bidonville, « dégourbification » opérations de recasement, opérations de « mise à niveau » via technique de « sites et services ». Toutes sortes d'opérations qui en dernière analyse visent à canaliser le logement populaire par des actions ciblées en faveur des plus démunis, en réhabilitant par étapes et, selon la hauteur des moyens, l'illégal et le clandestin (Navez-Bouchanine 1996 et 2005).

Parallèlement, un mouvement de municipalisation de l'espace s'étend et se renforce en vue de développer les dispositifs de gestion urbaine. Enfin – fait plus remarquable – le découpage territorial administratif des grandes villes se resserre davantage et s'affine continuellement (Naciri 1987 ; Legros 2003).

⁸ A cet égard, Iraki (2006) écrit « La fin de l'Etat providence s'accompagne d'une véritable crise urbaine. L'habitat non réglementaire clandestin devient une caractéristique majeure des villes au Maroc. Il représentera dans 20 ans les 4/5 du parc immobilier total ».

De sorte que, plus les conditions de satisfaction de la demande de logement populaire deviennent insurmontables, plus le contrôle des pouvoirs publics est resserré et plus les populations concernées cherchent à se défendre non seulement – comme nous l’avons signalé plus haut – en manipulant les institutions locales de l’Etat via ses représentants, en leur faisant jouer un rôle d’intermédiation entre elles et le pouvoir, mais aussi et de plus en plus en se tournant vers la mosquée pour en exploiter la dimension symbolique.

La mosquée au secours de l’habitat populaire

En effet, on note dans les quartiers d’habitat non réglementaire l’empressement que la population éprouve de construire une mosquée, souvent à la hâte et sans autorisation préalable. La présence d’une mosquée au milieu d’un habitat illégal crée du coup un espace sacré (*horm*) censé le protéger. Souvent les autorités sont prises de court devant le fait accompli et les spéculateurs sur les terrains trouvent au contraire l’occasion idoine pour multiplier les lotissements clandestins. Et l’on a pu écrire, non sans ironie, que l’habitat non réglementaire s’étire à l’ombre des minarets.

« Ce n’est donc pas par hasard qu’avec l’aggravation des conditions de vie dans les villes aux périphéries étendues et sous-équipées, on voit les populations prendre l’initiative de construire des mosquées même dans les bidonvilles les plus misérables... Il s’agit d’un mouvement impétueux et irréversible qu’on observe partout au Maghreb et dans des villes de toutes dimensions » (14).

Il n’est pas étonnant que nombre de recherches indiquent que le secteur de l’habitat populaire périphérique offre un champ favorable à la pénétration de diverses influences religieuses et politiques. Et c’est cette perméabilité, conjuguée à une structure spatiale où la mosquée offre un point d’appui, qui a permis au mouvement islamiste de s’implanter dans plusieurs villes maghrébines.

« C’est dans les villes et plus particulièrement dans les quartiers à forte concentration de population modeste que l’on note l’ancrage urbain de l’islam et que s’installe, s’organise et se propage la contestation islamiste avec pour objectif l’exercice du droit de regard sur la cité » (Driss 2005).

Et encore :

« Il y a une correspondance entre un mode de production d’habitat et le mouvement islamiste. Ce dernier s’insère parmi les couches urbaines d’origine néo-citadine et parmi les exclus de la ville et qui ont une conscience aiguë de leurs aspirations à des conditions de vie meilleures » (Naciri 1985).

Et enfin :

« Nous insisterons ici sur l'enjeu de la mosquée dans les territoires en construction que constituent les quartiers d'habitat non réglementaire... la logique d'implantation de la mosquée recouvre celle du défi et de l'aspiration de couches urbaines exclues de la ville à une amélioration de leurs conditions de vie... Au-delà, la mosquée reste aussi le lieu d'organisation de la contestation politique de groupes religieux dans des espaces dont les populations restent marquées par les frustrations et la conscience de leurs choix » (Iraki 2006 : 70-71).

Il n'est pas superflu de rappeler ici que la mosquée occupe une place matricielle dans la structuration et le fonctionnement de la société urbaine musulmane considérée comme espace politico-économique privilégié, mais aussi et surtout en tant que centralité socio-symbolique. La mosquée cristallise non seulement la vie spirituelle de l'homme, elle rythme aussi de façon détaillée son existence matérielle. Cette conviction paraît d'autant plus fondée que le lieu où devaient être réunies, selon l'éthique musulmane, les conditions optimales de la vie vertueuse, c'est la ville (*Madina*) par excellence (Stambouli et Zghal 1976).

En effet, des conditions concrètes tissaient jadis la trame de la pratique religieuse, imposaient un type particulier de contrôle social et fondaient une fine architecture entre rapports sociaux et hiérarchies spatiales. Des institutions religieuses comme les AWQAF (fondations pieuses) permettaient d'assurer la gestion de la cité en même temps qu'elles organisaient la solidarité et la redistribution des revenus, empêchant ainsi les concentrations foncières et les grandes inégalités (Berque 2002).

D'autre part, ajoutons que la représentation de l'espace et de ses fonctions dans la ville obéissait à une stricte hiérarchie normative : tout s'organisait en effet en fonction de la plus ou moins grande proximité de la mosquée. Au niveau du quartier, celle-ci était le haut lieu non seulement de la ferveur religieuse, mais aussi de l'échange, de la consultation et de la concertation. La mosquée à prône du vendredi par contre rassemblait les habitants de plusieurs quartiers, c'est-à-dire de toute une partie de la cité ou de sa totalité, selon la taille de la ville en question.

Enfin, la mosquée constitue un espace privilégié où le politique et le religieux s'enchevêtrent, un lieu par excellence d'expression et de prise de décision pour la communauté des croyants (*umma*). Sans oublier que l'espace de la mosquée fut longtemps indissociable de celui de la transmission du savoir, la mosquée-université. C'est cette riche et puissante symbolique en terre d'islam qui a été ébranlée par les temps modernes sans avoir encore bénéficié d'un processus de refondation à la mesure des défis actuels (Stambouli 1996). Tout en notant qu'à chaque fois qu'une communauté musulmane se trouve aux prises avec un temps de crise, la mosquée lui apparaît comme un refuge, un espace de réflexivité, mais aussi un point de ralliement et de mobilisation en vue de trouver une issue à la crise.

Il faut se rendre à l'évidence et admettre que le Maghreb, à l'instar du reste du monde arabo-islamique, traverse aujourd'hui un moment historique de turbulence, marqué par une haute tension entre l'idéal et le réel, l'archétype et l'actuel. La cité, haut lieu d'ordre et de vertu, est devenue au fil de transformations rapides et traumatisantes, un espace de désordre et d'iniquité. Un tel renversement normatif interpelle aujourd'hui les métropoles du Maghreb (Hadj-Ali 1994).

Il faut faire preuve d'inventivité, car le temps presse et la violence qui éclate dans les villes en devenir – attestée à maintes reprises par des chercheurs appartenant à des horizons divers – est manifeste et risque de devenir chronique et d'entraîner des conséquences incontrôlables, en ce qu'elle pourrait à terme remettre en cause un avenir de progrès pour cette région du monde.

« Ce qui est remarquable dans la civilisation islamique, c'est le fait que le sacré imprègne les rapports du religieux et du politique. Et à chaque fois que la synthèse est rompue entre les éléments qui composent ce système, le désordre s'installe » (Ansary 2003).

L'Algérie nous a offert un exemple tragique de l'illustration de cette remarque:

« ...Progressivement la mosquée est devenue un lieu stratégique dans le processus de la violence urbaine qui ne cesse de se répandre... Des groupuscules se disputent la mainmise sur les mêmes espaces (Oct 1988) ; lorsque les jeunes des quartiers s'opposent, ils le font à partir des mosquées. C'est parce que celles-ci ne tardent pas à devenir un magasin-arsenal et le siège même de la violence. En mai 1991, les quartiers de Kouba et Belcourt à Alger livrent bataille au quartier de Bachjarah. Et l'enjeu est le contrôle d'une mosquée » (Moussaoui 1994).

Et le même chercheur d'ajouter:

« Notons que cette violence socialisée se déploie à partir de foyers privilégiés, qui sont les quartiers mal intégrés des grandes villes, fruits de l'exode rural et de la démographie galopante. Les aspirations déçues de ceux qui y habitent pourraient expliquer en partie l'intensité de leur haine vis-à-vis d'un pouvoir coupable de promesses non tenues et d'iniquité » (Moussaoui 1998 : 255).⁹

Il est clair que le doute n'est plus permis. Le temps de l'imagination créatrice a sonné, pour restaurer ce qui a été disloqué afin d'offrir un avenir de renaissance à des peuples dont l'histoire a pendant longtemps renoncé à aller de l'avant.

⁹ Voir aussi Moussaoui 1998a.

Bibliographie

- Abdou-Filali, Ansary (2003). *Réformer l'islam? Une introduction aux débats contemporains*. Paris: Ed. La Découverte.
- Abu-Lughod, Janet (1980). *Rabat. Urban apartheid in Morocco*. Princeton: Princeton University Press.
- Arkoun, Mohamed (2006). *Islam : To reform or to subvert?* London: Saki.
- Berque, Jaques (2002). *L'islam au temps du monde*. Paris: Ed. Sindbad / Actes Sud.
- Berry-Chikhaoui, Isabelle (1997). "Le logement social « mis à niveau »", *Maghreb-Machrek* 157.
- Bourdieu, Pierre (1976). *Le mal de voir*. Paris: UGE.
- Chabbi, Morched (1981). "Une nouvelle forme d'urbanisation dans le Grand Tunis : L'habitat péri-urbain spontané", *Revue tunisienne de géographie*, 8.
- Cheddadi, Abdesselam (2006). *Ibn Khaldoun. L'homme et le théoricien de la civilisation*. Paris: Ed. Gallimard.
- Driss, Nassima (2005). "Formes urbaines, sens et représentations: l'interférence des modèles", *Espaces et sociétés* 122.
- Fanon, Frantz (1979). *Les damnés de la terre*. Paris: Maspéro..
- Foucault, Michel (1994). *Les mailles du pouvoir. Dits et Ecrits*, Tome IV. Paris: Ed. Gallimard, p. 187.
- Ghorra-Gobin, Christiane (2001). *Réinventer le sens de la ville*. Paris: Ed. L'Harmattan,
- Hadj-Ali, S. (1994). "L'islamisme dans la ville. Espace urbain et contre-centralité", *Maghreb-Machrek* 143.
- Iraki, Aziz (2006). "L'organisation des solidarités dans des territoires en construction", *Espaces et Sociétés* 127.
- Kateb, Kamel (2004). "Des populations à l'étroit dans un vaste territoire", *Questions Internationales - La documentation française* 10.
- Legros, Olivier (2003). "La « refondation » de quartiers mal lotis de la banlieue de Tunis dans les années 1990", *Annuaire de l'Afrique du Nord* (CNRS).
- Moussaoui, Abderrahmane (1994). "De la violence au Djihâd", *Annales* 6.
- Moussaoui, Abderrahmane (1998). "La violence en Algérie. Des crimes et des châtiements", *Cahiers d'études africaines* 150-152: 255.
- Moussaoui, Abderrahmane (1998a). "La mosquée en Algérie. Religion, politique et ordres urbains", dans *Urbanité arabe* (ouvrage collectif). Paris: Ed. Sindbad / Actes Sud.
- Naciri Mohamed (1985). "Espaces urbains et sociétés islamiques", *Hérodote* 36.
- Naciri, Mohamed (1987). "L'aménagement des villes et ses enjeux", *Maghreb-Machrek*, 118.
- Naciri, Mohamed (1987). "L'explosion urbaine au Maghreb". *Revue Maghreb-Machrek* 96: 46-70.
- Navez-Bouchanine, Françoise (2003). "Les chemins tortueux à travers les bidonvilles", *Espaces et Sociétés* 112.
- Navez-Bouchanine, Françoise (1996). "De l'espace fragmenté comme ressource". In : *Ville et transactions sociales*. Ed. L'harmattan, Paris

-
- Navez-Bouchanine, Françoise (2002). *La fragmentation en question. Des villes entre fragmentation spatiale et fragmentation sociale*. Paris: Ed. L'Harmattan.
- Navez-Bouchanine, Françoise (2005). "Les espaces publics des villes maghrébines" dans Arnaud, Jean Luc (éd.), *L'urbain dans le monde musulman de Méditerranée*. Paris: Ed. Maisonneuve-Larose.
- Sid-Ahmed, Souiah (2005). *Villes arabes en mouvement*. Paris: L'Harmattan.
- Stambouli, Frej (1972). "Sous-emploi et espace urbain : les bidonvilles au Maghreb", *Espaces et Sociétés*, pp. 6-7.
- Stambouli, Frej (1996). "La crise sémiotique de l'espace dans le Maghreb contemporain", *Architecture et comportement* XI (3-4). Lausanne: Ecole polytechnique fédérale.
- Stambouli, Frej (1996). "Tunis city in transition", *Environment and urbanization Journal* 7(3).
- Stambouli, Frej et Abdelkader Zghal (1976). "Urban life in precolonial North Africa", *The British Journal of Sociology* XVII (1).

Pourquoi pas des ghettos ? La ville des migrations

Sandro Cattacin

La ville attire la différence : différents styles de vie, différentes trajectoires et différentes positions socio-économiques¹⁰. L'anonymat promet la liberté et attire les gens à la recherche d'opportunités nouvelles. Simultanément, la ville combine la « promesse de l'indifférence » à l'égard de la diversité (comme l'a souligné Simmel 2001[1900]) et d'une possible ascension sociale, produisant ainsi un pôle d'attraction particulier pour les personnes en mobilité. On retrouve dans la ville l'élite de la « classe créative » (Florida 2004) et les pauvres de la société en quête d'un meilleur avenir. C'est dans ce sens que la ville, par excellence, attire les migrants.

Le processus de l'inclusion des migrants a été traditionnellement analysé par la sociologie urbaine selon deux axes principaux. Tout d'abord, les analyses des hygiénistes sociaux proposaient une explication culturelle. Il s'agissait de souligner d'une part les effets négatifs des mécanismes d'auto-exclusion parmi les gens qui n'avaient pas adopté un style de vie urbain bourgeois (par exemple Mearns 1883), et d'autre, de promouvoir une image négative des quartiers délabrés, des espaces ségrégués et des ghettos. En bref, tous ces espaces ont été stigmatisés.

Simmel (Simmel 1900) – pas encore totalement libéré des préjugés des hygiénistes sociaux – prétendait, quant à lui, que les personnes habitant des parties ségréguées de la ville étaient tout simplement incapables d'abandonner leurs origines paysannes et auraient plutôt choisi de reproduire dans les quartiers urbains des conditions similaires à celles de leur monde paysan. Dépourvues de ressources humaines, économiques et sociales, ayant encore besoin de relations communautaires ou d'une quelconque sorte de solidarité mécanique, elles n'étaient pas en mesure de saisir les perspectives et le potentiel de liberté que la ville offrait.

Park (Park 1928) a introduit un élément structurel qui expliquait la ségrégation urbaine en termes de constitution territoriale, plutôt qu'en fonction des choix propres des migrants. La ville, nous disait-il, s'organise elle-même de manière à favoriser l'installation des migrants et des pauvres dans les espaces les moins attirants. Il s'agit alors d'une dynamique

¹ Les discussions avec Milena Chimienti ont été précieuses dans la conception de ce texte. Erik Verkooyen a également contribué par ses remarques dans la phase finale.

d'exclusion qui dépendant des positions socio-économiques, d'où l'occupation par les riches des parties les plus attirantes de la ville et le confinement des pauvres aux espaces urbains ségrégués. Ainsi, les mesures anti-ségrégationnistes sont elles devenues le principal instrument politique pour lutter contre l'exclusion systématique ; un choix politique qui reste toujours actuel dans beaucoup de villes¹¹.

Les analyses de l'Ecole de Chicago en matière de sociologie urbaine marquent un tournant avec la redécouverte des communautés urbaines comme des espaces de solidarité autorégulés. *Street Corner Society* de Whyte (Whyte 1943) exprime cette nouvelle perspective. Il s'agit d'une interprétation des espaces urbains culturellement homogènes, occupés par une population de statut socio-économique inférieur, non seulement comme des espaces à risque, mais aussi producteurs de réciprocité et potentiellement créateurs de stabilité¹². De fait, la cohésion sociale et le contrôle sont beaucoup plus élevés dans les espaces ségrégués ; ce qui peut d'ailleurs influencer la capacité de survie des personnes (ontologiquement parlant), d'un point de vue matériel que psychologique à la fois¹³. Du point de vue matériel, plus les communautés sont homogènes, plus facile devient l'échange de services dans une économie non-monétaire. En termes psychologiques, l'identité n'y est pas systématiquement remise en cause et le processus de reconnaissance de l'identité de chacun y devient plus facile.

Cela dit, je pense - dans le même sens que Dear (Dear et Flusty 2001) - que les espaces homogènes à forte concentration résidentielle, de statut socio-économique inférieur, ne sont pas si problématiques. Contrairement à l'Ecole de Chicago, je pense qu'ils *peuvent* être organisés en tant qu'éléments de stabilité, aussi bien au niveau des dynamiques urbaines soumises à de permanents changements démographiques qu'au niveau de la criminalité et de la violence. Ces espaces permettent aussi une intervention dans les secteurs sociaux et de la santé ciblée sur leurs usagers.

¹¹ Pour mieux comprendre le débat entre Simmel et Park, voir en particulier Häussermann 1995.

¹² Contrairement aux thèses de Simmel, la société et l'Etat ne pensent plus que l'égalité soit possible et semblent avoir accepté le fait que les inégalités ne puissent pas être résolues, mais uniquement limitées.

¹³ Cette distinction entre la dimension ontologique psychologique et la dimension matérielle de la survie est présentée par Milena Chimienti (Chimienti 2006) comme complément à Giddens (Giddens 1991).

Des quartiers ségrégués aux quartiers agrégés ?

Pourquoi pas des « ghettos » ? En partant de cette question provocante, j'aimerais repenser la dynamique interne de l'agrégation dans les quartiers des sociétés modernes. Je pars du présupposé que dans les sociétés caractérisées par des valeurs individualistes, la pluralité des modes de vie et l'organisation flexible, les « ghettos »¹⁴ des sociétés démocratiques et ouvertes jouent probablement un rôle différent de celui qu'ils jouaient auparavant : un rôle qui serait moins focalisé sur l'exclusion externe et la ségrégation, mais plutôt sur la réappropriation interne du sens par ses habitants.

En d'autres termes, alors que Simmel ne voit pas la fonctionnalité des espaces ségrégués et que l'École de Chicago prétend les démanteler, je considère que leur existence est toujours utile et que si l'on prétend les combattre, on crée de nouveaux problèmes plutôt que de fournir des solutions. Afin de soutenir cette hypothèse, j'examinerai tout d'abord la transformation des fondements *externes* de la création de quartiers agglomérés et leur propre organisation *interne*.

D'un point de vue contextuel *externe*, ce sont les considérables changements sociétaux qui me conduisent à cette considération. La pluralisation de la société et l'économie flexibilisée menacent la cohésion de l'identité et de la société ; la responsabilité s'individualise. Ce phénomène d'individualisation et de flexibilisation rend l'intégration de la société entière encore plus difficile. Comme l'ont bien montré plusieurs auteurs, on assiste à une croissance du nombre de personnes mal intégrées, aussi bien au niveau social qu'économique (voir par exemple Castel 1995 ; Paugam 1991).

Dans ce contexte, nous considérons que l'agrégation dans les espaces urbains remplit une fonction. Du point de vue de l'organisation *interne*, trois arguments principaux soutiennent cette idée. En soulignant que la

¹⁴ Historiquement, le mot « ghetto » se réfère à un espace ségrégué et fermé basé sur des différences culturelles (religion ou race, comme les premiers ghettos juifs créés en Europe au XVI^{ème} siècle – le mot provient d'ailleurs précisément de cette réalité historique vénitienne – ou les ghettos afro-américains ; à ce propos, voir Nightingale 2003). J'entends ici dépasser cette définition et considérer les ghettos comme des espaces homogènes ouverts, à forte concentration résidentielle et dont les habitants possèdent un statut socio-économique similaire (bas en principe), ce que j'ai appelé des quartiers agrégés.

migration vers la ville ne peut pas être arrêtée, je développerai l'idée de l'importance d'envisager les quartiers agrégés comme opportunité *(a)* ; où les identités retrouvent une protection face au défi du constant changement des systèmes de valeurs de la société moderne *(b)*; et, enfin, j'expliquerai que l'auto-organisation de ces espaces peut se traduire par une forte capacité d'action et de résolution des problèmes concrets *(c)*. A partir de ces trois arguments, j'entends examiner si cette capacité d'autorégulation dépend de la reconnaissance de ces quartiers comme une partie essentielle et utile à la ville par les autres habitants et leurs représentants politiques respectifs. Une telle reconnaissance pourrait ouvrir des portes à des interventions efficaces de politique publique *(d)*.

a) Bien que les quartiers agrégés soient encore caractérisés par la situation contextuelle et les inégalités économiques, juridiques, sociales ou raciales, nous considérons actuellement que ce type de quartier urbain a une utilité matérielle et symbolique pour les personnes que les habitent. Tout d'abord, le quartier agrégé est la porte d'entrée pour beaucoup de migrants dans la ville. Ils y rejoignent des personnes qu'ils connaissent et la communauté peut les aider et les soutenir dans leurs premiers pas vers l'intégration économique et sociale dans la ville. En particulier, les migrants clandestins y retrouvent un sentiment de sécurité (Achermann et Chimienti 2005). Même dans de villes plus petites, sans espaces ségrégués, on peut rencontrer dans des lieux publics tels que les gares, les restaurants ou les clubs, des personnes avec les mêmes racines et origines socio-économiques¹⁵. Une telle concentration peut à première vue être interprétée comme problématique. Mais, si l'on porte un regard sur le phénomène dans une perspective dynamique, ces lieux diminuent l'impact des migrations en termes de défi pluraliste porté à la ville ; d'abord à travers l'accueil dans les communautés et ensuite à travers le fait que ces communautés peuvent être le point de départ d'un affranchissement. En d'autres termes, les migrants trouvent non seulement un cadre chaleureux et loyal, mais aussi une île à partir de laquelle « la sortie » et « la voix » deviennent des stratégies d'action possibles (Hirschman 1970). Alors que la sortie pourrait signifier le retour au pays ou l'échec du projet de migration, elle

¹⁵ Typiquement, dans des villes plus petites de l'Europe, l'homogénéisation des quartiers est rare, même dans les cas où le nombre de migrants est grand ; cependant, cela ne signifie pas qu'ils soient organisés en communautés pour autant. En fait, plus que des « ghettos », nous retrouvons des places de rassemblement, des centres commerciaux ou des immeubles entiers, ce qui permet des contacts quotidiens (voir les études de Hoffmann-Nowotny et Hondrich 1982).

peut aussi se traduire par un accompagnement au sein de la communauté d'appartenance. Une stratégie de participation (« *voice* ») pourrait signifier que, après avoir stabilisé la position dans le quartier, on peut entrer dans une perspective de mobilité, qu'elle soit sociale ou spatiale. Les quartiers agrégés peuvent constituer aussi bien le début que la fin de l'histoire d'un migrant. Ils accordent aux migrants la possibilité de progresser dans la quête d'une vie meilleure.

Dans un ordre d'idées similaire, d'autres auteurs ont montré que, dans certaines situations, les quartiers homogènes, socialement disqualifiés, peuvent renforcer la stigmatisation externe : leurs habitants évitent d'être confrontés à la stigmatisation externe, ce qui protège leur estime de soi. Paugam (cf. Paugam 2000) décrit ce processus en termes de « marginalité organisée », c'est-à-dire où devient possible la

« reconstruction symbolique d'un cadre culturel tolérable dans un espace contrôlé par l'expérience des échanges et des activités quotidiennes et parfois grâce aux ressources de l'imaginaire. Par l'espace vécu qui contient potentiellement leur histoire faite de conflits, d'échecs, mais aussi de fêtes et de moments heureux, ils succèdent à une forme d'identité positive. Il ne s'agit pas pour autant d'une volonté de changement de statut, mais plutôt d'une adaptation individuelle à une condition dont on peut dire qu'elle est à la limite de l'exclusion sociale » (Paugam 2000 : 129).

b) Les identités sont sous tension; en particulier les identités migrantes. On retrouve une double logique derrière cette tension. Premièrement, l'inclusion dans un système économique flexibilisé, constitué d'identités faibles et de personnalités fortes, représente un vrai défi pour les personnes à la recherche de valeurs et d'orientations (Sennett 1998). Les migrants conviennent à une économie flexible, étant donné que le processus migratoire les a habitués à compromettre leur identité. Contrairement à l'économie fordiste, la nouvelle économie flexibilisée ne compense plus le manque d'intégration sociale des migrants ; dans le passé, c'était l'entreprise qui organisait les activités sociales de la communauté de travailleurs. Les communautés représentent pour eux des lieux de stabilisation identitaire (Fibbi et Cattacin 2002).

Deuxièmement, le processus de pluralisation, qui subit une accélération depuis les années 1960, a fragilisé la pression d'acculturation chez les migrants. En tant que membres de sociétés différenciées, les migrants sont en mesure, comme tous les autres, de choisir parmi les possibilités d'appartenance. A l'intérieur de ce marché des identités, les personnes non seulement possèdent une faible identité individuelle, mais elles sont également obligées de renforcer cette identité résiduelle afin de pouvoir

exister et survivre (Amselle 2000). Si la normalité signifie vivre dans un espace social qui ne requiert aucune affiliation, ou si la « liminalité » de l'existence est la norme (Bauman 2000), alors la stabilisation des identités représente une stratégie de survie (Szokolczai 1994). Les quartiers agrégés deviennent des lieux où des identités faibles, menacées par les expériences quotidiennes de discrimination et de stigmatisation, peuvent retrouver la stabilité dans la rencontre de personnes qui leur ressemblent.

c) D'après Etzioni (voir notamment Etzioni 1993), les espaces urbains peuvent être à l'origine de la création d'initiatives communautaires d'entraide. La question qui se pose est de savoir si les quartiers caractérisés par une grande communauté migrante ont développé une telle capacité et dans quelle mesure. Nous défendons l'hypothèse qu'en accordant à ces espaces urbains une plus grande liberté d'action, ils seront mieux placés pour résoudre leurs propres problèmes. Les grandes villes de l'Amérique du Nord exemplifient l'acceptation de cette liberté d'action, alors que, dans les villes européennes, les espaces ségrégués sont en général contestés sur le plan politique en tant qu'espaces légitimes (Donzelot et al. 2001). Pourquoi alors cette différence entre les villes du Nouveau et du Vieux Monde? Très probablement parce que les choix programmatiques européens pour combattre la pauvreté avec une grande aide sociale influencent la tolérance des situations hautement défavorisées (Cattacin 2006). Ce n'est que depuis les années 1980, avec les changements des modèles économiques et sociétaux qui ont limité le développement de l'Etat social (Cattacin et Lucas 1999), que l'Europe s'est rendue compte que la pauvreté est une partie inévitable de la réalité sociale. A l'opposé, des pays d'immigration comme les USA ont adopté une logique de développement de la solidarité sociale qui ne dérive pas de l'Etat, mais qui est centrée sur la communauté elle-même et n'attribue pas à la société les échecs individuels¹⁶.

Aujourd'hui, nous constatons un affaiblissement de ces deux modèles. Le modèle européen est affaibli, car la crise financière de l'Etat social et les difficultés qui en découlent dans la poursuite des politiques de redistribution sont évidentes. Face à l'absence d'une perspective commune en termes de politiques sociales européennes au niveau urbain, il manque un modèle alternatif de politique anti-ségrégationniste. Le problème réside

¹⁶ Cf. le débat normatif entre Barry (1990 ; 2001) et Kymlicka et Banting (2006) à propos de ces deux voies de création de solidarité sociale basée sur la reconnaissance des communautés ou sur la redistribution (dans ce même sens, cf. Fraser et Honneth 2003).

particulièrement dans le fait que, face à l'inexistence de ressources et d'idées, les villes travaillent dans une logique de résolution des problèmes à court terme, dépourvue de toute perspective réelle. Les émeutes et l'anomie en sont pourtant des conséquences logiques (Donzelot 2006).

Le modèle communautaire des sociétés d'immigration a également atteint ses limites avec la fin de la croissance économique généralisée. Dans la dynamique économique actuelle, la pauvreté et la ségrégation spatiale sont associées dans la mesure où les ressources mobilisables par les communautés sont limitées. Dans les quartiers agrégés, les personnes possédant un très bas statut socio-économique risquent d'être soumises à un processus de « hyper-ghettoïsation », comme l'appelle Loïc Wacquant (Wacquant 2006a ; Wacquant 2006b), accentuant la perte de ressources auto-régénératrices. Si je pense que Wacquant dramatise les dynamiques urbaines des Etats-Unis (et de l'Europe) et sous-estime la capacité réactive des communautés¹⁷, il a le mérite de mettre en évidence les relations subtiles entre ressources communautaires et ressources matérielles, de même qu'entre le capital social et le capital économique (voir aussi Bagnasco 1999). Ces deux dimensions doivent assurer un niveau minimal si les individus et les groupes veulent survivre. Même si c'est plus facile de rencontrer des personnes et trouver un emploi dans les villes, nous sommes néanmoins confrontés à un espace urbain tentaculaire qui crée des quartiers sans identité et au bord de l'anomie.

d) Si l'on considère que, dans les sociétés modernes, les villes doivent avoir des espaces où les gens de faible statut socio-économique puissent vivre et dans lesquels les processus de communautarisation soient possibles, étant donné que ces lieux sont des points de départ des migrations, de stabilisation des identités et des processus de production de ressources, je ne suis pas en train d'affirmer la nécessité de tels « ghettos » ; au contraire, ces lieux ont une véritable fonction – probablement sous-estimée – dans notre société. Combattre ces espaces, ce n'est que suivre une perspective romantique d'une société harmonieuse, mixte et multiculturelle. Cela signifie que les villes sont vues sans une dynamique permanente de réorganisation et de migration (Donzelot 2006 :77).

Seulement, l'homologation dans une société, par exemple à travers des politiques urbaines anti-ségrégationnistes, peut mener à la destruction

¹⁷ Voir sa critique des auteurs américains qui ont développé des travaux sur les ressources communautaires des Noirs dans les quartiers défavorisés (Wacquant 2002).

des ressources auto-régénératrices produites dans les espaces plus homogènes de notre société. Accepter de vivre dans une société pluriculturelle – plutôt que multiculturelle – au sein de laquelle la différence serait la norme, cela implique un travail où les différences sont prises pour ce qu’elles sont vraiment, c’est-à-dire des ressources. Mais, si l’on veut utiliser ces ressources, on doit savoir les reconnaître au lieu de les dénigrer (Cattacin et Baglioni 2005) ; en d’autres termes, il faut leur donner un espace où elles peuvent réagir et travailler de manière autonome contre les menaces et les problèmes (Donzelot et Estèbe 1994).

Le processus de reconnaissance débute par la souffrance et le développement de la conscience de soi¹⁸ qui, à leur tour, amènent un positionnement public de ces groupes qui ne sont ni visibles, ni acceptés. Cette « lutte » pour la reconnaissance (Honneth 1994) permet aux personnes avec des caractéristiques spécifiques d’exister en toute dignité – mais demande aussi le respect de cette dignité par le reste de la société (comme souligné par Taylor 1992 et Ricoeur 2004). Cela peut être accompli à travers l’indifférence, en acceptant l’existence de mondes vécus différents. Mais, si l’on veut vraiment incorporer ces différences dans un projet tel que la reproduction d’une société urbaine innovatrice, alors il faut aussi trouver les moyens d’y parvenir. Il s’agit là d’une question de gouvernance de la ville.

La gouvernance de la différence

Avant d’analyser l’espace urbain comme un lieu où la concentration résidentielle et les différences individuelles sont sensées contribuer à l’innovation et à la résolution démocratique des conflits, il faut tout d’abord comprendre les facteurs régulateurs actuels de la ville. Nous considérons que, pour parvenir à une meilleure compréhension de la complexité de la ville, nous devons analyser la manière dont elle est gouvernée comme une dynamique à multiples facettes, où les autorités étatiques au niveau local (l’autorité locale) peuvent jouer un rôle, bien que celui-ci ne prévaut probablement plus (*a*). En particulier, les autorités gouvernementales devraient être ouvertes à l’innovation et au changement. Elles devraient plutôt considérer les différences comme des ressources (*b*). Cela mènerait la ville vers un développement urbain sensible à la différence. De

¹⁸ Tel que cela a été reconstruit, par exemple, par Chimienti (2005) et Roca i Escoda (2004).

nouveaux instruments, plus adaptés à l'accélération des changements urbains, se révèlent donc nécessaires (c).

a) Actuellement, les chercheurs soulignent le fait que les autorités locales se retrouvent dans une meilleure position que les autorités nationales pour faire face à la pluralité de la société, mais aussi pour prendre des mesures concrètes et adéquates (Bauböck 2002). Bien que la ville reste la mieux placée pour gérer les différences et les défis sociaux, je considère que les acteurs de la gouvernance municipale sont nombreux et très divers et que, dans ce cadre, l'autorité locale n'est plus qu'un acteur parmi d'autres, aussi important fût-il, dans le processus de prise de décision.

D'ailleurs, la désindustrialisation, les migrations et l'accélération des changements économiques ont défié les autorités urbaines. A la suite des plans de développement urbain à long terme des années 1970 et de la période de stabilisation conservatrice des villes au cours des années 1980, nous avons été confrontés ces deux dernières décennies à la redécouverte d'une croissance irrégulière et à des politiques réactives proposant des interventions radicales, mais aussi des espaces de restructuration libre (Campos Venuti 1990). L'« éclatement » de la ville (Graham et Marvin 2001) est désormais la nouvelle réalité où la gestion urbaine peut être associée à un modèle de mondes organisés en réseau et de manière relativement indépendante. Dans un tel réseau, la ville assume la fonction de garantir les infrastructures de base, où les principaux acteurs sont des investisseurs et des communautés en permanente mutation et organisées de façon anarchique. Les subcultures urbaines des mondes vécus alternatifs, c'est-à-dire ceux des migrants, sont généralement organisées par des services et des initiatives autogérées qui ne sont ni planifiées, ni subventionnées par les autorités locales. Par exemple, l'analyse du monde des migrants sans-papiers au niveau urbain nous mène à un cadre de réseaux d'entraide, très souvent reconnus ou du moins tolérés par les instances locales. Quand l'Etat local se retrouve dans la position ambivalente de savoir que les migrants sans-papiers ont besoin d'un service, comme par exemple l'accès à des prestations médicales – difficilement accordé en termes officiels – alors il s'accommode de recourir aux services socio-sanitaires alternatifs. Sans ces services-là, il serait contraint d'agir de manière contradictoire. En les acceptant, on facilite l'accès à un droit de base tel que les soins sanitaires¹⁹. C'est une situation que l'on retrouve égale-

¹⁹ Voir Björngren Cuadra et Cattacin (2006).

ment dans le monde des abus de drogues (Cattacin et al. 1996) ou celui des sans-abri. Sans des services parallèles – ces mondes parallèles de l'existence urbaine – les problèmes s'aggravaient jusqu'à mettre la ville dans une situation de crise aiguë.

Ces réseaux produisent donc des services – ou, dans un certain sens, des droits partiels – adressés à des groupes spécifiques, soit par une organisation autonome, soit à travers des groupes de solidarité (en faveur de causes sociales). L'accès à ces services de base est garanti si la personne appartient à tel groupe spécifique. Cette production de droits partiels (et informels) en dehors de la sphère étatique transforme la logique de citoyenneté. La citoyenneté devient ainsi une variété de droits produits dans la ville, dont l'accès est rendu possible grâce à différentes lois *et* grâce à différents acteurs sociaux. Cette citoyenneté à multiples facettes dans les villes, on peut l'appeler « citoyenneté sociétale », comme Isin semble le suggérer :

« Rather than merely focusing on citizenship as legal rights, there is now agreement that citizenship must also be defined as a social process through which individuals and social groups engage in claiming, expanding or losing rights. Being politically engaged means practising substantive citizenship, which in turn implies that members of a polity always struggle to shape its fate. This can be considered as the sociological definition of citizenship in that the emphasis is less on legal rules and more on norms, practices, meanings and identities » (Isin 2000 : 3).

Cette citoyenneté réalisée dans le contexte urbain nous fait penser à une « citoyenneté urbaine » qui ne soit pas uniquement basée sur des droits concédés par les acteurs étatiques et sociétaux, mais également à travers l'affiliation de chaque personne, à de multiples niveaux, à des droits locaux, nationaux, inter- et supra-nationaux²⁰. Même si, pour les personnes habitant une ville, les actions menées par les autorités locales constituent la principale référence et ceci en particulier pour des personnes en situation précaire, on a encore affaire à de multiples affiliations, héritages et contraintes.

Par conséquent, la mission (presque impossible) de gestion de la ville est condamnée à l'échec si l'ambition consiste à vouloir tout gérer, plutôt

²⁰ A propos de ces deux facettes de la citoyenneté urbaine, voir Bauböck (2003) et Varsanyi (2006). On retrouve ici l'idée de Bauböck de concevoir la citoyenneté urbaine comme l'étape première sur le chemin d'une vision de la ville comme productrice d'une nouvelle citoyenneté cosmopolite.

que de coopérer avec toutes sortes d'organisations sociales civiles, afin de prendre des décisions, de créer des services et favoriser la création de liens sociaux.

b) Les villes passent d'un modèle hiérarchique de gestion vers un modèle « hétérarchique »²¹, caractérisé par une pluralité de centres de décision. Cette mutation peut conduire à une structure horizontale d'intégration des acteurs dans la ville, vers des synergies entre les producteurs de services, à même de favoriser la solidarité, à condition que les différents acteurs soient reconnus en tant que producteurs et que leurs logiques respectives se prêtent à une alliance²². Mais cette combinaison peut prendre diverses formes, comme l'indiquent des études sur les cultures alternatives ou encore sur les services sociaux ou sanitaires. (Blanke et al. 1986) ; Cattacin et al. 1999, Battaglini et al. 2001a ; Battaglini et al. 2001b). Que l'attitude soit tolérante ou indifférente, qu'il s'agisse de relations d'échange ou de relations contractuelles, les acteurs impliqués doivent reconnaître l'importance du rôle des autres dans la création d'une société urbaine viable. Mais, par rapport aux quartiers défavorisés, il est clair que seule la capacité de production de politiques peut mener à des réactions, dans le sens de la création de ressources nouvelles (et aussi autonomes). Comme Donzelot l'a développé dans son importante étude sur l' « Etat animateur » (Donzelot et Estèbe 1994) dans les banlieues françaises, c'est le passage d'une politique paternaliste à une politique de renforcement des capacités d'autogestion qui a favorisé l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers. Les politiques de développement urbain de ces espaces ont mis l'accent sur l'auto-gouvernance, c'est-à-dire en attribuant des pouvoirs à ceux qui en étaient dépourvus. On peut se demander dans quelle mesure le résultat est dû à une stratégie planifiée de la part de l'Etat animateur ou s'il s'agit juste d'un effet secondaire accidentel.

Quoi qu'il en soit, cette politique a été abandonnée dans les années 1990, pour des raisons de contraintes financières et non pas parce que la politique aurait échoué. Par conséquent, et comme l'ont bien souligné plusieurs auteurs, les conditions de vie se sont dégradées une fois de plus²³. En d'autres termes, l'incorporation des ressources des plus pauvres requiert que des conditions favorables au développement de leurs propres

²¹ J'emprunte ici l'expression de Helmut Willke (Willke 1997).

²² Voir Evers à propos de la logique des « synergetic welfare mixes » (Eves 1993).

²³ Cf. par exemple Donzelot (2006) ou Wieviorka (2005).

ressources leur soient accordées – une opportunité qui est le plus souvent saisie. Il s'agit d'une stratégie d'investissement, bien documentée par les analyses de Sen concernant le processus de développement de « *capabilities* » (Sen 1992).

c) Mais quels sont les instruments concrets adéquats à un développement urbain sensible aux différences qui porte l'attention sur les migrants et la production de « capacités » ? L'hétérogénéité est la principale caractéristique des sociétés urbaines et, comme le soutiennent Graham et Marvin (2001 :405), c'est le reflet de la dynamique de pluralisation qui se généralise. Dans le domaine des politiques et de la planification urbaine, nous avons témoigné ces dernières années d'une croissante prise de conscience de la nécessité urgente d'inclure et de lutter avec les différences qui façonnent l'environnement urbain et social contemporain. Quand on doit « réussir notre coexistence dans des espaces partagés » - tel que Healey (Healey 1997 :3) définit la planification – considérer les différences consiste *in primis* à reconnaître que ;

« population groups, differentiated by criteria of age, gender, class, dis/ability, ethnicity, sexual preference, culture and religion, have different claims on the city for a full life and, in particular, on the built environment » (Sandercock 2000 : 15).

Sandercock (1998) affirme ensuite que l'agenda de la planification urbaine a été modifié de façon significative à cause de trois facteurs : les migrations transnationales, le post-colonialisme et l'essor de la société civile. Ces phénomènes renforcent l'idée que les villes de nos jours sont des « villes de la différence » (Fincher et Jacobs 1998). Cela consiste à dire que, contrairement au paradigme moderne de planification, le nouveau paradigme devrait se baser sur l'implication des groupes représentatifs de telles « différences ».

Suivant cette logique, Holston (1995) suggère que, là où le paradigme de planification moderne était basé sur l'Etat, un nouveau paradigme devrait lui se baser sur ce qu'il appelle la « citoyenneté insurgée ». En d'autres termes, le nouvel environnement édifié doit être le produit d'un processus de participation politique dans lequel la culture dominante (et ses pouvoirs institutionnalisés) est amenée à faire face à de nouvelles identités et à s'en enrichir, comme celles des immigrants, des sans-abri ou

des minorités sexuelles. A mon avis, il faut tenir compte de trois aspects fondamentaux pour relever le défi d'une citoyenneté urbaine²⁴ :

- *La promotion de la diversité urbaine.* Ce premier élément concerne l'existence, dans les politiques urbaines, de stratégies pour attirer différents groupes qui renforcent la diversité. Ce facteur, je vais l'appeler « promotion urbaine sensible à la différence ». Les différents types de groupes qui sont incités à s'installer sur un territoire donné illustrent les finalités qui sont à la base de l'environnement à construire. En particulier, si la ville reconnaît son identité comme étant basée sur les migrations, les migrants établis se sentiraient reconnus et acceptés. Il en résulterait de leur part une authentique participation à la construction de la ville.
- *L'intégration de la diversité dans le développement urbain.* Ce deuxième élément concerne l'espace construit et les instruments au service du développement de la ville. Ces instruments et leur intégration dans la sensibilité face à la différence nous permettent de mieux comprendre les diverses facettes de l'institutionnalisation d'une telle politique. En particulier, la sensibilité à la différence est cruciale dans le domaine du logement. De fait, les politiques de logement définissent quels groupes devraient ou non habiter dans la ville. De plus, les politiques de logement sont fondamentales, par opposition aux orientations actuelles signalées par Häussermann et selon lesquelles le logement est contrôlé par des mécanismes de marché qui « produisent une ségrégation encore plus accentuée » (Häussermann 1995), ce qui bloque par conséquent le développement de ressources dans ces quartiers.
- *La participation des « groupes de différence » aux processus de gestion urbanistique.* Ce troisième élément, c'est l'ensemble des différences contenues dans la ville et qui participent à la planification urbaine et à la résolution des problèmes. En effet, l'hypothèse est bien qu'il ne faille en aucun cas déroger de ce principe de nouvelle gouvernance de la ville.

Ensemble, les trois éléments que l'on vient d'évoquer suggèrent une gestion de la ville qui soit consciente de la nécessité d'intégrer les différences en tant qu'élément clé du développement urbain.

²⁴ J'aimerais ici remercier Simone Baglioni avec qui j'ai développé ces idées.

Des quartiers agrégés ?

Dans ce texte, j'ai essayé de développer l'idée que les quartiers devraient être construits de façon homogène, comme une sorte de communauté dans le sens de groupes agrégés – pas nécessairement uniquement en termes d'ethnicité, mais également en termes de caractéristiques socio-économiques. Car il s'agit bien là des reflets réels des migrations, des différences socio-économiques et de la dynamique de développement de la ville. Ces quartiers ont un potentiel d'autorégulation et de stabilisation trop souvent sous-estimé. Ainsi, je pense que la mixité d'une ville est le résultat de la mobilité, mais ne peut pourtant pas en être le point de départ, surtout dans les sociétés modernes, flexibilisées, où les identités faibles recherchent une communauté stabilisatrice. Si l'histoire des « ghettos » montre qu'ils étaient ségrégués et fermés jusqu'au siècle dernier, nous devons les concevoir et les promouvoir comme des espaces ouverts. La ville doit être ouverte et fermée à la fois, comme le défend Donzelot (Donzelot 2005).

En d'autres termes, l'orientation de la ville moderne doit avoir conscience de la fonctionnalité des quartiers agrégés. De même, elle doit leur accorder les moyens nécessaires au développement d'initiatives d'entraide, sans tomber dans l'erreur de promouvoir de nouveaux « ghettos ». Il est important de trouver l'équilibre entre l'agrégation dans les quartiers et l'ouverture à la mobilité sociale et territoriale dans la ville. Non pas au moyen d'une planification urbaine dictée par l'Etat, mais tout simplement par une gestion sensible à la différence, engagée en partenariat avec la multitude d'acteurs qu'elle implique.

Bibliographie

- Achermann, Christin et Milena Chimienti (2005). *Migration, Prekarität und Gesundheit. Ressourcen und Risiken von vorläufig Aufgenommenen und Sans-Papiers in Genf und Zürich*. Neuchâtel: Swiss Forum for Migration Studies.
- Amselle, Jean-Loup (2000). *Branchements. Anthropologie de l'universalité des cultures*. Paris: Flammarion.
- Bagnasco, Arnaldo (1999). *Tracce di comunità*. Bologna: il Mulino.
- Barry, Brian (1990). "The Welfare State versus the Relief of Poverty", *Ethics* 100: 503-529.
- Barry, Brian (2001). *Culture and Equality: An Egalitarian Critique of Multiculturalism*. Cambridge: Polity Press.

-
- Battaglini, Monica, Sandro Cattacin et Véronique Tattini (2001a). "Reconnaissance et coopération: quelle institutionnalisation de l'associationnisme? Deuxième partie", *Associations transnationales/Transnational Associations* 01(3): 130-156.
- Battaglini, Monica, Sandro Cattacin et Véronique Tattini (2001b). "Reconnaissance et coopération: quelle institutionnalisation de l'associationnisme? Première partie", *Associations transnationales/Transnational Associations* 01(2): 60-73.
- Bauböck, Rainer (2002). *Transnational citizenship: membership and rights in international migration*. Cheltenham [etc.]: E. Elgar.
- Bauböck, Rainer (2003). "Reinventing Urban Citizenship", *Citizenship Studies* 7(2): 139-160.
- Bauman, Zygmunt (2000). *Liquid Modernity*. Cambridge: Polity Press.
- Björngren Cuadra, Carin et Sandro Cattacin (éd.) (2006). *Migration and Health. Difference sensitivity from an organisational perspective*. Malmö: Malmö University, IMER, forthcoming.
- Blanke, Bernhard, Adalbert Evers et Hellmut Wollmann (éd.) (1986). *Die Zweite Stadt, Neue Formen lokaler Arbeits- und Sozialpolitik*. Opladen: Westdeutscher Verlag.
- Campos Venuti, Giuseppe (1990). *La terza generazione dell'urbanistica*. Milano: Angeli.
- Castel, Robert (1995). *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronologie du salariat*. Paris: Fayard.
- Cattacin, Sandro (2006). "Migration and Differentiated Citizenship. On the (post)Americanization of Europe", *Willy Brandt Series of Working Papers in International Migration and Ethnic Relations* 1/06. Malmö: Malmö University, IMER.
- Cattacin, Sandro, Barbara Lucas et Sandra Vetter (1996). *Modèles de politique en matière de drogue. Une recherche comparative sur six réalités européennes*. Paris: L'Harmattan.
- Cattacin, Sandro et Barbara Lucas (1999). "Autorégulation, intervention étatique, mise en réseau. Les transformations de l'Etat social en Europe: les cas du VIH/sida, de l'abus d'alcool et des drogues illégales", *Revue française de science politique* 49(3): 379-398.
- Cattacin, Sandro, Benito Perez, Isabelle Renschler et Eléonore Zottos (1999). "Etat incitateur' ou 'deuxième ville': l'animation socioculturelle à Genève", *Revue Suisse de Science Politique* 5(2): 67-92.
- Cattacin, Sandro et Simone Baglioni (2005). "Ce qui se passe dans les banlieues de France a très peu à voir avec l'immigration", *Le Temps* (15.11.2005).
- Chimienti, Milena (2005). "Inclusion-exclusion: le VIH/sida face à d'autres maladies chroniques", dans Cattacin, Sandro et al. (éd.), *Solidarité et droits sociaux. Réflexions partant de la question du VIH/sida*, pp. 51-134. Muri: SGGP-SSPS. Schriftenreihe der SGGP No. 84.
- Chimienti, Milena (2007). *Prostitution, migration et santé*. Université de Genève: Département de sociologie. Unpublished manuscript.

-
- Dear, Michael J. et Steven Flusty (2001). "The Resistible Rise of the L.A. School", dans Dear, Michael J. and J. Dallas Dishman (éd.), *From Chicago to L.A.: making sense of urban theory*, pp. 3-16. Thousand Oaks, CA.: Sage Publications.
- Donzelot, Jacques (2005). "Éloge de la mobilité. Un espace urbain doit être ouvert et fermé", *Esprit* Décembre (05): 44-55.
- Donzelot, Jacques (2006). *Quand la ville se défait*. Paris: Seuil.
- Donzelot, Jacques et Philippe Estèbe (1994). *L'Etat animateur. Essai sur la politique de la ville*. Paris: Esprit.
- Donzelot, Jacques, Catherine Mével et Anne Wyvekens (2001). *Faire société. La politique de la ville aux Etats-Unis et en France*. Paris: Seuil.
- Etzioni, Amitai (1993). *The Spirit of Community: Rights, Responsibilities, and the Communitarian Agenda*. New York: Crown Publishers.
- Evers, Adalbert (1993). "The Welfare Mix Approach. Understanding the Pluralism of Welfare System", in Evers, Adalbert and Ivan Svetlik (éd.), *Balancing Pluralism. New Welfare Mixes in Care for the Elderly*, pp. 3-32. Aldershot: Avebury.
- Fibbi, Rosita et Sandro Cattacin (éd.) (2002). *L'auto e mutuo aiuto nella migrazione: una valutazione d'iniziativa di self help tra genitori italiani in Svizzera; mit einer deutschen Kurzfassung der Studie im Anhang*. Neuchâtel: SFM/FSM.
- Fincher, Ruth et Jane M. Jacobs (1998). *Cities of difference*. New York: Guilford Press.
- Florida, Richard (2004). *The Rise of the Creative Class: And How It's Transforming Work, Leisure, Community and Everyday Life*. New York: Basic Books.
- Fraser, Nancy et Axel Honneth (2003). *Redistribution or recognition?: a political-philosophical exchange*. London, New York: Verso.
- Giddens, Anthony (1991). *Modernity and self-identity: self and society in the late Modern Age*. Cambridge: Polity Press.
- Graham, Stephen et Simon Marvin (2001). *Splintering Urbanism. Neetworked Infrastructures, Technological Mobilities and the Urban Condition*. London: Routledge.
- Häussermann, Hartmut (1995). "Die Stadt und die Stadtsoziologie. Urbane Lebensweise und die Integration des Fremden", *Berliner Journal für Soziologie* 5(1): 89-98.
- Healey, Patsy (1997). *Collaborative Planning - Shaping places in fragmented societies*. Houndmills and London: Macmillan.
- Hirschman, Albert O. (1970). *Exit, voice, and loyalty; responses to decline in firms, organizations, and states*. Cambridge: Harvard University Press.
- Hoffmann-Nowotny, Hans-Joachim et Karl-Otto Hondrich (éd.) (1982). *Ausländer in der Bundesrepublik Deutschland und in der Schweiz: Segregation und Integration: eine vergleichende Untersuchung*. Frankfurt [etc.]: Campus Verl.
- Holston, James (1995). "Spaces of insurgent citizenship", *Planning Theory and Practice* 13: 35-52.
- Honneth, Axel (1994). *Kampf um Anerkennung. Zur moralischen Grammatik sozialer Konflikte*. Frankfurt M.: Suhrkamp.

-
- Isin, Engin F. (2000). *Democracy, Citizenship and the Global City*. New York: Routledge.
- Kymlicka, Will et Keith G. Banting (2006). *Multiculturalism and the welfare state: recognition and redistribution in contemporary democracies*. New York: Oxford University Press.
- Mearns, Andrew (1883). *The Bitter Cry of Outcast London: An Inquiry into the Condition of the Abject Poor*. London.
- Nightingale, Carl H. (2003). "A Tale of Three Global Ghettos. How Arnold Hirsch Helps Us Internationalize U.S. Urban History", *Journal of Urban History* 29(3): 257-271.
- Park, Robert E. (1928). "Human migration and the marginal man", *The American Journal of Sociology* 33(6): 881-893.
- Paugam, Serge (1991). *La disqualification sociale. Essai sur la nouvelle pauvreté*. Paris: PUF.
- Paugam, Serge (2000). *Le salarié de la précarité*. Paris: PUF.
- Ricoeur, Paul (2004). *Parcours de la reconnaissance: trois études*. Paris: Stock.
- Roca i Escoda, Marta (2004). "Une épreuve politique inéquitable et biaisée ? Le cas de la reconnaissance législative des couples homosexuels", *Swiss Journal of Sociology* 30(2): 249-270.
- Sandercock, Leonie (1998). *Towards cosmopolis: planning for multicultural cities*. Chichester, NY: J. Wiley.
- Sandercock, Leonie (2000). "When Strangers Become Neighbours: Managing Cities of Difference", *Planning Theory and Practice* 1(1): 13-30.
- Sen, Amartya Kumar (1992). *Inequality reexamined*. New York, Cambridge: Russell Sage Foundation; Harvard University Press.
- Sennett, Richard (1998). *The corrosion of character: the personal consequences of work in the new capitalism*. New York: Norton.
- Simmel, Georg (2001 [1900]). *Philosophie des Geldes*. Frankfurt: Suhrkamp.
- Szokolczai, Arpad (1994). "Thinking beyond the East-West divide: Foucault, Patocka, and the care of the self - Michel Foucault, Jan Patocka", *Social Research* 61(2): 297-323.
- Taylor, Charles (1992). *Multiculturalism and "The Politics of Recognition"*. Princeton: Princeton University Press.
- Varsanyi, Monica W. (2006). "Interrogating 'Urban Citizenship' vis-à-vis Undocumented Migration", *Citizenship Studies* 10(2): 229 - 249.
- Wacquant, Loïc (2002). "Scrutinizing the Street: Poverty, Morality, and the Pitfalls of Urban Ethnography", *American Journal of Sociology* 107(6): 1468-1532.
- Wacquant, Loïc (2006a). *Parias urbains. Ghetto - Banlieues - Etat*. Paris: La découverte.
- Wacquant, Loïc (2006b). "The Return of the Repressed: Riots, 'Race', and Dualization in Three Advanced Societies", *Monu: Magazine on Urbanism* 5(July): 18-31.

Whyte, William Foote (1943). *Street corner society: the social structure of an Italian slum*. Chicago: University of Chicago Press.

Wieviorka, Michel (2005). *La différence: Identités culturelles: enjeux, débats et politiques*. Paris: L'Aube.

Willke, Helmut (1997). *Die Supervision des Staates*. Frankfurt: Suhrkamp.

Géographies du marché du sexe : entre dynamiques urbaines, économiques et politiques

Milena Chimienti et Àgi Földhàzi

Forte des apports de la sociologie urbaine de l'École de Chicago, la géographie de la ville est pensée en terme d'analyse sociale. Au travers de l'étude des valeurs des différentes cultures, ces travaux ont permis d'appréhender l'espace urbain comme la résultante d'une construction sociale et par conséquent comme le produit de dynamiques de pouvoirs.

Etudier la ville et les sexualités au travers du cas du marché du sexe²⁵

Dans cette perspective, la sexualité dépend aussi bien de dynamiques sociales que de dynamiques urbaines²⁶. A l'instar de Donzelot (2004), pour qui la question urbaine des villes occidentales contemporaines est productrice de nouvelles questions sociales, notre contribution discute de la dynamique urbaine en regard des dynamiques économiques et politiques concernant la sexualité et plus précisément le travail du sexe. Nous partons du postulat que le travail du sexe ne peut être compris qu'en relation avec les géographies des villes occidentales, constituées des spatialités complexes de pouvoir, de désir et de répulsion (Hubbard 1999). Cette géographie du marché du sexe aboutit à des questions sociales spécifiques. Le marché du sexe nous permet d'interroger notamment la place accordée à la sexualité dans la ville, la délimitation entre sexualité légitime et illégitime, la construction sociale de cette spatialité sexuelle et ses dimensions

²⁵ Nous nous intéressons dans ce texte à l'inscription dans la ville de l'ensemble du marché du sexe ou de l'économie sexuelle regroupant des offres allant de la prostitution aux films pornographiques, spectacles érotiques, sex shops ou encore *sex toys*.

²⁶ La plupart des études consacrées aux sexualités en milieu urbain portent sur des subcultures (en particulier celles gays et lesbiennes), tandis que les travaux consacrés à des manifestations hétérosexuelles sont récents (ils datent d'une dizaine d'années), rares et concernent avant tout le marché du sexe, et plus précisément l'activité prostitutionnelle (Collins 2004). Le faible intérêt suscité la géographie de l'hétérosexualité peut sans doute être interprété par le manque de distance face à un phénomène jugé comme « allant de soi ».

constitutives. Le travail du sexe symbolise la transgression de ce qui est symboliquement inadmissible et illégitime, notamment pour les femmes : autonomie financière, mobilité géographique, usage nocturne des espaces publics ou encore prise de risque physique. Ainsi, la géographie urbaine de la sexualité recouvre aussi des enjeux liés à la construction de genre (Hubbard 1999).

Cette géographie sociale et genrée du marché du sexe a été marquée par un processus de modernisation qui a transformé le marché du sexe, tant par rapport à sa délimitation territoriale que par rapport à ses dynamiques économiques et politiques. Les dimensions généralement associées à la modernisation sont la rationalisation du marché, sa pluralisation et l'individualisation qui y règne. C'est en regard à ces dimensions que nous allons discuter maintenant les dynamiques urbaines, économiques et politiques du marché du sexe.

Dynamiques urbaines du marché du sexe : modernisation et délimitation territoriale du marché du sexe

Nous nous intéressons ici à la manière dont le marché du sexe s'insère dans la ville, soit son inscription dans l'espace urbain à l'ère moderne. Il s'agit de comprendre ses formes d'inscription, quelques-unes des causes et des conséquences de cette délimitation. Nous confronterons ces idées, formulées davantage sous forme d'hypothèses, avec un aperçu empirique partant du cas genevois.

Le processus de *rationalisation* et d'*accélération* a conduit à une série d'adaptations de l'offre du marché du sexe à la demande, adaptations qui ont été formulées à l'avantage de la clientèle (Cameron 2004). Ces adaptations à la demande conduisent à une diversification de l'offre. Si le processus de rationalisation à l'origine de la diversification du marché du sexe n'est pas nouveau²⁷, le fait qu'il émane de dynamiques urbaines avant de pouvoir être expliqué en termes économiques, constitue un changement majeur.

²⁷ On peut dater la recherche de rationalisation déjà au XIX^{ème} siècle en ce qui concerne le marché du sexe comme dans tout autre secteur économique. A l'époque déjà, question urbaine (augmentation de la population en ville) et question sociale (hygiénisme, contrôle des mœurs) ainsi que souci de rentabilité se mélangent. Cependant, à cette époque la question urbaine est imbriquée dans le social et n'est pas encore motrice de nouvelles problématiques.

L'effet de l'urbanité provient d'abord de la concentration de la population : une plus forte concentration de population détermine une grande diversité des biens proposés. La densité de la population urbaine a par conséquent conduit à une diversification du marché du sexe. La pluralité et la globalisation de la population, au travers notamment des migrations transnationales et de l'augmentation de la mobilité, ont fait naître de nouveaux besoins en fonction des cultures différentes de la clientèle, mais aussi en raison de styles de vie variés. Cette diversité résulte également de styles de vie plus individualistes. Elle est dans ce sens tant objective (comme l'illustre notamment la pluralité socio-démographique des consommateurs, cf. Lever, Dolnicks 2000 ; Monto 2000 ; Mossuz-Lavau 2005) que subjective (dans la mesure où elle est recherchée par ceux-ci). Cette recherche de variété est d'ordre émotionnel (liée à l'idée d'un *homo sentimental*, curieux et avide de nouveautés et de nouvelles sensations, d'émotions contrastant son monde en perte de repères), mais elle est aussi rattachée à un souci d'efficacité et d'efficience (lié à l'idée d'un *homo oeconomicus* calculant ses actions par rapport aux coûts et bénéfices en termes de temps et de gains matériels ou immatériels). Cette diversification implique que le consommateur peut être amené à consommer d'autres biens ou services s'il est en présence d'une offre à la fois diversifiée et regroupée dans un espace limité. Ainsi, la consommation des services du marché du sexe peut être liée à d'autres types de consommations (notamment la restauration dans les bars, les services hôteliers ou encore l'industrie du jeu ou du spectacle).

Ces liens accentuent la hiérarchisation de l'offre, hiérarchisation qui détermine sa valeur monétaire et symbolique. La classification peut s'opérer en fonction de différents critères : le stigmate social qui touche personnes prestataires et consommateurs ; le degré de contact humain impliqué ou encore la durée nécessaire pour une transaction. Concrètement, passer une nuit en compagnie d'une danseuse de cabaret revient plus cher au client qu'une passe rapide avec une prostituée sur la voie publique à bord de sa voiture.

Une autre caractéristique associée à la ville est l'effet grégaire sur la consommation dans le domaine du marché du sexe. Les acteurs sociaux modifient leur consommation, incités par d'autres consommateurs. Pour ne citer qu'un exemple de l'effet de vague – parfois très lointain – que peut avoir l'offre : une série télévisée comme « Sex in the City » faisant la promotion des accessoires érotiques pour un public féminin, peut conduire des personnes à acheter ce type de produits. Le marché du sexe est même utilisé d'un point de vue touristique par certaines villes occidentales (dans

les guides touristiques notamment) qui revendiquent certains quartiers « chauds » (comme par exemple Sankt Pauli de Hambourg ou Amsterdam) comme faisant partie de l'image typique de la ville, voire comme une marque de « qualité » reconnue internationalement.

Le passage d'une ville historique en un modèle plus diffus, à plusieurs centres (cf. Sides 2006 ; Chalas dans ce recueil) ou à différentes vitesses (Donzelot 2004), change également la nature de l'inscription territoriale du marché du sexe: ses frontières deviennent plus fluides, entre autres parce que l'offre n'est plus liée aux seules maisons closes. La diversification de l'offre du marché rend sa répression plus difficile : on assiste à l'émergence de "zones grises" (Chimienti 2006). De manière idéal-typique, quatre formes d'inscription peuvent être distinguées dans les villes contemporaines (Cameron 2004) qui varient selon les normes particulières de tolérance (ou les politiques de contrôle) à l'égard de différents types d'activité sexuelle.

L'économie sexuelle isolée et diffuse. Des entrepreneurs en marge de la société disposant de peu de ressources possèdent des établissements isolés, souvent de pauvre qualité (le cas de figure extrême est représenté par la travailleuse du sexe sollicitant dans la rue, sans espace propre de travail) dans des quartiers défavorisés. L'économie isolée est généralement corrélée à une économie clandestine et précaire (par exemple des prestataires sans autorisation de séjour), mais aussi à une offre sexuelle encore plus marginale (par exemple celle de transsexuelles).

La conséquence de cet isolement est la faible continuité de ce type de marché, car les entrepreneurs sont obligés de se déplacer suite à des restrictions récurrentes de permis d'établissement. Il en résulte également un manque de sentiment de sécurité pour les clients comme pour les prestataires de services. Un exemple caractéristique de ce type de marché est le Bois de Boulogne à Paris (Deschamps 2006).

L'économie sexuelle partiellement regroupée de manière non hiérarchisée. Ce type caractérise le regroupement partiel et non hiérarchisé du marché par des entrepreneurs. Il s'agit d'offres relativement similaires, en termes de valeurs symboliques et de coûts, qui sont regroupées dans une même zone. De même, la clientèle est relativement homogène au niveau socio-économique. Le caractère non hiérarchisé du marché du sexe dans une certaine zone urbaine ne semble pas avoir d'incidence sur la valeur du marché (haut ou bas de gamme), en revanche, il détermine son homogénéité économique. Ce type d'économie a généralement lieu dans un quartier aisément accessible pour les clients, mais de faible valeur immobilière. Leur accessibilité et leurs activités ont souvent transformé ces quartiers en des lieux touristiques nocturnes et, par là-même, ont encore diminué

leur attractivité résidentielle. Ce type d'économie a généralement lieu dans des territoires de faible valeur immobilière, si ces derniers sont aisément accessibles. Un exemple caractéristique de ce type de marché est le quartier de Soho à Londres ou la prostitution de vitrine à Amsterdam.

L'économie sexuelle partiellement regroupée de manière hiérarchisée. Ce type caractérise un regroupement partiel et hiérarchisé du marché du sexe dans la mesure où il est diversifié du point de vue des offres et des clients qui peuvent choisir entre des produits à coûts variables, en fonction notamment de la sécurité que ces offres proposent en termes d'intimité, d'hygiène des lieux ou de protection contre la violence. Le regroupement et la hiérarchisation vont ici de pair, mais sont souvent limités par les politiques de contrôle qui empêchent l'émergence d'une telle concentration. Un exemple serait le marché du sexe du quartier des Pâquis à Genève et que nous développons plus loin.

L'économie sexuelle concentrique présente à la fois un degré élevé de regroupement et de hiérarchisation et un degré élevé de diffusion. Dans la réalité, ce cas de figure n'existe pas actuellement. Sa forme extrême serait une ville entière préparant et proposant des produits et services du marché du sexe. Ce modèle pourrait se réaliser sous une forme concentrique : à la périphérie, loin des résidences et commerces de haute valeur ajoutée, seraient proposées des offres socialement moins acceptables. Cette forme de marché nécessiterait des degrés de tolérance croissants en approchant le centre ville : au centre ville une économie sexuelle « aseptisée », proposant des produits érotiques à côté des commerces courants, ou encore des services d'escorte et de bars à hôtesse à condition qu'ils soient conformes aux normes sociales en vigueur. Un tel type de marché ne pourrait exister que si les politiques répressives disparaissent au profit de politiques commerciales traditionnelles (avec service d'hygiène et réglementations contractuelles des services). Dans un tel cas de figure, la prostitution de rue disparaîtrait, laissant la place à des services de salons de massage, mode de consommation plus efficient pour les clients.

Quelle est la nature empirique de cette typologie ? Un aperçu à partir de la réalité genevoise

Le cas genevois montre que ces types de délimitation territoriale tendent pour l'instant à se recouper, cela parce que légalité et illégalité cohabitent dans une même ville, que politique répressive et permissive coexistent (l'interdiction totale comme la libéralisation absolue n'existant pas

dans la réalité cf. Chimienti 2007a) et enfin en raison d'enjeux économiques divers (du marché immobilier notamment). De ce fait, à Genève, les modèles intermédiaires (partiellement regroupés de manière hiérarchique ou non) constituent la tendance principale. Les cas extrêmes d'isolement dispersé et de diffusion concentrique ne représentent jamais des modèles absolus ou des tendances générales, mais surviennent de manière modérée et non exclusive.

Même si l'exercice de la prostitution est licite en Suisse, considéré comme une activité lucrative privée, qui relève du principe de liberté économique, sa légalité est limitée en fonction du statut de séjour et de l'âge²⁸. Or, l'ancrage territorial délimite le type de prostitution, officielle ou officieuse. Dans le premier cas, celui de la pratique officielle, il s'agit des travailleuses du sexe sur la voie publique, de masseuses ou encore d'*escortes*. Ces personnes bénéficient d'une (relative) mobilité et sont (en théorie) à même de louer des espaces pour leur activité. Dans le second cas, celui de la pratique officieuse, les personnes sont des employées s'adonnant à la prostitution parallèlement à leur activité salariée. Il s'agit des hôtesse de bar à champagne ou des danseuses de cabaret qui travaillent à l'intérieur d'établissements assimilés à des lieux publics servant boissons et petite restauration (Chimienti 2007b ; Földhàzi et Chimienti 2006).

La réglementation genevoise (qui date de 1994) exige que les personnes s'adonnant à la prostitution s'annoncent à la brigade des mœurs. L'État contrôle davantage le statut de séjour des migrantes que les transactions vénales (Chimienti 2007c). Cette relative tolérance, où le contrôle (et l'interdit) se focalise sur la situation de séjour des travailleuses du sexe, entraîne un développement important et diversifié de cette économie. Ainsi, cette situation permet à l'économie sexuelle genevoise à la fois d'être partiellement regroupée (de manière hiérarchique ou non). En effet, dans le quartier prostitutionnel traditionnel des Pâquis, la prostitution de rue des travailleuses du sexe indépendantes cohabite avec des bars à champagne, des cabarets ou encore des sex-shops, contribuant à la consommation d'une large palette de produits, de valeurs symboliques et de coûts différents, sur un espace restreint. Ce quartier est facile d'accès et pourvu en restaurants, lieux de spectacles (dancing) et aussi de logements

²⁸ L'échange du sexe contre de l'argent est concevable entre adultes consentants, à condition que les prestataires de service soient indépendants. Pour avoir un statut d'indépendant, il faut être citoyen suisse ou avoir un permis de séjour spécifique (permis C, et depuis l'entrée en vigueur des bilatérales en 2004 dans certains cas permis B).

de prix variables dans ce cas également. Dès lors, fréquenter ce quartier n'est pas d'emblée associé à l'économie sexuelle.

L'économie sexuelle genevoise est aussi partiellement regroupée, car une série d'établissements profite de l'anonymat plutôt que de la concentration dans des quartiers : des salons de massage se disséminent dans la plupart des quartiers, également ceux résidentiels, ne se démarquant en rien des autres appartements, garantissant ainsi un accès facile et discret pour les clients et pour les travailleuses du sexe. L'utilisation de l'anonymat peut être lue comme une tactique de résistance contre la stigmatisation et la discrimination à l'égard des personnes prostituées. Cette décentralisation répond également à la demande d'une clientèle pressée et intéressée par une consommation discrète et diurne (pour des raisons professionnelles et/ou familiales).

Enfin, on trouve également les deux autres cas, mais dans une moindre mesure. Ainsi, il existe encore une prostitution de rue à Genève en dehors du quartier traditionnel de prostitution, mais en dehors aussi des lieux d'habitation ou de consommation. Les travailleuses du sexe qui y travaillent sont toxicodépendantes, clandestines ou transsexuelles. Encore plus rarement, on note des offres qui tendent à se développer de manière concentrique. Il s'agit d'offres diversifiées et hiérarchisables (du point de vue de la clientèle et des prestations) et qui ont lieu dans des quartiers résidentiels en dehors du centre. Cette diffusion concentrique est due autant à la crise du logement qu'à une demande de nouveauté supplémentaire en termes de prestations et de lieux.

Dynamiques économiques : une consommation du sexe à la carte

Nous constatons que la diversification de l'offre et de la demande favorisent dans une « ville à la carte » (Chalas 2007) une consommation du « sexe à la carte ».

Dans la période d'après-guerre, ces diversifications sont liées au phénomène dit de « libération sexuelle », à l'abolition de certaines lois interdisant « l'obscénité » et aux profits générés par ce marché. Le résultat est une apparente banalisation du marché, l'apparition d'un affichage public

explicite de la sexualité. Toutefois, cette même transformation suscite des oppositions d'ordre moral et économique²⁹.

D'autres facteurs influencent également les transformations du marché du sexe:

- L'augmentation et l'accélération de la mobilité géographique : migration des travailleuses du sexe et tourisme sexuel à grande échelle ont conduit à diversifier l'offre. L'arrivée croissante de migrantes corrélée avec les interdictions auxquelles sont soumises celles du deuxième cercle ont conduit les promoteurs du marché à trouver des solutions pour contourner les limitations de la loi. Ainsi, un permis spécifique pour ces migrantes travaillant dans les cabarets a été mis en place.
- L'évolution des moyens de communication qui favorise la mobilité de l'offre et de la demande (téléphone mobile, internet).
- L'évolution technique des supports : dans les années 1970, l'apparition du VHS fait disparaître bon nombre de cinémas et de cabarets. Actuellement, le téléchargement sur internet diminue la location des films et les cabines de projection.). La lente disparition des sex shops peut être rattachée autant à ce phénomène qu'aux actions citoyennes de quartier.
- En plus des politiques étatiques, des actions citoyennes transforment le paysage du commerce du sexe. Ainsi, des associations de riverains combattent, notamment à Paris, la concentration des sex-shops dans une zone donnée. Ici, l'enjeu tient moins de la moralité que de l'ordre du développement urbain : la densité de ces commerces est considérée comme problématique, montrant en filigrane une vision idéale du quartier comme un espace diversifié, avec une large palette de commerces les plus divers. (Coulmont 2007).
- On constate par ailleurs l'émergence d'un nouveau type de commerce orienté vers une clientèle féminine. Le vocabulaire s'adapte au changement : ce n'est plus le sex-shop qui propose un godemiché, mais une « boutique sexy » qui fait la promotion de « sex toys », dans un cadre lumineux et propre. Cette transformation est analysée par certains comme le signe d'une reconnaissance du désir et du plaisir féminins (Mossuz-Lavau, dans Coulmont 2007). D'autres l'interprètent comme

²⁹ Par exemple à San Francisco dans les années 70, les représentants d'un courant féministe anti-pornographie s'associaient aux promoteurs immobiliers pour forger des alliances contre l'extension du marché du sexe (Sides 2006).

une rencontre entre le capitalisme et un courant de féminisme cherchant à valoriser la sexualité féminine ou encore comme une forme d'« aristocratisation de la pornographie matérielle » (Coulmont 2007:217), car ces nouveaux lieux de vente se destinent aux classes moyennes et supérieures (dans des quartiers chics, avec des enseignes à la mode) et sont dès lors inaccessibles pour un pan de la population (habitant en province et de niveau économique modeste).

Si la délimitation territoriale comme l'économie du marché du sexe se sont transformées, il semble que ses dynamiques politiques soient toujours rattachées aux débats du XIX^{ème}. Comme si la géographie et l'économie sexuelle s'étaient transformées, malgré ou indépendamment de la politique et de la réglementation de ce domaine.

Dynamiques politiques : le marché du sexe à l'intersection entre sphère publique et sphère privée

La régulation actuelle du marché du sexe polarise toujours les débats du XIX^e siècle : l'activité prostitutionnelle est-elle liée à la sphère privée (car relevant de la gestion individuelle de la sexualité) ou doit-on la traiter comme une affaire publique (car elle touche d'une part des questions économiques et d'autre part des questions de santé et de sécurité publiques qui nécessitent un contrôle étatique particulier) ?

Ce dilemme se traduit dans le traitement spatial du marché du sexe. La planification et les représentations de l'espace urbain, ainsi que de la sexualité jugée légitime jouent alors un rôle crucial dans la production et la reproduction des formes de sexualités en accord avec la notion du « bon citoyen » dans les sociétés occidentales.

Parce que le marché du sexe, et plus particulièrement la prostitution, est représenté comme un lieu de désaffiliation sociale (Mathieu 2002), d'économie clandestine, de criminalité (voire de crime organisé cf. Sardi et Froidevaux 2002) et également de migration illégale (Ehrenreich et Hochschild 2003), il nécessite une surveillance sous peine de miner l'ordre social (Hubbard 2004). Les enjeux sont multiples : moraux (préservation des mœurs, protection des mineures et des risques d'obscénité), sanitaires (prévention des risques pour la santé), sécuritaires (répression de la criminalité liée aux drogues illégales, au trafic d'armes et à la traite de migrantes), symboliques (défense d'une identité nationale contre les réseaux mafieux étrangers), économiques (taxation sur les gains).

Les politiques contemporaines d'encadrement procèdent par l'enfermement stratégique du marché du sexe dans des sites particuliers où il peut être surveillé par l'Etat. Ces stratégies territoriales visent à confiner le travail du sexe dans des lieux souvent marginaux de la ville. Dans cette optique, les travailleuses du sexe – majoritairement migrantes - sont considérées comme une menace contre les valeurs nationales. Cela, appuyé par un discours sécuritaire très présent dans le débat politique, pousse actuellement l'Etat à édicter des législations sur l'ordre public criminalisant certains groupes de personnes plutôt que certaines pratiques. Un exemple récent est la "Loi sur la sécurité intérieure" édictée en France en 2003, interdisant le racolage passif, accentuant encore l'arbitraire de la surveillance policière et pénalisant les personnes migrantes. Des évolutions récentes dans le commerce du sexe tarifé découlent de l'essor de ces politiques qui considèrent prostitution et pornographie comme étant un obstacle à la réinvention et la mise en scène des centres villes comme lieux sécurisés de consommation, orientés vers une clientèle familiale de classe moyenne (Hubbard 2004).

Ces politiques d'encadrement procèdent souvent par "zonage", en attribuant des "zones de tolérance" pour le marché sexuel, situées à l'écart des lieux de commerce établis, sur des sites plus marginaux. Ces stratégies empêchent aussi la concentration des établissements du marché du sexe dans les arrondissements commerciaux centraux. Ces politiques plus ou moins répressives d'encadrement et de contrôle impliquent des enjeux multiples :

- Territorial : marché immobilier (terrain de valeur versus terrain déclassé), planification urbaine, embourgeoisement d'un territoire donné. Les enjeux d'ordre purement économique et sans aspects moraux sont une nouveauté par rapport au XIX^{ème} siècle.
- Symbolique : réaffirmation des frontières entre nous et les autres, (notamment entre normal et déviant, entre le familier et l'étrange). Ces aspects symboliques forment une continuité historique.

L'idée de démolition ou d'éradication des enclaves du marché du sexe dans les villes est plus une posture rituelle d'élimination d'une maladie du corps social de la communauté que d'une politique rationnelle de développement économique. Elle confond notamment cause et effet, assimilant la présence du marché du sexe à un "fléau urbain" alors qu'auparavant des politiques ont confiné le commerce du sexe dans des territoires déjà condamnés (Fassin, Memmi 2004). Les évolutions contemporaines du marché du sexe dans les pays occidentaux marquent un double mouvement : d'un côté un élargissement de la demande et de la palette d'offres proposées par l'industrie du sexe (Bernstein 2001), de l'autre une accentuation des

politiques répressives à l'encontre de certaines formes – les plus visibles – de l'activité prostitutionnelle (Sanselme 2004).

La diversification du marché du sexe fait ainsi émerger deux facettes: le « mauvais » commerce, stigmatisé et marginalisé, à l'inverse de la consommation des « bons » produits, acceptables voir même à la mode. Ces deux facettes traduisent aussi deux types de mobilité des personnes impliquées : mobilité forcée, dans le premier cas, et choisie dans le deuxième. Cette géographie morale de la prostitution n'est cependant pas fixe, mais en perpétuel mouvement et reformation aussi à travers la contestation et les tactiques de résistance des personnes intéressées : personnes prostituées, clients et gérants d'établissement (Hubbard et Sanders 2003).

Si les dynamiques économiques et urbaines s'articulent entre elles en produisant de nouvelles questions sociales, la perspective politique, toujours empreinte d'anciens enjeux moraux, n'ayant pas encore pris acte des transformations engendrées par cette urbanité d'un nouveau type, s'avère dès lors surtout réactive et partielle. Pour peu que la démarche politique veuille répondre aux besoins concrets de l'ensemble des acteurs concernés par la sexualité tarifée, elle doit donc se débarrasser de ses lunettes idéologiques qui dissimulent les problèmes et les besoins actuels, comme l'a montré cet aperçu des enjeux sociaux, provoqués par les dynamiques économiques et urbaines autour du marché du sexe. Alors pourquoi, peut-on s'interroger, dans la dynamique politique, l'idéologie prime-t-elle sur une approche plus globale prenant en considération les points de vue de la population concernée³⁰ et recherchant un *modus vivendi* entre leurs revendications disparates et souvent antagonistes ? S'il y a dans cette utilisation d'arguments moraux et idéologiques en politique une visée pragmatique, celle-ci ne concerne pas forcément l'objet traité, mais les aspirations électorales (comme en témoigne en particulier la radicalisation des arguments et positions avant toute période électorale face aux dits « abuseurs » et qui défend l'idée d'un risque zéro, impossible pourtant à atteindre, par le biais d'une tolérance zéro). Cette argumentation morale³¹ joue sur les émotions de la population, émotions qui s'avèrent plus faciles

³⁰ Dans le cas qui nous intéresse ici les personnes travaillant dans ce milieu, les consommateurs et le public indirectement touchés, soit les riverains des zones du marché du sexe.

³¹ Pour une analyse de l'écart entre le discours politique et sa mise en oeuvre dans la réalité, cf. notamment Murray Edelman (1985)

à mobiliser qu'une analyse approfondie, réflexive et documentée d'une situation problématique et dès lors aussi plus attractives pour les médias qui les diffusent plus largement : peurs liées au chômage, craintes pour son identité ou encore sentiments d'insécurité (économique, physique et psychique) trouvent une cause et dès lors une solution, facile à identifier et à expliquer au travers de la figure du migrant, du chômeur, du toxicodépendant, de l'homosexuel ou encore de la prostituée qu'il s'agit dès lors d'expulser, de stigmatiser, de combattre ou encore de criminaliser, car soi-disant à l'origine du malaise. Confondant cause et conséquence, ces perspectives simplistes qui proposent des solutions qui n'en sont souvent pas, s'avèrent d'autant plus difficiles à combattre qu'elles utilisent un argumentaire faisant référence aux valeurs de cohésion sociale et de justice du plus grand nombre au détriment d'une fraction plus marginale de la population, qui en devient dès lors indésirable.

Bibliographie

- Bernstein, Elisabeth (2001). « The meaning of the purchase. Desire, demand and the commerce of sex », *Ethnography* 2(3): 389-420.
- Cameron, Samuel, (2004). « Space, Risk and Opportunity : The Evolution of Paid Sex Markets », *Urban Studies* 41(9): 1643-1657.
- Chimienti, Milena (2006). « Prostitution, migration et santé », *Revue Forum* 6, Neuchâtel: SFM.
- Chimienti, Milena (2007a). « Agency of migrant prostitutes. Experiences from Switzerland », dans Björngren Cuadra Carin and Sandro Cattacin (éd.), *Difference sensitivity from an organisational perspective*. Malmö: IMER.
- Chimienti, Milena (2007b). « Les ressources de l'agir faible », *Psychoscope* 5.
- Chimienti, Milena (2007c). *Migration et prostitution. Les ressources de l'agir faible*. Manuscrit de thèse, Université de Genève, département de sociologie.
- Collins, Alan (2004). « Sexuality and Sexual Services in the Urban Economy and Socialscape : An Overview », *Urban Studies* 41(9): 1631-1641.
- Coulmont, Baptiste (2007). *Sex-shops. Une histoire française*. Paris: Dilecta.
- Deschamps, Catherine (2006). *Le sexe et l'argent des trottoirs*. Paris: Hachette.
- Donzelot, Jacques (2004). « La ville à trois vitesses: gentrification, relégation, périurbanisation », *Esprit* 303 (mars-avril 2004).
- Edelman, Murray (1985). « Political Language and Political Reality », *PS* 18(1): 10-19.
- Ehrenreich, Barbara et Arlie Russell Hochschild (éd.) (2003). *Global woman : nannies, maids, and sex workers in the new economy*. London: Granta.
- Fassin, Didier et Dominique Memmi (éd.) (2004), *Le gouvernement des corps*. Paris: Ed. de l'Ecole des hautes études sociales.
- Földhazi, Àgi et Milena Chimienti (avec la collaboration de Géraldine Bugnon, Laurence Favre et Emilie Rosenstein) (2006). *Marché du sexe et violences à Genève*, Sociograph 2, Département de sociologie, Université de Genève.

-
- Hubbard, Phil (1999). *Sex and the City. Geographies of prostitution in the urban West*. Aldershot: Ashgate.
- Hubbard, Phil et Teela Sanders (2003). « Making Space for Sex Work : Female Street Prostitution and the Production of Urban Space », *International Journal of Urban and Regional Research*, 27(1): 75-89.
- Hubbard, Phil (2004), « Cleansing the Metropolis : Sex Work and the Politics of Zero Tolerance », in *Urban Studies*, 41(9): 1678-1702.
- Knopp, Lawrence (1995). « Sexuality and Urban Space. A Framework for Analysis », dans D. Bell, G. Valentine (éd.) *Mapping Desire*. New York: Routledge, pp. 149-161.
- Lever, Janet et Deanne Dolnicks (2000), « Clients and Call Girls : seeking Sex and Intimacy », dans Weitzer, R., (éd.), *Sex For Sale : Prostitution, Pornography, and the Sex Industry*. New York : Routledge.
- Mathieu, Lilian (2002). "La prostitution, zone de vulnérabilité sociale". *Nouvelles questions féministes*, 21(2).
- Monto, Martin A. (2000), « Why Men Seek out Prostitutes », dans Weitzer, R., (éd.), *Sex For Sale : Prostitution, Pornography, and the Sex Industry*. New York : Routledge.
- Mossuz-Lavau, Janine (2005). « Qui sont les clients ? », dans Handman, Marie-Elisabeth, et Janine Mossuz-Lavau (éd.), *La prostitution à Paris*. Paris: Editions de la Martinière.
- Sanselme, Franck (2004). « Des riverains à l'épreuve de la prostitution. Fondements pratiques et symboliques de la morale publique », *Les annales de la recherche urbaine*, juin 2004: 111-117.
- Sides, Josh (2006), « Excavating the Postwar Sex District in San Francisco », in *Journal of Urban History* 32(3): 1-25.

**Troisième partie : Pour un renouvellement de la
sociologie urbaine**

La métropolisation. Pour une nouvelle sociologie urbaine

Michel Bassand

La métropolisation? Qu'est-ce que c'est? Pourquoi ne pas parler, simplement, comme tout le monde, d'urbanisation? Il y a métropolisation quand une société – comme par exemple la France, les USA, la Suisse – est dominée par de nouvelles très grandes collectivités urbaines, c'est-à-dire par des métropoles qui avoisinent ou dépassent le million d'habitants. Ce changement implique que toute l'organisation du territoire national et international se transforme. C'en est fini des villes... d'aucuns disent qu'elles sont mortes... Partant, en irait-il de même pour la sociologie urbaine ?

Une nouvelle organisation territoriale. La métropolisation de la Suisse

La Suisse n'échappe pas à ces changements considérables. Là encore de nombreux interlocuteurs ne comprennent plus! La Suisse, certes, n'est plus rurale, mais elle n'a rien à voir avec des collectivités problématiques comme New York, Mexico, Tokyo, Lagos. Bien sûr, tout dépend des définitions de la métropole et de la métropolisation.

Nous venons de dire qu'une métropole avoisine ou dépasse le million d'habitants; ajoutons qu'une métropole se définit encore et surtout par le fait qu'elle a une centralité économique et culturelle mondiale.

Zurich, par exemple, est une métropole, à condition qu'on ne considère pas que la commune du centre-ville de Zurich stricto sensu qui n'a que 350'000 habitants. Il faut prendre en compte toute l'agglomération urbaine zurichoise, qui elle compte plus d'un million d'habitants... et s'étend sur une partie importante du Nord-est de la Suisse. Elle a en outre une centralité mondiale, car son système économique, ses institutions politiques et culturelles, ainsi que son système de transports rayonnent sur le monde entier, ce qui lui donne un dynamisme remarquable.

L'Office fédéral de la statistique constate, depuis plusieurs années, qu'en Suisse il n'y a quasiment plus de villes, c'est-à-dire de communes de 10'000 habitants et plus. Elles se sont presque toutes transformées en agglomérations urbaines, c'est-à-dire en centres-villes d'au moins 10'000 habitants, entouré de communes suburbaines et périurbaines qui, d'une part, sont proches, interdépendantes et comptent au moins 10'000 habi-

tants, et qui, d'autre part, envoient travailler journellement plus du 30% de leur population active dans le centre-ville, ce qui génère une mobilité spatiale considérable. Il n'y a quasiment plus de ville stricto sensu. Au total, ces agglomérations, soit le centre-ville et la couronne des communes dépendantes, totalisent au moins 20'000 habitants.

En l'an 2000, en Suisse, il y avait 50 agglomérations urbaines. Certes, ces agglomérations n'avaient pas encore d'institutions politiques spécifiques, mais, socio-économiquement parlant, elles étaient bel et bien "incontournables". Ces 50 agglomérations urbaines formaient un réseau qui englobait les 70% des habitants de la Suisse. Certaines, comme les agglomérations urbaines de Bâle, Berne, Genève-Lausanne, le Tessin du Sud et Zurich avoisinaient et dépassaient le million d'habitants. En outre, les cinq avaient une centralité mondiale. Ensemble, avec les 45 autres agglomérations urbaines, comme d'aucuns l'affirment, vu la petite superficie de la Suisse, elles formaient un système; elles constituaient la métropole suisse.

Les cinq plus grandes agglomérations urbaines sont des métropoles mais chacune à sa manière :

- Bâle est une métropole si l'on y inclut les agglomérations urbaines de Mulhouse en France et Fribourg en Brisgau en Allemagne; toutes trois proches les unes des autres et bien reliées par divers réseaux de transport et de télécommunication, elles sont donc très interdépendantes, elles forment un tout en dépit des frontières politiques qui les séparent.

- Genève et Lausanne forment ensemble la métropole lémanique de plus d'un million d'habitants, en comptant, bien sûr, les couronnes suburbaines et périurbaines françaises de Genève.
- le Tessin; les quatre agglomérations urbaines tessinoises Lugano, Chiasso, Bellinzone et Locarno englobent les agglomérations urbaines italiennes de Varese et de Côme. Les six en raison de leur proximité et de leur interdépendance constituent un tout, soit une métropole, en opposition à Milan, mais certes le réseau tessinois est bien sûr moins grand.
- Berne fait métropole avec les agglomérations voisines et interdépendantes de Bienne, Fribourg, Thoune, Neuchâtel et quelques autres.
- Zurich est la plus grande agglomération urbaine suisse, elle dépasse le million d'habitants, elle étend sa domination sur le territoire de divers cantons et intègre plusieurs agglomérations urbaines voisines, souvent à leur corps défendant....

Ajoutons que la proximité de ces 50 agglomérations urbaines est grande, car la Suisse est petite et elles sont en outre excellemment reliées

par route et autoroute, par le chemin de fer, par divers transports publics et par des télécommunications aisément accessibles. Elles forment vraiment un tout organique, c'est la métropole suisse.

En bref, la métropolisation de la Suisse ou la métropole suisse, c'est la formation et l'organisation – ou la structuration, comme disent les sociologues – de ce système de 50 agglomérations urbaines, très complexe et très original, mais bien réel et concret. Nous préférons le terme métropolisation, car il suggère le mouvement et c'est vrai que la métropolisation est toujours en mutation. Mais cette métropolisation helvétique n'a rien à voir avec les colossales et problématiques métropoles rappelées ci-dessus. Ce qui ne veut pas dire que la métropole suisse est sans problèmes... loin s'en faut, nous y reviendrons plus loin.

L'urbanisation et la métropolisation. Différences, principaux clivages et contrastes

Les villes et l'urbanisation décrivent la Suisse de 1850 à l'an 2000, date du dernier recensement fédéral. Elles font apparaître des transformations importantes : la population totale de la Suisse triple, le nombre des villes croît considérablement, le taux d'urbanisation aussi, il s'arrête à environ 50% vers l'an 2000. Pourtant le taux d'urbanisation³² est de loin inférieur à celui des sociétés voisines qui ressemblent à la Suisse en ayant le même taux d'industrialisation ou presque.

Urbanisation, métropolisation et deux types de société

Comment compléter l'explication ? Les sociologues font intervenir le concept de société³³. Le territoire décrit en termes de ville et d'urbanisa-

³² Le taux d'urbanisation est le % fondé sur le rapport entre la population des villes, en Suisse il s'agit des communes de plus de 10 000 habitants et plus, à une date précise, et la population totale.

³³ Le concept de société est un système complexe fait 1. d'un Etat et de frontières internes et externes, 2. d'une économie et d'inégalités sociales, 3. d'un territoire et d'un environnement, 4. d'une culture à plus d'une dimension, 5. d'une population et d'un système familial et 6. d'une reliance, c'est-à-dire d'un épais tissu de relations interpersonnelles et intergroupes. Les six dimensions qui font système sont indispensables. En dire plus prendrait beaucoup de place, vu que ce concept fait l'objet de débat entre les sociologues.

tion était déterminé par la société industrielle. L'industrie qui se développe tend à se concentrer dans les villes créant de nombreux emplois. D'où la croissance démographique considérable des villes et celle de l'urbanisation. De plus, cette société est déchirée, mais aussi dynamisée, par la lutte entre la bourgeoisie et le prolétariat, ce conflit ayant des incidences sur toute la société. La société industrielle voit encore la montée en force de l'Etat-nation qui prend en Suisse la forme d'un Etat fédéral. Ce conflit explique l'absence de très grandes villes comme dans les sociétés voisines. De plus, dans la société industrielle s'impose l'émergence d'une seule langue nationale. Contrairement à la France, à l'Italie et bien d'autres sociétés européennes, en Suisse, quatre langues nationales coexistent, c'est l'une des bases de l'Etat fédéral helvétique. Cette société industrielle contribue encore à l'effritement et à la régression des religions chrétiennes, mais en même temps, parallèlement, s'affirme, dans les villes, la science grâce au développement des universités, hautes écoles et autres instituts de recherche. La société industrielle ainsi typée façonne les villes et l'urbanisation. Pensons encore à l'effet de l'installation des chemins de fer fédéraux et de l'électricité. La société industrielle génère la vie sociale dans chaque ville qui est un pôle régional et national incontournable, même si les villes sont plutôt de petite taille. Ces villes forment néanmoins un réseau performant.

Quant à la campagne, l'agriculture régresse considérablement, ce qui engendre un exode rural très important vers les villes. Seules quelques communes rurales du Jura et du Plateau s'industrialisent et de ce fait ne sont pas exsangues comme le reste des communes des campagnes.

Revenons au réseau des 45 agglomérations urbaines et 5 métropoles en l'an 2000 décrites ci-dessus. Il est dû à la nouvelle société de l'information. Sa forme est tout à fait originale. La métropole suisse ou la métropolisation de la Suisse est ce réseau 45 agglomérations urbaines avec pour centre les 5 métropoles et leur structuration.

Deux types de territoires dans la Suisse informationnelle

Précisons que la Suisse informationnelle est composée de deux types de territoire: *le territoire métropolitain et le territoire rural*.

Le premier territoire comprend le tiers des 2800 communes suisses, soit en l'an 2000 environ 830 communes qui sont des communes centres-villes, des communes suburbaines et des communes périurbaines. Elles sont organisées en 50 agglomérations urbaines et métropoles et regroupent le 75% de la population suisse. Nous reviendrons plus loin sur ces trois types de commune.

L'autre type de territoire, c'est *le rurbain*. Cette dichotomie du métropolitain en opposition au rurbain, n'a plus rien à voir avec le couple ville-campagne d'antan, elle le remplace. Insistons sur le fait que ces deux types de territoires sont façonnés par la société informationnelle, ils ont donc des points communs, néanmoins ils sont très contrastés.

La société informationnelle est caractérisée par une nouvelle économie où règne la technoscience qui se manifeste par l'informatisation, par les nanotechnologies, les biotechnologies, la conquête spatiale et les nouvelles technologies de transport, les télécommunications, etc. La vie sociale, culturelle et politique, ainsi que les acteurs qu'elles impliquent, sont déterminés par les traits économiques de cette société informationnelle, mais soulignons encore une fois que l'économie n'explique pas tout.

Ajoutons deux autres dimensions importantes: d'une part, la mondialisation avec sa sphère mal développée – le Sud ³⁴– et celle qui est dans l'abondance – le Nord – qui englobe principalement les USA, le Canada, l'Europe et le Japon³⁵. D'autre part, la société informationnelle est marquée par la menace d'une crise écologique majeure: le réchauffement climatique dont les conséquences sont estimées comme devant être d'un coût pharaonique.

Précisons encore par quelques touches les deux types de territoires que sont le métropolitain et le rurbain. Ce dernier, on en parlait comme étant la campagne, mais elle s'est transformée, comme les villes. Le rurbain est dorénavant un composite de rural et d'urbain, d'où le néologisme de « rurbain ». Ainsi, il comprend d'une part les pâturages, forêts, prés, champs, etc. qui étaient la campagne d'antan, mais aujourd'hui la métropolisation les réaménage par l'intermédiaire d'autoroutes et de trains à grande vitesse qui les traversent, d'aéroports, et d'équipements urbains lourds que le territoire métropolitain n'a plus la place d'accueillir (stations d'incinération et d'épuration, supermarchés avec leurs immenses parkings, etc.) ou dont il ne veut plus entendre parler. D'autre part, dans le rurbain subsiste une population dispersée et peu nombreuse, le 25 % des habitants de la Suisse. Ils vivent dans ce cadre néo-campagnard en étant

³⁴ Répétons que le Sud comprend des sociétés colossales aussi différentes que la Chine, l'Inde, le Brésil, l'Indonésie, l'Afrique du Sud, etc. ainsi qu'une myriade de micro-sociétés.

³⁵ Au total le monde comprend environ 200 sociétés. Ce n'est qu'une approximation tant la statistique des sociétés est complexe...

pour ainsi dire totalement modernisés. Les acteurs rurbains vivent dans près de 1860 petites communes très hétérogènes. Certaines sont de toutes petites villes jouant le rôle de centres régionaux, d'autres localités impliquent un mélange d'activités industrielles et tertiaires sans avoir l'allure de villes, elles restent des villages sans agriculteurs, d'autres sont des communes touristiques. D'autres encore juxtaposent des activités agricoles et industrielles, d'autres, enfin, de plus en plus rares, sont vraiment exclusivement rurales, c'est-à-dire des localités où les agriculteurs dominent de tous points de vue, mais en étant eux aussi urbanisés.

Ce territoire rurbain n'est pas isolé, même s'il se situe en majorité au-delà de 800 mètres d'altitude. Il reste en étroite relation avec l'espace métropolitain, mais ce dernier le domine. Ce fait n'exclut nullement que les habitants du rurbain lui opposent une vive résistance culturelle, politique et économique, mais en vain, si ce n'est qu'ils réussissent, de ci de là, à maintenir une identité spécifique.

Autres facettes de la métropolisation

Inégalités sociales, ségrégation et spécialisation fonctionnelle

Les inégalités sociales se développent tant dans les métropoles que dans les territoires rurbains. C'est un fait incontournable et déterminant. Les inégalités sociales différencient les acteurs urbains, elles se mesurent par huit catégories socioprofessionnelles (CSP): 1. les CSP de manœuvres, 2. les CSP d'ouvriers ou cols bleus, 3. les CSP d'employés ou cols blancs, 4. les indépendants ou TPE, 5. les cadres intermédiaires, 6. les cadres supérieurs, 7. les professions libérales, 8. les dirigeants de grandes et moyennes entreprises et administrations. Avec cette classification en CSP, les acteurs sont hiérarchisés en termes inégaux de pouvoir, de revenu et de niveau d'instruction. Souvent on regroupe les trois premières CSP dans un ensemble, qualifié de CSP populaires, et les trois dernières dans l'ensemble des CSP dirigeantes. Ces CSP ou les inégalités sociales conditionnent de nombreux aspects de la vie sociale, culturelle, politique des membres des sociétés informationnelles.

Entre autres, elles déterminent la ségrégation sociale des acteurs, c'est-à-dire la séparation dans l'espace des CSP. Ainsi, des quartiers sont des ghettos de CSP populaires ou au contraire des ghettos de CSP dirigeantes. Bien sûr, d'autres quartiers sont plus ou moins mixtes. Plus la ségrégation sociale est stricte et plus elle oppose des CSP extrêmes, plus l'insécurité, les tensions, les conflits, les violences sont omniprésentes; donc plus elles

engendrent dans la société et la métropole une ambiance détestable faite de peur, de haine, d'hostilité.

A la ségrégation sociale s'articule la spécialisation fonctionnelle du sol. Ainsi se forment des quartiers exclusivement résidentiels ou au contraire des zones ne comprenant que des activités économiques. On parle alors de zones industrielles, administratives, etc. D'autres sont mixtes comme les quartiers de gare, d'hôpital, où domine une activité économique associée à d'autres types d'entreprises. Mais la mixité fonctionnelle ne s'exprime pas seulement sous cette forme.

A côté des quartiers et zones décrites existent aussi de grands immeubles spécialisés fonctionnellement ou socialement, parfois regroupés, ils forment alors un quartier ou une zone; parfois ils sont éparpillés dans les quartiers d'habitation.

Ainsi, la métropole est une mosaïque de territoires plus ou moins spécialisés socialement et économiquement. Plus la séparation des activités et des habitants est stricte et intransigeante, plus la métropole posera problème des points de vue fonctionnels, économiques, politiques, sociaux, culturels et notamment plus la mobilité spatiale sera envahissante, posant de nombreux problèmes spécifiques.

Le plus souvent les métropoles comprennent trois types de communes qui sont organisées selon la ségrégation sociale et la spécialisation fonctionnelle du sol. Soit d'une part, les communes centres-villes et, d'autre part, les communes suburbaines et les communes périurbaines.

La commune centre-ville est formée initialement par la ville d'antan plus ou moins grande. Elle devient de plus en plus un pôle d'emplois qui profitent de macro équipements comme gares, hôpitaux, universités, terminaux d'aéroports, grandes surfaces commerciales, grandes administrations privées de banques, d'assurances et autres. A côté de ces grands équipements se concentrent dans le centre-ville presque tous les bureaux des professions libérales, les agences d'experts de toutes sortes, les commerces spécialisés et sophistiqués. Toutes ces activités tendent à chasser les habitants. Toutefois, des quartiers d'habitation subsistent encore dans le centre-ville. Certains sont mixtes en termes de catégories socioprofessionnelles et d'activités, propres à la vie quotidienne ou spécialisées, donc ouvertes à tous les usagers de la métropole. D'autres quartiers sont des ghettos de CSP populaires, d'autres des ghettos de CSP dirigeantes. Les deux se différencient par une position géographique plus ou moins favorable et plaisante du point de vue de l'accès, de la vue, de la tranquillité, du cadre naturel. Comme nous l'avons dit, ces types de quartiers actualisent

la ségrégation sociale. C'est par le marché et le coût de l'habitat que se fait cette ségrégation sociale, parfois elle fait encore intervenir des variables socioculturelles comme la religion, la langue.

Ces communes centres-villes sont très attractives et, partant, elles sont souvent engorgées par une masse d'automobiles dans une organisation urbanistique inappropriée, tant pour la circulation que le stationnement. Cet engorgement considérable des centres-villes diminue leur accessibilité, aussi s'opère une émigration de certains habitants et activités dans les communes suburbaines et périurbaines.

Initialement, *les communes suburbaines* étaient surtout des communes d'habitation pour les CSP populaires: telle était la vocation première des grands ensembles souvent construits bon marché, rapidement et partant sans grands efforts urbanistiques et architecturaux. D'aucuns restent des quartiers populaires et deviennent même parfois des ghettos de CSP populaires en difficultés, de migrants sans papiers, de jeunes sans emplois et sans formation. D'où les problèmes sans fin que posent ces quartiers. Les émeutes, qui se déroulèrent dans les banlieues françaises en fin d'année 2005, illustrent les problèmes gravissimes que peuvent poser ces quartiers dits sensibles ou précaires. Les violences susmentionnées ne sont pas dues exclusivement à la ségrégation sociale, se combinent à celles-ci des provocations plus ou moins voulues de la police, des attitudes et déclarations offensantes des autorités politiques, des conflits de bandes entre quartiers ou propres à un quartier, etc. Et cela ne se passe pas qu'en France...

Les communes périurbaines se situent autour du système fait de la commune centre-ville et des communes suburbaines, c'est-à-dire aux confins des agglomérations. Elles s'organisent autour d'anciens villages réhabilités et abritent des habitants plutôt de CSP dirigeantes, fascinés et attirés tant par la coûteuse maison individuelle construite en lotissements que par la qualité de vie que ce type de quartier promet hors du dangereux cadre de vie métropolitain ou en pleine nature... Ces lotissements de maisons individuelles sont enclins à s'organiser en communautés fortifiées (*gated communities*) en raison d'un sentiment d'insécurité généralisé qui se développe dans la métropole et qui est spécialement ressenti par ces habitants privilégiés.

La mobilité spatiale

C'est une pratique sociale qui concerne tous les acteurs urbains et qui prend des formes très différentes : immigration et émigration, mobilité résidentielle sous forme de déménagements, intra et inter métropolitains,

voyages d'affaires et touristiques, mobilité pendulaire du domicile au lieu de travail et retour et aussi maintenant du domicile à divers lieux fonctionnels essentiels, comme pour les achats, pour la vie politique, celle de loisir et de vie culturelle, etc. Quasiment toutes les activités dans la métropole contemporaine impliquent cette mobilité pendulaire. Etant donné l'organisation spatiale de la métropole, la mobilité spatiale sous toutes ses formes est littéralement incontournable pour ses habitants. Elle a des conséquences importantes sur la vie sociale, elle la désorganise.

Ajoutons qu'il en va de même pour ce qui concerne les marchandises. Elles impliquent une mobilité toute aussi considérable que celle des personnes... Et les échanges d'informations? Il y a certes les télécommunications (téléphone, internet, portable, etc.) qui assument une part colossale de ces échanges, mais elles n'épargnent pas la mobilité des personnes qui se rendent à des cours, des réunions, des congrès et autres manifestations au cours desquelles s'opèrent des échanges d'informations de toutes sortes. On a cru un temps que les télécommunications allaient réduire la mobilité. Preuve à l'appui, elles l'augmentent.

Pour faire face à cette considérable mobilité spatiale, les autorités publiques, mais aussi certains acteurs privés, conçoivent des moyens de transport divers, les construisent, les planifient, les adaptent, les connectent... Les transports sont devenus une part importante de l'organisation de la métropolisation. Ils conditionnent la localisation des habitants et de leurs activités et vie sociale.

Prenons un exemple concret déjà mentionné : celui des mobilités quotidiennes qui sont aussi des mobilités pendulaires. Pour ainsi dire chaque citoyen, chaque acteur d'agglomération urbaine ou de métropole pratique quotidiennement ce type de mobilité. Pour l'assumer il utilise l'automobile, dit moyen de transport privé, mais qui en fait ne l'est pas tellement puisque l'infrastructure indispensable, la route, est assumée par les pouvoirs publics... Or, pour toutes sortes de raisons, l'automobile enthousiasme le citoyen de toutes conditions sociales, mais surtout celui qui est au sommet de la hiérarchie socioprofessionnelle. Si bien que l'automobile ne cesse de croître, alors que les équipements routiers et de stationnement ne suivent pas... Ces processus provoquent des embouteillages considérables et toutes sortes d'autres inconvénients majeurs comme un gaspillage important du temps des citoyens, des pollutions atmosphériques qui d'une part génèrent des maladies et qui d'autre part contribuent au réchauffement climatique. Cette suroccupation des routes par l'automobile provoque encore de très nombreux accidents mortels ou, ce qui est tout aussi néfaste, des accidents blessant les automobilistes et leurs pas-

sagers et d'autres usagers de la route. Comment arrêter ce fabuleux gaspillage de société? Nous ne pouvons entrer dans le débat qui anime à ce sujet les sociétés contemporaines. Evoquons seulement une des solutions proposées : le report modal.

En termes simples, il s'agit de mieux répartir la mobilité pendulaire accomplie par automobile sur l'ensemble du système des moyens de transports. Or, le report modal ne se fait pas sans autres, il implique une réorganisation précise des transports qui est fort coûteuse... et encore faut-il que les citoyens automobilistes tombent d'accord de se séparer de leur voiture chérie pour des transports publics moins confortables, agréables, réguliers et commodes et plus chers, disent-ils... Comme en fait il n'y a pas d'autres solutions, on se met à réorganiser les transports publics pour qu'ils soient plus accueillants, rapides, réguliers, confortables pour les automobilistes... Les travaux mis en œuvre sont fort coûteux et lents... Ils n'ont pas pour le moment de résultats spectaculaires, mais il n'y a pas d'autres solutions.

Comment revenir à une organisation de l'espace n'impliquant pas – ou moins – de mobilité pendulaire ?

Métropolisation et crise écologique

Le territoire implique toujours un environnement sous forme notamment d'air, d'eau, de sol, de végétation, d'un environnement construit plus ou moins pertinent, efficace et plaisant, etc. Ce thème concerne notamment les paliers en profondeur. Nous venons de le voir, avec la mobilité pendulaire tout-à-l'automobile, les pollutions atmosphériques, les engorgements des centres-villes font fuir les habitants vers les périphéries. C'est une des causes de l'étalement périurbain qui engendre une des crises écologiques majeurs de la métropolisation.

En effet, cet étalement entraîne une crise de l'eau, de l'énergie, du sol, en plus de celle de l'air que nous avons esquissée ci-dessus. Ces crises conditionnent la qualité de la vie... qui ne cesse de régresser. En simple, ces crises écologiques s'expliquent par le fait que la métropolisation implique une concentration de population et d'activités, alors que les divers paramètres de l'environnement et des ressources indispensables à la vie sont répartis sur l'ensemble du territoire. Les hommes consomment, utilisent, polluent, dégradent, détruisent intensément les ressources auxquelles ils ont directement accès. Il devient alors impératif d'utiliser les mêmes ressources qui sont au loin. Mais y donner accès aux habitants des métropoles coûte très cher... Pour assurer la qualité de la vie, les métropolitains sont-ils d'accord d'y mettre le prix réel? Les acteurs des territoires con-

cernés, hors des métropoles, sont-ils d'accord de partager avec les métropolitains les ressources vitales dont ils sont dépositaires ? C'est l'objet de graves conflits. On va vers des temps toujours plus difficiles... Est-ce équitable pour tous ? L'Etat n'a-t-il pas un rôle essentiel à jouer ?

Ces crises écologiques génèrent de graves problèmes dont nous avons déjà quelques avant-goûts. Un d'entre eux, c'est le changement climatique déterminé par le réchauffement avec ses conséquences : inondations, canicules, feux de forêts gigantesques (Californie, Australie), ouragans, dégel du permafrost, fonte des glaciers et de la banquise de l'Arctique et de l'Antarctique et l'élévation du niveau de la mer, dont on n'a pas encore appréhendé tous les effets néfastes, réduction de la biodiversité... L'anéantissement de la métropole de la Nouvelle-Orléans aux USA est un de ces premiers effets pervers importants engendrés par le réchauffement climatique. Mais, c'est peu de chose, semble-t-il, par rapport à ce que les scientifiques entrevoient...

Et pourtant on ne réagit pas... comme si les démonstrations scientifiques étaient ridicules. Les écologistes crient haut et fort, les métropoles et les agglomérations urbaines sont particulièrement menacées, d'aucuns commencent à s'émouvoir... Nous n'allongerons pas ici, car les médias, les revues, la presse, la TV, etc. regorgent d'informations.

Déficit démocratique

Prenons le cas de la Suisse, car chaque société informationnelle européenne et leurs institutions politiques s'est emparée différemment de la métropolisation. Ce thème concerne d'abord les citoyens.

Un premier choix s'opère au tout début de l'intervention des politologues. Ou bien la métropolisation est considérée comme relevant exclusivement du marché et les institutions politiques n'ont donc pas à intervenir dans cette question. Ou bien les pouvoirs publics se doivent d'intervenir dans la métropolisation, tant pour des questions d'efficacité que d'équité.

Nous prenons la deuxième option. Partant, un second choix consiste à décider si les métropoles et les agglomérations urbaines doivent être régulées ou non par des institutions politiques démocratiques comme celles des communes.

La Confédération helvétique reconnaît bien l'existence des agglomérations urbaines, mais pas celle des métropoles, par contre elle ne juge pas pertinent de les doter d'institutions politiques démocratiques semblables à celle des communes, elle laisse les cantons choisir et ceux-ci n'entrent

pas en matière et se complaisent dans le statu quo... mises à part quelques exceptions qui font entrevoir les difficultés qu'oppose un peuple de nantis.... En dépit de l'omniprésence de la démocratie en Suisse, on ne voit pas la pertinence de l'insérer dans la métropolisation. Le résultat est là : la métropolisation va à hue et à dia, dans la plus grande confusion. Les problèmes d'inégalité sociale et de ségrégation sociale ne cessent d'empirer, comme ceux de la qualité de la vie et du déficit démocratique. Un mécontentement sévère ne saurait tarder à se manifester...

Serait-ce mieux avec des institutions politiques démocratiques? En tout cas, les citoyens seraient responsables de leur devenir et non pas des pions qu'on déplace autoritairement ou qu'on laisse dormir tout leur soul... Une organisation politique démocratique du territoire, donc de la métropolisation, du communal au cantonal et au national, permettrait à la résistance des acteurs individuels et collectifs de prendre des allures positives... mieux encore la démocratie susciterait une résistance positive...

L'altermétropolisation

Elle consiste à rectifier les graves défauts de la métropolisation que nous venons de mettre en relief, à savoir :

- l'étalement métropolitain et les processus de ségrégation sociale et de spécialisation fonctionnelle qui l'accompagnent,
- la mobilité pendulaire qui est inhérente à ces processus territoriaux et qui désorganise la vie sociale,
- les crises écologiques et, plus grave, le changement climatique inhérents à la métropolisation qui remettent en question la qualité de la vie,
- le déficit démocratique des métropoles et des agglomérations urbaines et la réorganisation politique du territoire.
- Ce thème de l'altermétropolisation concerne tant les acteurs urbains que les paliers en profondeur des collectivités urbaines.

On peut se poser la question si cette altermétropolisation ne mènerait pas à imaginer une autre société pour éradiquer les défauts les plus graves de la métropolisation. Or, qui a l'image d'une société nouvelle ? Personne... Mais l'altermétropolisation est suffisamment impérative pour qu'on commence immédiatement à mettre en train des changements par rapport aux quatre points susmentionnés. Mais, nous ne pensons pas qu'il soit possible de les accomplir intégralement. Il n'est possible que de mettre en œuvre des rectifications partielles, néanmoins significatives, donc indispensables. Chemin faisant, on pourra envisager une société nouvelle et partant une nouvelle stratégie de changement.

Pour une nouvelle sociologie urbaine

Les brefs propos de cette communication suggèrent la mise en œuvre d'une sociologie urbaine nouvelle. Explicitons-la brièvement.

La sociologie urbaine nouvelle que nous préconisons implique trois thèmes d'analyse, ils ne découlent pas que de cette communication. Ces trois thèmes sont:

Le thème de la dialectique société-collectivité urbaine. Dans un livre que nous venons de terminer³⁶ avec cette communication nous avons reconnu trois types de collectivité urbaine. La *cité* qui est significativement présente au tout début de la société agraire féodale, mais qui dès le 13^{ème} siècle donne naissance à la *ville médiévale* qui se mue en *ville classique* au 16^{ème} siècle dans la société agraire autoritaire. Avec la formation de la société industrielle, prend forme la *ville industrielle* . Avec la société informationnelle qui est en train de prendre corps sous nos yeux, se met en place *la métropole* .

Sociétés et collectivités urbaines sont donc indissociables, elles sont inextricablement interdépendantes: les deuxièmes sont façonnées par les premières. Les deuxièmes actualisent les premières et les collectivités urbaines nouvelles peuvent être le berceau des futures sociétés. Les collectivités urbaines sous la forme de *cités, villes, métropoles* sont les centres de leur société respective. Bref, on ne peut parler des collectivités urbaines sans faire état des sociétés qui les englobent et leur histoire. Nous intuons structuration urbaine et sociale cette dialectique entre société et collectivité urbaine. En très bref, on ne peut changer significativement les collectivités urbaines en n'agissant que sur elles... il faut aussi passer par les sociétés...

Le thème des acteurs. Nous distinguons deux types d'acteurs significatifs, les individuels et les collectifs. Nous les définissons par leur position dans la société, par leurs pratiques sociales, leurs identités et leurs projets. Pour ce qui concernent les acteurs individuels des métropoles, à notre époque nous en distinguons au moins quatre types : soit les acteurs économiques, les acteurs politiques, les professionnels de l'espace (urbanistes, ingénieurs, architectes, etc.), les habitants-usagers-citoyens. Chacun de ces quatre types d'acteurs peut et doit être différencié. Par exemple

³⁶ Michel Bassand (sous presse), *Cités, villes, métropoles. Essai de sociologie urbaine*, PPUR, Lausanne

les pratiques sociales des habitants-usagers-citoyens varient selon leur CSP, le genre, leur âge, leur politique, leur culture (religion, nationalité, langue), leur origine centre-périphérie. Pour ce qui concerne le type des acteurs collectifs, là aussi il y a profusion: familles, partis politiques, associations, entreprises, etc. Eux aussi ont des positions dans la société, développent des identités et des projets. Nous retiendrons d'abord les mouvements sociaux et plus précisément actuellement trois mouvements : celui des rationalisateurs, celui des contestataires, celui enfin celui des réactionnaires. Les trois sont inhérents à la société informationnelle. Ils définissent des projets de société, des identités. Ils ont adversaires. Quel est le profil de ces trois types d'acteurs? Ils sont en conflits pour façonner la société informationnelle et ses espaces métropolitains et rurbains. Ils sont incompréhensibles isolément.

Le thème des paliers en profondeur. Pour simplifier nous distinguons trois paliers ou niveaux, soit la morphologie ou la forme de la collectivité urbaine, ensuite les pratiques sociales (ou les comportements sociaux) des acteurs et enfin le niveau des représentations collectives. Ces trois paliers en profondeur sont distincts mais indissociables.

C'est selon ces trois thèmes que les collectivités urbaines doivent être appréhendées sociologiquement, ce qui ne veut pas dire que la sociologie soit la seule à considérer ces trois thèmes, mais elle seule les appréhende comme faisant système donc comme étant indissociables.

Telle est la méthode de la nouvelle sociologie urbaine qui doit entrer impérativement en interdisciplinarité avec les autres sciences sociales et exactes concernées par les collectivités urbaines. C'est à cette condition que ces disciplines sont vraiment intelligibles et ne développent pas des propos idéologiques.

Conclusion

Nous n'allons pas récapituler nos arguments, mais insistons sur le fait que la sociologie urbaine met en exergue trois thèmes que certes parfois elle emprunte à d'autres sciences sociales, mais elle insiste sur le fait qu'ils sont indissociables, soit la dialectique des collectivités urbaines-sociétés, ensuite le thème des acteurs et enfin celui des paliers en profondeur. Ces trois thèmes en interaction définissent la sociologie urbaine. De ce fait, elle a un regard original sur la collectivité urbaine qui prend à travers l'histoire la forme de cité, de ville et enfin de métropole. Pourtant ce regard ne peut pas rester isolé, il est indispensable que la sociologie urbaine entre dans un échange interdisciplinaire, lui seul peut mettre en relief la com-

plexité des collectivités urbaines³⁷. En plus bref, il s'agit de passer du mono disciplinaire et du multidisciplinaire à l'interdisciplinaire, impossible maintenant de penser sérieusement au transdisciplinaire...

Bibliographie

- Bassand, Michel (2004). *La métropolisation de la Suisse*. Lausanne: PPUR.
- Bassand, Michel (2008). *Cités, villes, métropoles - Le changement irréversible de la ville*. Lausanne: PPUR.
- Bassand, Michel, Vincent Kaufmann et Dominique Joye (2006). *Les enjeux de la sociologie urbaine*. Lausanne: PPUR (nouvelle édition).
- Grafmeyer, Yves (1994). *Sociologie urbaine*. Paris: Nathan.
- Donzelot, Jacques (2006). *Quand la ville se défait*. Paris: Seuil.
- Schuler, Martin et al. (2006). *Atlas des transformations spatiales de la Suisse*. Zurich: éd. NZZ.
- Remy, Jean (1994). *Sociologie urbaine et rurale. L'espace et l'agir*. Paris: L'Harmattan.

³⁷ Comme un modeste essai d'interdisciplinarité, voir la recherche menée à Ho Chi Minh Ville (Vietnam) avec des géographes, des architectes, des sociologues et des hydrologues tant de Suisse que du Vietnam. Bassand M., Thai Thi Ngoc Du, Tarradellas J., Cunha A., Bolay J.-C., 2000, *Métropolisation, crise écologique et développement durable*, PPUR, Lausanne

Brève esquisse d'une anthropologie urbaine de la société contemporaine

Jacques Donzelot

Afin de montrer comment le rapport avec les autres, le rapport au temps, le rapport au monde s'y trouve déterminé par la relation entre les lieux et les flux, donc la manière selon laquelle l'espace et les transports se trouvent agencés.

Ce rapport apparaît d'autant plus déterminant que la ville a perdu son unité, qu'elle se défait selon plusieurs directions caractérisées précisément par leur vitesse ou, plus exactement, leur maîtrise plus ou moins forte du rapport vitesse / lenteur.

Saskia Sassen, dans un livre déjà classique, avait identifié la ville globale comme « une ville à deux vitesses », distinguant au sein de celle-ci deux populations vivant juxtaposées, mais séparées par leurs niveaux de vie et plus encore leurs rythmes de vie. D'une part, les agents et les serveurs des grandes firmes vivant à proximité de celles-ci dans des *penthouse* et autres logements luxueusement aménagés. D'autre part, les serveurs des serveurs de ces firmes, employés de restauration et autres professions assimilées vivent, eux, dans des espaces étroits et intercalés des précédents.

Sans remettre en cause cette première présentation, il m'a semblé qu'on pouvait en fournir une autre, rendant mieux compte de l'extension et de la différenciation des espaces urbains dans les grandes agglomérations et prenant en considération précisément le rôle du transport. Je l'appelle la ville à trois vitesses, au sens où j'identifie, dans la ville contemporaine, trois espaces ou trois vitesses selon une méthode idéale typique qui ne prétend donc pas à l'exhaustivité géographique des lieux, mais fournit un principe de compréhension des différences par des situations présentant la plus grande cohérence théorique.

Pour caractériser les lieux, je prendrai chaque fois ces trois éléments clés que sont les rapports aux autres, au temps, au monde, tels qu'ils nous donnent à lire la relation entre les lieux et les flux qui caractérise ces trois types d'espace que sont donc la relégation, la suburbanisation, la gentrification.

La relégation

J'entends par le terme de relégation l'espace des cités d'habitat social en France qui sont enclavées ou excentrées ou bien, comme aux USA, en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, voire en Italie, les quartiers populaires dégradés des vieux centres, classiquement appelés *inner cities*.

Le rapport aux autres y relève d'un entre soi contraint, parce qu'il résulte soit d'une juxtaposition par logique d'attribution bureaucratique, soit de l'entassement dans un même lieu par l'effet de la pauvreté de ceux qui y vivent, de la déqualification conséquente de ces lieux et de leur destination exclusive à ceux qui ne peuvent espérer se loger ailleurs. Ce ne sont plus des quartiers populaires tels qu'on l'entendait dans la ville industrielle, avec la vision relativement positive d'une ambiance faite de pittoresque social et de chaleur humaine, avec le sentiment de commune appartenance à une même classe sociale dotée de ses valeurs propres et les affichant à proportion de la similitude de condition des gens vivant dans ces quartiers. C'est plutôt une société de méfiance qui caractérise, à présent, ces zones urbaines défavorisées. Non pas la méfiance des gens qui ne se connaissent pas, mais celle de gens vivant dans une interconnaissance étroite, sous le regard les uns des autres, sans avoir à partager autre chose que leur condition de relégués. Soit une condition qui ne leur permet de s'unir qu'autant qu'ils se reconnaissent également victimes, à la faveur d'une répression ou d'un affrontement avec l'extérieur. Autrement, la méfiance règne, entre les différentes ethnies, entre les hommes et les femmes, entre les vieux et les jeunes qui constituent autant de segments séparés, ne parlant qu'entre eux, se rassurant au sein de chacun et au prix de la suspicion ou du rejet des autres segments. Soit, comme le dit bien Didier Lapeyronnie, reprenant à ce sujet les analyses de l'école de Chicago sur les ghettos, une société dont le modèle est celui de la prison, par l'extrême proximité de tous, l'appartenance à des groupes raciaux et la crainte nécessaire de chacun envers tous d'une délation qui constitue le principal rapport avec l'extérieur.

Le rapport au temps est marqué par le désespoir méthodique, le refus d'investir, la crainte et la déception, l'installation dans la culture de la pauvreté. Il convient de ne pas espérer si l'on ne veut pas être déçu. Et, pour ne pas se laisser aller à espérer, mieux vaut déconsidérer quiconque se laisse aller à croire en une sortie positive de ces lieux, en un franchissement des barrières physiques, mentales, sociales, culturelles qui les cerment.

Le rapport au monde résulte d'une double négation. Il y a ceux, plus âgés, qui pensent au pays qu'ils ont quitté et où ils avaient leur ressource,

de sorte qu'ils sont « là-bas » sans y être. Et ceux, plus jeunes, qui voudraient être intégrés à la société d'accueil mais n'y arrivent guère. De sorte qu'ils sont ici sans y être. Soit deux manières d'être au monde sans être là, sans avoir une place au monde. Sans *Dasein* dirait Heidegger. Et si l'on n'est pas au monde, si l'on n'est pas là, on n'existe tout simplement pas. On vit, c'est tout.

Dans cet agencement bien particulier qu'est la relégation, le rapport entre les flux et les lieux s'établit sous la forme d'une domination absolue ou presque des lieux. Pour ceux qui sont exilés de leurs pays ou ceux qui sont rejetés par celui où ils vivent, le territoire du quartier est un territoire d'exil, donc un territoire qui ne se laisse pas relier aux autres sous peine de mettre en péril les certitudes négatives de ceux qui y vivent.

Quand les lieux prédominent à ce point sur les flux, les moyens de transport revêtent une importance symbolique toute particulière. On l'a vu en France avec la mode de l'incendie des voitures qui est passée au stade des bus. Que les transports soient ainsi le point névralgique de ces quartiers indique aussi que là se trouve l'un des principaux leviers de leur transformation, de la lutte contre leur décentrement ou leur enclavement.

La péri-urbanisation ou suburbanisation

Il y a des différences réelles entre les deux manières – européenne et américaine – d'étaler la ville (*urban sprawl*) – dont le caractère nettement plus organisé des *suburbs* américaines, leur manière d'établir des distinctions entre quartiers selon les niveaux de revenus, alors que les constructions dans le territoire rural en Europe paraît beaucoup plus confus et diffus. Mais on trouve aussi bien sur le nouveau continent que sur le vieux une même philosophie de l'habiter.

Tout d'abord, une même manière d'être ensemble, un même type d'entre soi non plus contraint, mais protecteur. Ce caractère apparaît dès les premiers et très militants lotissements autogérés... puis va en se caricaturant jusqu'aux très frileuses *gated communities* qui délestent les propriétaires de la nécessité même de se protéger mutuellement, en faisant de cette protection l'affaire des barrières communes et des gardiens. En passant par la fameuse rue en boucle où l'espace public constitue un prolongement du privé, une forme de résidentialisation avant la lettre, une construction relevant de ce fameux espace défendable (*defensible space*) prôné par Oscar Newman.

Le rapport au temps ne relève pas ici du désespoir, mais de l'anxiété – celle qui résulte de l'investissement dans l'achat, mais aussi de la crainte de préserver la qualité des services, en priorité scolaires. L'anxiété est omniprésente dans ces banlieues résidentielles où chacun redoute de ne pas recevoir un bénéfice à la mesure de l'investissement fourni. Aussi appelle-t-on ces péri-urbains la classe anxieuse, aux Etats-Unis. Financier, bien sûr, à travers la crainte de la dépréciation du foncier acquis par la construction d'un logement social à proximité. Mais aussi bien psychique que physique, compte tenu des efforts fournis chaque jour en temps de transport qui constitue la rançon de cet éloignement. Et cette anxiété se traduit par une crispation politique devant le constat du peu d'aide dont ils bénéficient de la part des pouvoirs publics, à la différence des habitants de la ville, y compris ceux des logements sociaux dans lesquels ils ne voudraient pas vivre.

Le rapport au monde est marqué par un double rejet. D'abord, celui, volontaire, des quartiers de relégation dont ils tiennent à s'éloigner. Mais, il y a aussi, et de plus en plus, celui qui découle de ce que les péri-urbains se sentent rejetés de fait par les habitants des villes centres qu'ils ont quittés en raison de l'augmentation du coût du foncier. D'une certaine manière, ces péri-urbains ont le sentiment de vivre dans un entre-deux, dans un espace où ils se sentent menacés des deux côtés, celui de la mondialisation par le bas, c'est-à-dire des quartiers pauvres et peuplés de migrants qu'ils fuient et de la mondialisation par le haut, celle de la classe émergente de ladite mondialisation, faite des manipulateurs de symbole.

Soit donc un agencement entre les lieux et les flux inverses du précédent, quoique tout autant déséquilibré. Car, cette fois, ce sont les flux qui l'emportent sur les lieux, qui les réduisent à un simple terminal, une halte provisoire pour la vie dans le monde des flux. La vie urbaine n'a guère de sens, guère d'opportunités dans ces lotissements où l'on rentre après de longs et épuisants déplacements contraints pour les besoins du travail, de la scolarité des enfants, des achats et des loisirs.

Un rééquilibrage entre les lieux et les flux pourrait passer par le renforcement des pôles secondaires dans le pourtour des agglomérations, une valorisation des transports publics entre ces espaces, y compris et d'abord des voies ferrées.

La gentrification

Soit une troisième figure idéale typique de l'urbain contemporain et qui correspond au retour au centre des classes aisées. Du moins de la part la

plus moderne de celles-ci, différenciée de la bourgeoisie classique par son goût affirmé de la ville et de son « ambiance ». Ce processus, esquissé d'abord en Grande Bretagne dans les années soixante, se développe dans tout l'Occident, avançant plus ou moins rapidement selon la taille et le degré de globalisation des activités de la ville.

Le rapport aux autres, cette fois, se montre sélectif et électif. Sélectif par le foncier et électif en raison du mélange de richesse et d'hédonisme qui caractérise la classe émergente de la mondialisation ; celle des manipulateurs de symbole selon Robert Reich.

Le rapport au temps, ni désespoir, ni anxiété, mais une maîtrise que l'on peut symboliser par la formule de la *gap year*. Autant les étudiants des classes moyennes accumulent frénétiquement les diplômes, autant ceux de la gentrification prennent le temps de choisir, donc une année de réflexion/voyage avant les études, à la manière scandinave, mais aussi américaine, lointain héritage de la noblesse anglo-saxonne qui envoyait ses jeunes faire un voyage sur le continent.

Le rapport au monde est à l'opposé de la relégation : non plus « ni ici, ni ailleurs », mais d'une certaine manière « ici et ailleurs », bref, le don de l'ubiquité. Ici : par la proximité qu'offrent, pour les membres de cette classe émergente, les quartiers rénovés des vieux centres, entre leurs lieux d'habitat et d'emploi, mais aussi et surtout pour la jouissance des – meilleurs – services. Ailleurs, par la connectivité avec les quartiers similaires des autres grandes villes, où l'on retrouve les mêmes spectacles, restaurants etc. et avec lesquels on communique par le net et l'avion.

Soit donc une figure de l'urbain où les flux et les lieux s'ajustent, certes, beaucoup plus équitablement que dans la relégation ou la périurbanisation, mais pour former une ville dans la ville, une ville hors de l'agglomération, celle-ci étant vécue comme dépréciative, menaçante. Que l'on songe, par exemple au problème que constitue l'orifice du RER du Châtelet à Paris pour le quartier environnant!

Comment rendre cette ville aux urbains sans la défaire, sans la crucifier sur l'autel de la circulation ? C'est le défi des transports dans les grandes villes : faciliter l'accès sans dénaturer les lieux.

Les auteurs

Michel Bassand a enseigné la sociologie urbaine et la psychologie sociale à l'Université de Genève, puis la sociologie urbaine et un enseignement Science-Technique-Société à l'EPFL. Il vient de terminer une théorie sociologique des collectivités urbaines qui prend la forme d'un livre dont le titre est *Cités, villes, métropoles. Essai de sociologie urbaine*.

Sandro Cattacin est professeur au Département de sociologie de l'Université de Genève. Ses domaines de recherche sont les politiques urbaines, les politiques sociales et de la santé.

Yves Chalas est sociologue, professeur à l'Institut d'Urbanisme de Grenoble et chercheur à l'UMR PACTE (Politiques publiques, Action politique, Territoires). Les mutations contemporaines de l'action urbanistique et des pratiques d'habiter constituent son domaine de recherche et d'enseignement.

Milena Chimienti est *lecturer* à la City University de Londres et spécialiste de la sociologie de la marginalité, de la migration et de la santé.

Jacques Donzelot est maître de conférences en sociologie à l'Université Paris X, spécialiste de la théorie sociologique et des politiques de la ville. Il est conseiller scientifique au Plan Urbanisme Construction Architecture du Ministère français de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement durable et de l'Aménagement du territoire.

Àgi Földhàzi travaille comme assistante au Fonds Chalumeau de l'Université de Genève. Elle se spécialise dans les rapports sociaux de sexe, en particulier dans le contexte de l'industrie du sexe.

Hartmut Häussermann est professeur émérité de sociologie urbaine et régionale dans le domaine du développement urbain et paysagiste, à l'Université de Kassel en 1976, à l'Université de Brême dès 1978 et à l'Université Humboldt de Berlin depuis 1993.

Frej Stambouli, sociologue, professeur émérité à l'Université de Tunis, professeur-visiteur à l'Université de Californie à Los Angeles (Ucla), est désormais à la retraite. Le domaine principal de sa recherche et de ses publications : Urbanisation et changement social au Maghreb.

La ville est un thème sociologique par excellence. Ce milieu géographique et social, importante réunion organique de constructions, est en mutation permanente, au rythme des technologies et des groupes humains. Constituée de divers tissus sociaux, la ville met en jeu des équilibres en sursis, plus ou moins précaires, selon les contextes. L'apport sociologique à la connaissance de l'urbanité permet de prévenir la désagrégation ou l'anomie, met en lumière les enjeux actuels des villes et dévoile des axes pour l'urbanisme de demain. Selon les régions, les moyens, les cultures, la ville d'aujourd'hui n'affronte pas les mêmes défis. Un panel d'invités aux parcours divers a caractérisé le cycle d'interventions que nous présentons dans ce livre.

Sandro Cattacin est professeur au département de sociologie de l'Université de Genève.

Agi Földhàzi travaille comme assistante au Fonds Chalumeau de l'Université de Genève. Elle se spécialise dans les rapports sociaux de sexe, en particulier dans le contexte de l'industrie du sexe.